

2m11.2789.4

11324936
v.005

Université de Montréal

Étude de l'influence du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans
sur le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans.

par

Guillaume Tremblay

École de relations industrielles

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)
en relations industrielles

Mars 2000

© Guillaume Tremblay, 2000



HD
4815
U54
2000
V.005

(Institute de Génétique)

Étude de l'influence du fait de l'activité des personnes de
sur le taux de rétrograde des jours de 17 à 24 ans

par

Guillaume Tremblay

École de génétique industrielle

Faculté des arts et sciences

résumé présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître en Science (M.Sc.)
en génétique industrielle



Mars 2000

© Université de Zurich 2000

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

Étude de l'influence du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans
sur le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans.

présenté par:

Guillaume Tremblay

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Bernard Brody : Président-rapporteur

Jean-Michel Cousineau: Directeur de recherche

Gilles Guérin : Membre du jury

Mémoire accepté le : 2 mai 2000

SOMMAIRE

Cette recherche a été réalisée à partir de deux grands pôles d'intérêt en relations industrielles, soit le chômage chez les jeunes et le phénomène des retraites anticipées. En effet, depuis le début des années '70, nous assistons à une prolifération de programmes de retraites anticipées (publics et privés) dans la plupart des pays industrialisés. Or, ces programmes ont souvent été conçus dans l'optique de la lutte contre le chômage, et plus particulièrement contre le chômage des jeunes. Le raisonnement est que le départ d'une personne à la retraite libérerait un emploi pour un jeune chômeur. Toutefois, ces programmes ont été introduits en l'absence d'études empiriques sur le sujet. Étant donné qu'il y a un manque de connaissances sur les répercussions que peuvent avoir les retraites anticipées sur le marché du travail des jeunes, le but de cette étude est de savoir si les programmes de retraite anticipée peuvent avoir un effet sur le niveau de chômage des jeunes. La hausse du nombre de retraites anticipées a été représentée dans notre étude par la baisse du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans, alors que le niveau de chômage chez les jeunes a été observé par le taux de chômage des personnes de 15 à 24 ans. Ce sont, respectivement, les variables indépendante et dépendante de l'étude.

Notre principale hypothèse de recherche est basée sur la théorie et la littérature relatives au sujet: la baisse du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans ne devrait pas faire diminuer le taux de chômage des jeunes. Pour vérifier cette

hypothèse, nous avons construit un modèle d'analyse comportant nos variables dépendante et indépendante ainsi que plusieurs variables contrôles pouvant influencer le taux de chômage des jeunes. L'analyse porte sur différents taux de chômage et d'activité de 14 pays de l'OCDE, pour une période de 23 ans (de 1975 à 1997). Les données ont été entièrement recueillies dans les documents *Statistiques de la Population Active* de l'OCDE.

Le logiciel d'analyse statistique SHAZAM fut utilisé pour vérifier notre hypothèse de recherche. Nous avons procédé par la méthode des moindres carrés ordinaires pour découvrir la nature de la relation entre le taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans et le taux de chômage des jeunes ainsi que les relations entre ce dernier et nos variables contrôles. Nos résultats indiquent qu'une baisse du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans (due à une hausse des retraites anticipées) ne ferait pas diminuer le taux de chômage des jeunes. Il le ferait même augmenter, bien que très légèrement. Notre hypothèse de départ est donc confirmée par l'analyse statistique. Par contre, nous estimons que le taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans affecte seulement le taux de chômage des jeunes femmes et non celui des jeunes hommes. Finalement, le taux de chômage des jeunes semble aussi influencé par les variables de l'état général de l'économie, du taux d'activité des jeunes et par le passage du temps.

Le genre masculin a été exclusivement utilisé dans ce mémoire dans le simple but d'alléger le texte.

"Nous sommes ce qui nous survit"

Érik Erikson, psychologue

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|------|
| Sommaire | i |
| Liste des tableaux | vi |
| Liste des graphiques | viii |
| Liste des abréviations | ix |
| Remerciements | xi |
| | |
| Chapitre 1: Introduction | 1 |
| | |
| Chapitre 2: Problématique | 6 |
| 2.1. Question de recherche | 10 |
| | |
| Chapitre 3: Revue de la littérature | 13 |
| 3.1. Le chômage chez les jeunes: définitions et composantes ... | 13 |
| 3.1.1. Les causes du chômage chez les jeunes | 18 |
| 3.1.2. Les conséquences du chômage chez les jeunes | 22 |
| 3.1.3. Les solutions au chômage chez les jeunes | 24 |
| 3.2. Le phénomène des retraites anticipées | 26 |
| | |
| Chapitre 4: Le cadre théorique | 38 |
| 4.1. La théorie néo-classique | 38 |
| 4.2. La théorie keynésienne | 41 |
| | |
| Chapitre 5: Méthodologie | 48 |
| 5.1. Les variables indépendante, dépendante et contrôles | 48 |
| 5.2. Source des données | 54 |
| 5.2.1. Définitions des différents taux par l'OCDE | 56 |
| 5.2.2. Estimation des données manquantes | 59 |
| 5.3. Les hypothèses de recherche | 61 |
| 5.4. Le modèle d'analyse | 65 |
| 5.5. Programme informatique utilisé | 68 |

| | |
|---|-----|
| 5.5.1. Estimateurs utilisés | 69 |
| Chapitre 6: Analyse des résultats | 75 |
| 6.1. Les statistiques descriptives | 75 |
| 6.2. Corrélations entre variables | 83 |
| 6.3. Les résultats des régressions | 85 |
| 6.3.1. L'effet du Taux d'activité des 55 à 64 ans sur le le Taux de chômage des jeunes | 87 |
| 6.3.2. L'effet du Taux d'activité des 55 à 64 ans sur le le Taux de chômage des jeunes analysé par la méthode POOL | 96 |
| 6.3.3. L'effet du Taux d'activité des 55 à 64 ans sur le le Taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes | 102 |
| Chapitre 7: Conclusions | 107 |
| Bibliographie | 115 |
| Annexe I Ensemble des données par pays | 120 |
| Annexe II Statistiques descriptives des variables pour les 14 pays | 135 |
| Annexe III Évolution des taux de chômage et d'activité dans les 14 pays | 137 |
| Annexe IV Calculs et résultats des estimations de données | 143 |
| Annexe V Résultats de régression de l'équation optimale du taux de chômage des jeunes pour les variables dichotomiques | 147 |
| Annexe VI Matrice des corrélations entre les variables étudiées | 149 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|-----|
| Tableau 1: Comparaison pour 1997 du Taux de chômage des jeunes et du Taux de chômage total | 2 |
| Tableau 2: Taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans dans les 14 pays | 36 |
| Tableau 3: Moyennes des taux de chômage et d'activité pour les 14 pays | 76 |
| Tableau 4: Moyennes des taux de chômage par pays | 78 |
| Tableau 5: Moyennes des taux d'activité par pays | 81 |
| Tableau 6: Résultats de régression du taux d'activité des 55 à 64 ans sur le taux de chômage des jeunes par MCO | 87 |
| Tableau 7: Résultats de régression multivariée par MCO | 90 |
| Tableau 8: Résultats de régression multivariée par MCO | 92 |
| Tableau 9: Résultats de régression multivariée par MCO | 93 |
| Tableau 10: Résultats de régression multivariée par POOL | 98 |
| Tableau 11: Résultats de régression multivariée par POOL | 100 |
| Tableau 12: Résultats de régression multivariée par MCO | 102 |
| Tableau 13: Résultats de régression multivariée par MCO | 104 |

| | |
|---|-----|
| Tableau 14: Résultats de régression multivariée par POOL | 105 |
| Tableau 15: Ensemble des données par pays (Annexe I) | 121 |
| Tableau 16: Statistiques descriptives des variables pour les 14 pays (Annexe II) | 136 |
| Tableau 17 Résultats de régression de l'équation optimale du taux de chômage des jeunes pour les variables dichotomiques (Annexe V) | 148 |
| Tableau 18 Matrice des corrélations entre les variables étudiées (Annexe VI) | 150 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | |
|--|-----|
| Graphique 1: Moyennes des taux de chômage de 14 pays de l'OCDE | 15 |
| Graphique 2: Équilibre du marché du travail | 39 |
| Graphique 3: Baisse de l'offre de travail | 39 |
| Graphique 4: Hausse du taux d'activité des jeunes | 64 |
| Graphique 5: Hausse du taux d'activité total | 64 |
| Graphique 6: Modèle d'analyse | 66 |
| Graphique 7: Évolution des taux de chômage et d'activité dans les 14 pays (Annexe III) | 138 |

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|----------|--|
| AISS: | Association Internationale de la Sécurité Sociale |
| BIT: | Bureau International du Travail |
| D1: | Variable dichotomique pour l'Australie |
| D2: | Variable dichotomique pour le Canada |
| D3: | Variable dichotomique pour la Finlande |
| D4: | Variable dichotomique pour la France |
| D5: | Variable dichotomique pour l'Allemagne |
| D6: | Variable dichotomique pour l'Irlande |
| D7: | Variable dichotomique pour l'Italie |
| D8: | Variable dichotomique pour le Japon |
| D9: | Variable dichotomique pour les Pays-Bas |
| D10: | Variable dichotomique pour la Norvège |
| D11: | Variable dichotomique pour le Portugal |
| D12: | Variable dichotomique pour l'Espagne |
| D13: | Variable dichotomique pour la Suède |
| D14: | Variable dichotomique pour les États-Unis |
| MCO: | Moindres carrés ordinaires |
| OCDE: | Organisation de Coopération et de Développement Économiques |
| Tact55: | Taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans |
| Tactf25: | Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans |

| | |
|-----------|--|
| Tactje: | Taux d'activité des jeunes |
| Tactto: | Taux d'activité total |
| Tcho55: | Taux de chômage des personnes de 55 à 64 ans |
| Tchoh25: | Taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans |
| Tchoje: | Taux de chômage des jeunes |
| Tchojeho: | Taux de chômage des jeunes hommes |
| Tchojefe: | Taux de chômage des jeunes femmes |
| Tchoto: | Taux de chômage total |
| TT: | Terme de tendance temporelle (Time Trend) |

REMERCIEMENTS

J'aimerais bien sûr remercier mon directeur de recherche, monsieur Jean-Michel Cousineau, pour son aide inestimable, ses recommandations pertinentes et sa très grande disponibilité.

Je remercie également mes parents, Grégoire et Bérengère, pour m'avoir appuyé et encouragé constamment depuis le début de ma maîtrise et pour la patience surhumaine dont ils ont su faire preuve à mon égard tout au long de ce travail.

Et finalement tous mes amis et amies, en particulier Joseph Miserendino, pour le support technique et informatique. Merci Joey!

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

Comme le soutient l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques, le chômage est reconnu depuis de nombreuses années dans les sociétés industrielles modernes comme un problème persistant et fort important pour l'ensemble de la population (OCDE, 1999). Il peut aujourd'hui affecter des personnes de tous les secteurs d'activité et de tous les groupes d'âge, imposant des coûts énormes pour les gouvernements et la population. En général, le chômage touche toutefois davantage les jeunes que les membres des autres catégories d'âge, et ce dans presque tous les pays de l'OCDE (même aux États-Unis, où on retrouve habituellement un des taux de chômage total les plus bas, on note pour 1997 un taux de chômage de 11,3% pour les jeunes).

Nous présentons d'ailleurs au tableau 1 à la page suivante une comparaison pour l'année 1997 entre les taux de chômage des jeunes et les taux de chômage totaux des 14 pays qui sont étudiés dans cette recherche. On constate effectivement que les taux de chômage pour les personnes de 15 à 24 ans sont beaucoup plus élevés que pour leurs aînés, excepté pour l'Allemagne, où on retrouve une différence de seulement 0,2% entre les deux taux¹. En moyenne, pour ces 14 pays et pour la période de 1975 à 1997, le taux de chômage des

¹ Ceci peut être expliqué par le système d'éducation particulier de l'Allemagne.

jeunes s'est établi à 15,1 % tandis que le taux de chômage total fut de 7,8 %, soit presque deux fois moins que celui des jeunes.

Tableau 1 : Comparaison pour 1997 du Taux de chômage des jeunes (Tchoje) et du Taux de chômage total (Tchoto).

| <i>Pays</i> | <i>Tchoje</i> | <i>Tchoto</i> | <i>Pays</i> | <i>Tchoje</i> | <i>Tchoto</i> |
|-------------|---------------|---------------|-------------|---------------|---------------|
| Australie | 15,9 | 8,6 | Japon | 6,6 | 3,4 |
| Canada | 16,7 | 9,2 | Pays-Bas | 9,7 | 5,6 |
| Finlande | 24,8 | 14,5 | Norvège | 10,9 | 4,1 |
| France | 28,1 | 12,4 | Portugal | 14,1 | 6,7 |
| Allemagne | 10,0 | 9,8 | Espagne | 39,0 | 20,8 |
| Irlande | 16,1 | 10,2 | Suède | 15,4 | 8,0 |
| Italie | 33,6 | 12,3 | États-Unis | 11,3 | 4,9 |

Source: OCDE, Statistiques de la population active, 1977-1997. Voir les tableaux de l'Annexe I pour l'ensemble des données de ces pays de 1975 à 1997.

Ces phénomènes ont déjà fait l'objet d'une masse importante de recherches et d'études; la majeure partie de la littérature sur le sujet a été concentrée sur l'étude des causes, des conséquences et des solutions possibles du chômage chez les jeunes. On dit que ce dernier serait principalement influencé par des variables individuelles, sociétales, législatives, organisationnelles, par le contexte économique et par le marché du travail (Ruiz-Quintanilla et al., 1996; Fortin, 1984). Ses conséquences touchent bien sûr les individus eux-mêmes, leurs familles, le marché du travail et la société en général (Freeman et Wise, 1982; Blanchflower et Freeman, 1996).

Au Canada, les taux de chômage (standardisés) des jeunes (16,7%) se situent dans la moyenne observée (15,1) pour ceux des autres pays membres de l'OCDE. Les pays ayant, en moyenne, les plus bas taux de chômage pour les jeunes sont l'Allemagne, la Suisse et le Japon. L'Espagne, l'Italie et la Finlande présentent les taux de chômage les plus élevés.

Un autre phénomène moderne du marché du travail concerne des personnes d'un tout autre groupe d'âge: il s'agit habituellement des salariés ayant plus de 55 ans qui reçoivent des offres de retraite anticipée (Calcoen et al., 1993; Guérin et al., 1995). Jusqu'à tout récemment, ces retraites anticipées se présentaient comme des politiques d'entreprise et d'État répandues et parfois même considérées comme essentielles. La plupart des régimes de retraite anticipée n'étaient pas neutres et comportaient des incitations positives à l'intention des travailleurs plus âgés pour les encourager à prendre leur retraite. Donc, les personnes de plus de 55 ans restaient de moins en moins longtemps sur le marché du travail, ce qui avait pour conséquence de faire baisser leur taux d'activité (Calcoen et al., 1993; Guérin et al., 1995).

C'est donc à partir de ces deux phénomènes, le chômage persistant chez les jeunes et la diminution des taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans, que notre étude sera bâtie. Notre objectif est en fait de savoir si la baisse du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans peut exercer une influence sur le taux de chômage des jeunes. Pour ce faire, nous utiliserons des données de 14 pays de

l'OCDE réparties sur une période de 23 ans (1975 à 1997). Étant donné qu'à notre connaissance, ce genre d'étude n'a jamais été réalisée, comme nous le verrons plus tard, nous croyions qu'il était important pour les acteurs du domaine des Relations Industrielles de connaître les rapports pouvant exister entre les deux phénomènes.

Les raisons qui motivent cette interrogation se situent principalement au niveau des politiques d'entreprise privée et même des politiques gouvernementales de certains pays. En effet, de nombreuses entreprises ont, depuis quelques années, adopté des politiques de retraite anticipée pour leurs employés (Layard et al., 1994; Rix et Fischer, 1982; Mirkin, 1987; Nickell, 1997) et des gouvernements ont également établi des politiques publiques ayant pour but d'encourager les programmes de retraite anticipée auprès des travailleurs âgés (OCDE, 1995-A; Mirkin, 1987). Or, ces politiques sont souvent basées sur la croyance voulant que le niveau de chômage d'une région ou d'un pays peut diminuer si un assez grand nombre de personnes âgées en emploi se retirent du marché du travail et laissent leur place aux personnes sans emploi, plus particulièrement aux jeunes chômeurs (OCDE, 1995-A; Mirkin, 1987).

Voilà donc pourquoi nous estimons qu'il serait important de regarder premièrement dans les faits pour vérifier si une telle relation entre les deux phénomènes existe vraiment, avant de continuer d'adopter des politiques de retraite anticipée qui pourraient bien se révéler, au bout du compte, inefficaces.

Notre étude sera divisée en sept chapitres. Tout d'abord, au chapitre 2, nous regarderons plus en détail la problématique générale entourant notre sujet et la question de recherche qui s'y rattache. Une revue de la littérature sur les deux phénomènes sera ensuite présentée au chapitre 3, pour enchaîner avec le cadre théorique ayant balisé notre analyse au chapitre 4. Le chapitre 5 concernant la méthodologie de recherche portera un regard détaillé sur les diverses variables utilisées dans l'étude, sur nos sources de données, sur le modèle d'analyse ainsi que les hypothèses de recherche et enfin sur le programme informatique par lequel les données furent analysées. Viennent par la suite l'analyse des résultats au chapitre 6 et finalement les conclusions émanant de cette recherche ainsi que les interprétations que nous en ferons, au chapitre 7. Une série de tableaux et de graphiques a été placée en annexes afin d'illustrer l'ensemble des données utilisées et les différentes analyses qui ont été réalisées dans ce travail.

CHAPITRE 2

PROBLÉMATIQUE

Si on s'arrête aux travaux qui ont été publiés à partir des années '70, on découvre que la très grande majorité des auteurs et des chercheurs qui ont analysé le phénomène du chômage chez les jeunes se sont principalement attardés aux causes, aux conséquences et aux solutions possibles de ce dernier. Les auteurs qui étudient les causes cherchent à identifier les sources, les racines du chômage chez les jeunes afin de pouvoir les enrayer. Ceux qui étudient les conséquences sont beaucoup moins nombreux; en effet, la littérature qui a été examinée pour ce travail nous indique que les auteurs et chercheurs s'attaquent plus souvent aux sources du phénomène qu'à ses répercussions, étant entendu que ces répercussions sont graves. Les conséquences ont donc été analysées dans l'optique de souligner à la communauté scientifique, à la population et aux gouvernements les effets dévastateurs du haut taux de chômage des jeunes pour ceux-ci et pour la société.

En ce qui concerne les solutions au problème, de nombreuses études ont engendré des rapports et des recommandations de politiques ou de programmes spéciaux pour les gouvernements dans le but de réduire le chômage et la pauvreté chez les jeunes (par exemple, OCDE, 1994-A; Beaudry et Lemieux, 1996; Fortin, 1984; Ruiz-Quintanilla et al., 1996). Les recherches, comme nous le verrons d'ailleurs dans la revue de littérature, ont été menées

tant au niveau provincial, que national et international. Ces mesures se sont principalement concentrées par le passé sur l'amélioration de la demande de travail de la part des entreprises ou de l'État pour abaisser le niveau de chômage. Par contre, depuis quelques dizaines d'années, les mesures se sont réorientées vers l'ajustement de l'offre de travail (Mirkin, 1987). On retrouve par exemple le partage du temps de travail entre employés, la restriction de l'immigration et l'augmentation du niveau de scolarité requis dans presque tous les domaines du marché du travail.

Or, parmi toutes ces nouvelles mesures axées sur l'offre de travail, la plus populaire (Mirkin, 1987) est celle qui veut que le taux de chômage des jeunes pourrait être abaissé si un nombre suffisant de personnes plus âgées se retiraient du marché du travail, libérant ainsi leurs postes pour des personnes sans emploi (Rix et Ficher, 1982; Association internationale de la sécurité sociale, 1985; Layard et al., 1994; Nickell, 1997; OCDE, 1995-A). C'est à partir de ces affirmations que des entreprises et des gouvernements ont commencé à établir des programmes de retraite anticipée pour les travailleurs âgés dans le but spécifique de laisser entrer des jeunes sur le marché du travail, et donc de réduire leur taux de chômage (Kleiler, 1978; Laczko et al., 1988; Mirkin, 1987; OCDE, 1994-A; Graebner, 1980).

"Les systèmes de retraite conçus en fonction de problèmes spécifiques sur le marché du travail ne visent pas à faciliter le retrait de la vie active des travailleurs âgés mais à réduire les effectifs de la population active et à encourager le remplacement des travailleurs âgés par des jeunes au chômage." (OCDE, 1992, page 228).

Le problème est qu'à notre connaissance, comme nous l'avons mentionné en introduction, aucune recherche ne s'est jamais véritablement penchée sérieusement sur la question, pour essayer de savoir si effectivement, les programmes de retraite anticipée peuvent aider à réduire les taux de chômage généraux et les taux de chômage des jeunes, ou si alors ils n'ont en réalité aucun effet sur la situation de l'emploi chez les jeunes. À notre connaissance, personne n'a tenté de vérifier, en pratique, par des analyses de données statistiques, si un phénomène a une influence sur l'autre. Comme le disent Laczko et Walker (1985),

"As an approach to tackling unemployment, early retirement has commanded very wide support. However, measures to promote selective early retirement have been introduced in the absence of empirical studies of the social implications of these policies." (Cités dans Laczko et al., 1988)

Nous considérons qu'il s'agit là d'une faille importante dans la littérature sur le sujet et c'est la raison d'être de la présente recherche. Les retraites anticipées impliquent généralement des changements énormes pour ceux qui en "bénéficient", et pour la société dans son ensemble. La société connaît-elle toutes les implications des programmes de retraite anticipée?

Ces derniers ont également fait couler beaucoup d'encre, comme nous le verrons plus en détail dans la revue de littérature. Nous pouvons dire sommairement que les recherches sur le sujet ont aussi porté sur les causes et les conséquences de ces pratiques. Les causes sont souvent étudiées sous

l'angle de la concurrence et de la mondialisation: on considère que les entreprises doivent survivre dans un système de plus en plus concurrentiel et peuvent par conséquent envisager des programmes de retraite anticipée pour alléger leur masse salariale et ainsi être plus "flexibles" et "efficaces" (Werther et al., 1990, Rix et Ficher, 1982; Mirkin, 1987; OCDE, 1994-A). Les conséquences des régimes de retraite anticipée et de la diminution du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans concernent habituellement la manière dont sera affecté le style de vie des nouveaux retraités (Guérin et al., 1995; OCDE, 1995-A; Association internationale de la sécurité sociale, 1985; OCDE, 1994-A). Il s'agit habituellement d'ouvrages concernant la gestion des ressources humaines. Il y a eu également bien sûr une foule d'études de type actuariel, calculant les coûts, les revenus et les estimations budgétaires à long terme des programmes pour les bénéficiaires de retraites anticipées. Mais encore ici, les diverses études et recherches qui ont été réalisées sur le sujet ne s'attardent pas aux répercussions que la hausse des retraites anticipées peut avoir sur le reste du marché du travail.

Donc, les deux phénomènes, soit celui du chômage chez les jeunes d'un côté et celui des régimes de retraite anticipée de l'autre, ont déjà été largement documentés par le passé. Par contre, ils n'ont jamais vraiment été spécialement étudiés l'un par rapport à l'autre. Il est à noter ici que si jamais on découvrait que les programmes de retraite anticipée se révèlent inefficaces pour réduire le taux de chômage des jeunes, ils ne seraient pas nécessairement

inefficaces ou inutiles dans l'ensemble. Plusieurs personnes peuvent être très satisfaites de prendre une retraite anticipée, et les entreprises peuvent très bien y trouver leur compte, c'est-à-dire que ces programmes peuvent les aider à diminuer leurs coûts de production. Sauf que si tel était le cas, il serait alors difficile de justifier le financement de ces programmes par les gouvernements.

2.1 QUESTION DE RECHERCHE

Comme il a été mentionné plus haut, le but de cette recherche est de trouver les rapports pouvant exister entre le taux de chômage chez les jeunes et le taux d'activité des personnes de 55 ans et plus, en supposant que ce dernier est fortement influencé par les programmes de retraite anticipée (Calcoen et al., 1993). Avant d'élaborer la question de recherche, il est important de définir les groupes d'âge qui seront étudiés.

Premièrement, les "jeunes" sont définis dans la majeure partie de la littérature par les catégories de 14 à 24 ans (pour l'Italie), de 15 à 24 ans (pour l'Australie, le Canada, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, le Japon, les Pays-Bas et le Portugal) ou de 16 à 24 ans (pour la Norvège, l'Espagne, la Suède et les États-Unis). Pour les fins de cette étude, ils seront définis par la catégorie "15 à 24 ans", étant donné que les principales sources de données utilisées, soit les documents de l'OCDE, formulent leurs statistiques avec cette catégorie. Deuxièmement, les travailleurs plus âgés seront définis par la catégorie "55 à 64

ans". C'est également parce que l'OCDE utilise cette catégorie, mais aussi parce que les programmes de retraite anticipée visent habituellement les travailleurs ayant moins de 65 ans. Il aurait été préférable d'étudier ce groupe séparément, parce que les taux d'activité des 55 à 59 ans sont nettement supérieurs à ceux des 60-64 ans. Toutefois, nos sources de données ne comprenaient pas ces différentes catégories.

Dans la plupart des pays industrialisés, l'âge légal de la retraite demeure encore 65 ans (OCDE, 1995-A; Social security programs throughout the world, 1997); alors on ne parle que très rarement de programmes de retraite anticipée pour les personnes ayant plus de 65 ans. La question de recherche sera donc la suivante:

"Est-ce que la diminution des taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans peut exercer une influence sur le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans?"

On entend ici par "exercer une influence" le fait de faire fluctuer à la hausse ou à la baisse le taux de chômage des jeunes. Le taux d'activité est défini comme le nombre de personnes ayant un emploi ou se cherchant activement un emploi par rapport à la population totale du groupe étudié, tandis que le taux de chômage représente pour l'essentiel le nombre de personnes sans emploi aptes au travail et qui en cherchent un activement par rapport à la population active du groupe étudié. Des définitions plus complètes de ces taux seront présentées

au chapitre 5. Finalement, cette question de recherche se situe au coeur des relations industrielles puisqu'elle porte sur les rapports entre certains éléments du marché du travail. Les conclusions qui devraient en être tirées pourraient aider à mieux comprendre l'efficacité de certaines politiques publiques ou privées (les retraites anticipées) et donc à mieux connaître la dynamique du marché du travail.

CHAPITRE 3

REVUE DE LITTÉRATURE

Puisque cette recherche a pour objet d'examiner deux phénomènes très documentés, cette section sera divisée en deux parties: la première portera sur la littérature traitant du phénomène du chômage chez les jeunes et la deuxième sur la littérature traitant des retraites anticipées. Les recherches bibliographiques ont été effectuées à partir du système Atrium de la Bibliothèque des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Montréal et du système Hector de la bibliothèque de l'École des Hautes Études Commerciales. Les CD-ROMS Econlit et Pais furent également consultés à la BLSH de l'Université de Montréal.

3.1 LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES: DÉFINITIONS ET COMPOSANTES

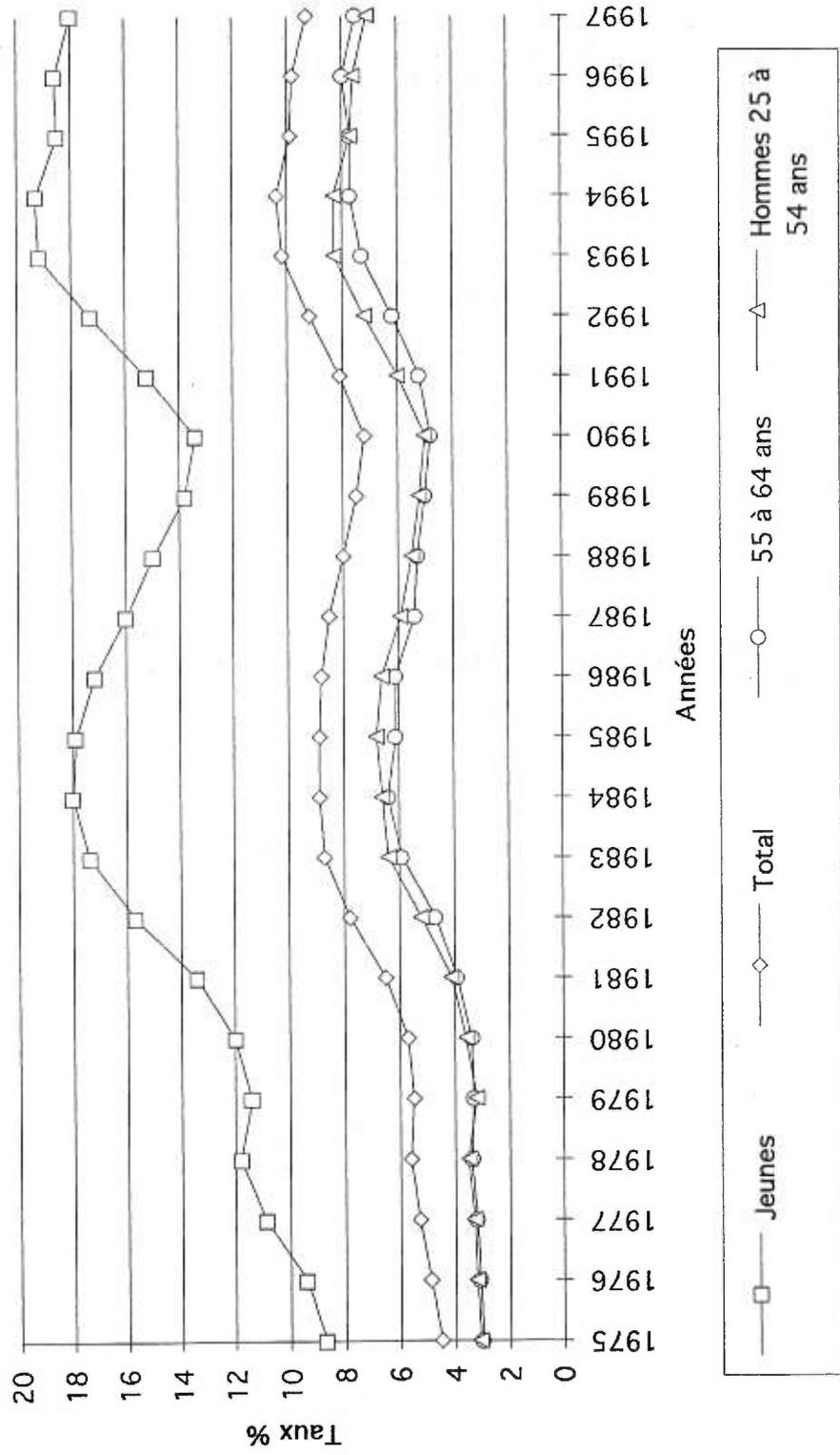
Depuis une bonne vingtaine d'années, les perspectives d'emploi des jeunes se sont considérablement détériorées, et ce dans presque tous les pays industrialisés (OCDE, 1996; Ruiz-Quintanilla et al., 1996). En 1998, le taux moyen de chômage des jeunes dans la zone de l'OCDE était de 13%, soit trois points de pourcentage de plus qu'en 1979, et était à deux chiffres dans la plupart des pays (OCDE, 1999). Dans cette même zone de l'OCDE, le taux moyen d'emploi² des jeunes est passé de 53% en 1979 à 45% en 1998, et cela n'est dû

² Nombre de personnes ayant un emploi / population en âge de travailler

qu'en partie à l'augmentation des taux de fréquentation scolaire. Une autre dimension du phénomène est que les jeunes sont habituellement moins bien rémunérés que leurs aînés et que cette situation s'est détériorée dans le temps (Blanchflower et Freeman, 1996). Ce qu'il importe de constater ici est le fait que même si les taux de chômage des jeunes varient entre pays et à travers les années, ils restent toujours supérieurs à ceux des personnes de 25 ans et plus. Un graphique comparant les moyennes non-pondérées des taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans, des taux de chômage totaux, des taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans et des taux de chômage des personnes de 55 à 64 ans se trouve à la page suivante pour illustrer l'ampleur du taux de chômage chez les jeunes.

Mais avant d'analyser la littérature couvrant le chômage des jeunes, il serait important d'apporter tout d'abord quelques précisions concernant justement le concept du "taux de chômage". On retrouve habituellement deux définitions de ce dernier. La première est celle qui est utilisée par Statistique Canada et par la plupart des organismes gouvernementaux, le taux de chômage "officiel". Il s'agit en général d'une mesure basée sur des enquêtes auprès des ménages de la population pour recenser les personnes qui étaient sans emploi et qui s'en cherchaient un activement au cours des dernières semaines ou qui venaient de perdre leur emploi. Les statistiques de l'OCDE qui sont utilisées dans cette recherche tombent sous cette définition et seront examinées plus en détail au chapitre 5.

GRAPHIQUE 1 Moyennes des taux de chômage de 14 pays de l'OCDE



*Ces pays sont: l'Australie, le Canada, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède et les États-Unis.

La deuxième définition propose une mesure du chômage qui se veut plus près de la réalité du sous-emploi sur le marché du travail: elle inclut dans le taux de chômage toutes les personnes qui ont perdu espoir de se trouver un emploi et qui n'en cherchent plus (les individus "découragés") et les travailleurs à temps partiel qui voudraient un emploi à temps plein (OCDE, 1993; Fortin, 1984). C'est pourquoi les chiffres sur les taux de chômage sont souvent sous-estimés (Fortin, 1984). Les auteurs et experts qui parlent du taux de chômage "réel" veulent donc relativiser les taux de chômage officiels et dénoncent leur insuffisance à refléter la véritable situation du marché du travail (Beaudry et Lemieux, 1996; Nickell, 1997). En France, on parle même de truquage des chiffres du chômage par le gouvernement (Nexon, 1999). En effet, on accuse le gouvernement de mesurer le taux de chômage en ne regardant qu'une seule catégorie de chômeurs: les demandeurs d'emploi "immédiatement disponibles et à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps." Toutes les personnes ne faisant pas partie de cette catégorie sont dès lors exclues des taux de chômage officiels du pays. Nickell et Van Ours (1999) affirment également que certains pays peuvent présenter des faibles taux de chômage parce que les gouvernements s'efforcent de transférer les gens en chômage vers d'autres catégories de citoyens, tel les invalides, en dehors de la population active.

Ainsi, la plupart des auteurs ayant étudié le chômage chez les jeunes estiment qu'il s'agit d'un problème grave pour la société. Par contre, certains considèrent que la situation précaire des jeunes sur le marché du travail n'est

pas si catastrophique que les chiffres l'indiquent. Freeman et Wise (1982), par exemple, avancent qu'il n'y a qu'une très petite minorité des jeunes qui ne peuvent se trouver un emploi et que ce sont eux qui gonflent les taux de chômage car ils y restent pendant plusieurs mois, alors que la plupart des jeunes subissent des périodes de chômage relativement courtes. L'OCDE affirme également que la durée du chômage est plus courte pour les jeunes que pour leurs aînés (OCDE, 1996). Par ailleurs, plusieurs auteurs croient que la situation précaire des jeunes n'est qu'une période de transition difficile entre l'école et le marché du travail (Blanchflower et Freeman, 1996; Freeman et Wise, 1982; OCDE, 1996). Il ne faudrait donc pas généraliser le problème.

On peut finalement reconnaître quatre composantes du chômage qui sont en réalité des sous-catégories du chômage officiel. Le premier est le chômage saisonnier, qui est une sorte de chômage qui se crée en raison du caractère saisonnier de certaines activités (comme la construction ou les sports d'hiver). Ces activités peuvent également se concentrer dans certaines régions; par exemple, dans les régions côtières, les pêcheurs sont souvent considérés comme des chômeurs "saisonniers" durant la période d'hiver. La deuxième est le chômage "frictionnel" qui apparaît lorsqu'il y a en même temps sur le marché du travail des emplois vacants et des chômeurs pour les occuper. C'est le temps requis par les chômeurs pour trouver ces emplois et par les employeurs pour obtenir la main-d'oeuvre recherchée. Troisièmement, le chômage "structurel" apparaît lorsqu'on retrouve des emplois vacants mais

qu'aucun chômeur ne peut occuper en raison d'un manque de qualifications ou d'un éloignement géographique (Bibliothèque du Parlement, 1995). Une quatrième composante du chômage est celle qui indique le taux de chômage en bas duquel on ne peut descendre en stimulant l'économie par des politiques budgétaires ou monétaires sans créer de l'inflation, c'est le taux de chômage "naturel" ou "non-accélérateur d'inflation" (Nickell et Van Ours, 1999; Miville Tremblay, La Presse).

Comme nous l'avons mentionné auparavant, le problème du chômage chez les jeunes a surtout été examiné sous l'angle de ses causes, de ses conséquences et des solutions possibles qu'on pourrait y apporter. Voici donc un aperçu général des composantes de ces trois grands thèmes. Premièrement, les causes peuvent être regroupées en cinq catégories différentes: les causes individuelles, les causes organisationnelles, les causes reliées au contexte économique, au marché du travail et à la législation.

3.1.1. Les causes du chômage chez les jeunes

- *Causes Individuelles:*
 - *Scolarité:* les jeunes moins scolarisés ont beaucoup plus de risques de se retrouver au chômage que ceux qui ont étudié pendant de nombreuses années. C'est une des causes possibles du chômage les plus souvent évoquées (Ruiz-Quintannila et Claes, 1996; Fortin, 1984; M. Gauthier, 1994; Freeman et Wise, 1982).

- Âge: la menace du chômage décroît avec la catégorie d'âge. C'est pourquoi le groupe des 15-19 ans est plus affecté par le chômage que celui des 20-24 ans (Fortin , 1984; Blanchflower et Freeman, 1996) .

- Expérience de travail: les jeunes n'ont habituellement pas une très grande expérience de travail et c'est pour cette raison que les employeurs ne les embaucheraient pas. Ils sont en position concurrentielle faible par rapport aux personnes plus âgées (Freeman et Wise, 1982; Fortin , 1984).

- *Causes organisationnelles:*

- Programmes d'insertion en emploi: un jeune employé qui débute dans un nouveau poste dans une entreprise a plus de risques de se retrouver au chômage s'il est mal encadré. Une entreprise pourrait donc, si cela est rentable, avoir des programmes d'insertion bien définis qui visent à faciliter l'apprentissage d'un nouvel employé (Ruiz-Quintannila et Claes, 1996).

- *Causes reliées au contexte économique: hypersensibilité aux récessions*

- Récession, stabilité ou croissance de l'économie: le chômage des jeunes est très sensible au chômage global ou général. Depuis maintenant plusieurs années, la faiblesse des taux de croissance économique a fait baisser la demande de travail (Blanchflower et Freeman, 1996; Freeman et Wise, 1982; Sorrentino, 1981; Fortin, 1984). Les jeunes sont toujours beaucoup plus influencés par les fluctuations de l'économie et la situation générale du marché du travail que les personnes de 25 ans et plus. Une des explications de cet état de fait est que les

jeunes sont souvent les dernières personnes ayant été embauchées par une entreprise et les premières à être congédiées lors d'une récession, en raison de clauses d'ancienneté des conventions collectives.

“...il ressort de l'analyse empirique de 1961 à 1982 que les variations du taux de chômage des hommes adultes ont entraîné des variations environ deux fois et demie plus grandes du taux de chômage des jeunes hommes et environ une fois et demie plus grandes du taux de chômage des jeunes femmes...” (Fortin, 1984, page 425)

- *Causes reliées au marché du travail:*

- Augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail: les jeunes sont maintenant en concurrence non seulement avec leurs aînés, mais de plus avec la main-d'oeuvre féminine, ce qui n'était pas le cas il y a 30 ou 40 ans (Weiermair, 1986; Blanchflower et Freeman, 1996).

- Emplois précaires: il y a ici deux explications possibles. La première est qu'étant donné que les jeunes ne se voient offrir très souvent que du travail à temps partiel ou du travail temporaire, ils préfèrent recevoir de l'argent des programmes d'assurance-chômage plutôt que de travailler à temps partiel ou temporairement pour un salaire égal ou moindre (Nickell, 1997). La deuxième est que le fait d'avoir occupé des emplois précaires, surtout du travail à temps partiel, augmente les risques pour un jeune de se retrouver, à tout le moins, à nouveau dans des emplois précaires (Ruiz-Quintannila et Claes, 1996). Il est à noter ici qu'on ne fait pas référence aux jeunes qui occupent des emplois à temps partiel ou temporaires parce qu'ils sont aux études; le travail précaire serait simplement offert plus souvent aux jeunes qu'à leurs aînés.

- Secteurs d'activités des jeunes: les jeunes se retrouvent habituellement dans des secteurs d'activité dont les emplois ont un faible taux de rémunération, comme le commerce, la restauration ou l'hôtellerie. Ce sont en plus des emplois précaires qui sont rarement protégés par des conventions collectives (OCDE, 1996; Gauthier, 1994; Blanchflower et Freeman, 1996).
 - Taux de rotation élevé des jeunes: de nos jours, la plupart des jeunes peuvent occuper plusieurs emplois différents de 15 à 24 ans, ce qui fait qu'ils peuvent souvent se retrouver au chômage, pour une courte période. De plus, ils passent souvent du statut d'étudiant au marché du travail, pour ensuite revenir aux études, etc. (Freeman et Wise, 1982; Blanchflower et Freeman, 1996).
 - Baisse de la demande pour des travailleurs moins qualifiés: la mondialisation et la poussée des changements technologiques a fait diminuer le besoin de main-d'oeuvre peu qualifiée (Beaudry et Lemieux, 1996).
- *Causes reliées à la législation:*
 - Loi sur le salaire minimum: si ce dernier augmente, les employeurs ne pourront plus garder autant de jeunes en emploi et devront faire des licenciements. Ce qui entraîne une augmentation de leur taux de chômage (Sorrentino, 1981; Freeman et Wise, 1982; Fortin, 1984; Nickell, 1997).
 - Loi sur l'Assurance-Chômage (ou Emploi): dans plusieurs pays, cette loi a pu être jugée trop généreuse. Elle inciterait la population à ne pas travailler pour en profiter. C'est pourquoi certains gouvernements, comme celui du Canada

récemment, ont réduit l'accessibilité à leurs programmes d'assurance-chômage (Fortin , 1984; Beaudry et Lemieux, 1996; Nickell, 1997).

Deuxièmement, les conséquences du chômage chez les jeunes qu'on dénote le plus souvent peuvent également être regroupées en quatre catégories: conséquences sur l'individu, sur la société, sur le marché du travail et sur la famille.

3.1.2. Les conséquences du chômage chez les jeunes

- *Conséquences individuelles:*

- Suicides et criminalité: les taux de ces deux problèmes augmenteraient avec celui du chômage chez les jeunes (Freeman et Wise, 1982; Blanchflower et Freeman, 1996; Simard, 1995). Freeman et Wise (1982) parlent même de l'accroissement de la prostitution juvénile et de l'usage de drogues dures suite à la hausse des taux de chômage .

- Baisse de la motivation: les jeunes seraient de plus en plus pessimistes quant à leurs possibilités de se trouver un bon emploi dans le futur. Ce qui crée un cercle vicieux: moins ils sont motivés, moins ils chercheront activement un emploi et plus ils se retrouveront au chômage (M. Gauthier, 1994; Blanchflower et Freeman, 1996).

- *Conséquences sur la société:*

- Appauvrissement des jeunes: les jeunes sont de plus en plus pauvres alors

que les personnes plus âgées le sont de moins en moins (depuis la fin des années '70). Par ailleurs, en 1993, au Québec, le taux de pauvreté des jeunes de 15 à 29 ans vivant seuls était de 40% (M. Gauthier, 1994; Fortin, 1982; Blanchflower et Freeman, 1996; Ruiz-Quintannila et Claes, 1996).

- Manque d'expérience: parce qu'ils ne peuvent occuper un emploi régulier, certains jeunes vont se retrouver avec un manque d'expérience de travail. (Poulin Simon et Bellemare, 1983). C'est un cercle vicieux: un jeune au chômage va accuser un manque d'expérience de travail et il aura ainsi une plus grande difficulté à se trouver un emploi. Mentionnons également qu'il peut y avoir un phénomène d'acquisition tardive des connaissances chez les jeunes. Étant donné qu'ils restent plus longtemps aux études, la relève sur le marché du travail se fait attendre.

- *Conséquences sur le marché du travail:*

- Les salaires futurs des jeunes: ils devraient être plus bas pour ceux qui ont connu des périodes de chômage que pour ceux qui n'en ont pas connu car ils n'auront pas accumulé autant d'expérience de travail (Freeman et Wise, 1982).
- Emplois précaires: plusieurs jeunes, pour éviter de se retrouver au chômage, vont accepter de travailler à temps partiel ou temporairement. Donc, on les pousse vers des emplois précaires (Gauthier, 1994). D'un autre côté, un jeune qui a connu des périodes de travail précaire risque de ne trouver que du travail précaire plus tard.

Troisièmement, plusieurs solutions au problème sont fréquemment avancées, bien qu'aucune ne soit parfaite. C'est pourquoi une solution particulière peut très bien fonctionner dans un pays alors qu'elle sera totalement inefficace dans un autre pays.

3.1.3. Les solutions au chômage chez les jeunes

- Encourager une politique générale d'accès à la scolarisation pour le plus grand nombre de jeunes (Fortin , 1984).
- Réduire la générosité des programmes d'Assurance-Emploi. De cette manière, on incite les chômeurs à retourner sur le marché du travail et on dissuade les personnes sans emploi de recourir trop facilement ou rapidement à l'Assurance-Emploi (Beaudry et Lemieux, 1996; Nickell, 1997).
- Créer des programmes de formation des jeunes principalement axés sur les décrocheurs scolaires. On sait que ce sont eux qui risquent le plus de se retrouver au chômage en raison de leur faible scolarisation (Hart et al., 1986).
- Instaurer des systèmes d'apprentis, comme en Allemagne: c'est la formation des jeunes en usine. Ils auraient déjà de bonnes expériences en arrivant sur le marché du travail (Sorrentino, 1981; Weiermair, 1986; Hart et al., 1986).
- Établir des programmes efficaces de création d'emplois³ (Ruiz-Quintannila et Claes, 1996; Hart et al., 1986).
- Créer des programmes de ré-insertion en emploi destinés aux personnes qui restent longtemps au chômage (Hart et al., 1986).

³ Évidemment, cela reste plus facile à dire qu'à faire!

- Encourager le bénévolat: les jeunes pourraient ainsi acquérir de l'expérience de travail même s'ils ne sont pas payés pour leurs tâches (Hart et al., 1986).

Les politiques sociales proposées sont habituellement de nature plus microéconomique et même macroéconomique. Donc, face à l'augmentation des taux de chômage chez les jeunes, un certain nombre de pays ont développé depuis les années 70 des politiques actives du marché du travail pour favoriser les jeunes, mais malheureusement les résultats furent décevants (Beaudry et Lemieux, 1996; Mirkin, 1987; Fortin, 1984).

Comme nous avons pu le constater d'après la littérature analysée, les auteurs et les experts qui se sont prononcés sur le problème du chômage chez les jeunes ne font jamais allusion au taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans et à la place qu'occupe les gens plus âgés sur le marché du travail comme cause possible du problème de chômage des jeunes. De même, à notre connaissance, personne n'a jamais véritablement proposé comme solution au problème d'inciter les personnes de 55 ans et plus à prendre leur retraite prématurément et à quitter le marché du travail pour céder leurs places aux jeunes.

On parle beaucoup plus de cette possibilité à travers la littérature portant sur la baisse des taux d'activité des personnes plus âgées et le phénomène des retraites anticipées, littérature qui constitue justement la deuxième partie de ce chapitre.

3.2 LE PHÉNOMÈNE DES RETRAITES ANTICIPÉES

La retraite est un concept qui existe seulement depuis quelques dizaines d'années dans les sociétés développées. En effet, comme l'expliquent Guérin et al. (1995), avant l'industrialisation, un travailleur arrêta ses activités lorsqu'il n'était plus physiquement capable d'accomplir ses tâches. Il était alors pris en charge par ses proches et par sa famille. Mais le concept reste encore vague de nos jours et sujet à différentes interprétations. Selon Gérard Dion (1991), la retraite est:

"Un abandon définitif du marché du travail qui peut être dû à l'âge, à l'incapacité ou à la maladie, qui peut être volontaire ou obligatoire. C'est l'état d'un individu qui, ayant cessé de travailler pour son employeur en raison de son âge ou de ses capacités, a droit à une pension."

Selon Werther et al. (1990), les régimes de retraite ont été mis sur pied par certaines entreprises pour récompenser leurs employés qui avaient accumulé de nombreuses années de service. Les pressions syndicales et la générosité de certains employeurs ont contribué à étendre ces régimes à la grande majorité des salariés d'aujourd'hui. La plupart des salariés des pays industrialisés bénéficient soit d'un programme de retraite public, soit d'un programme privé ou parfois même des deux; les employeurs et les employés contribuent généralement aux deux régimes (OCDE, 1995-A; OCDE, 1992). Les régimes privés ont évolué par rapport aux régimes publics, en visant souvent à les compléter ou à compenser leurs faiblesses. Par exemple, un régime privé

couvrira ses bénéficiaires jusqu'à 65 ans⁴, l'âge auquel ils peuvent commencer à toucher des rentes des régimes publics (OCDE, 1992). Les modalités et les taux de remplacement du salaire des deux types de régimes influenceront donc les travailleurs âgés dans leur décision de se retirer du marché du travail.

Lorsqu'une entreprise permet à un employé de prendre sa retraite avant 65 ans, âge normal de la retraite (Guérin et al., 1995), on parle alors de retraite "anticipée". Dans ce cas, les rentes sont généralement réduites, car l'employé a contribué au régime de retraite pendant moins d'années que prévu et il devrait en profiter pendant plus longtemps que s'il avait attendu à 65 ans (Werther et al., 1990). Une autre forme de retraite anticipée peut accorder à un employé le droit de partir à la retraite en fonction du nombre d'années de service pour l'employeur et non en fonction de son âge. Quel que soit le type de régime offert, il est clair que le nombre de bénéficiaires des programmes de retraite anticipée a augmenté depuis plusieurs années (OCDE, 1992; Guérin et al., 1995).

Par ailleurs, le développement de l'industrialisation et plus récemment de la mondialisation a incité les entreprises et les gouvernements à adopter des organisations plus flexibles pour affronter la concurrence et maintenir leurs niveaux de rentabilité (Guérin et al., 1995). Les programmes de retraite anticipée ont été élaborés dans le cadre de ce nouvel environnement. La mise

⁴ De toute évidence, il y a des variations entre pays quant à l'âge légal de la retraite.

à la retraite de certains employés permettra à une entreprise de réduire son niveau d'emploi, d'alléger sa masse salariale et parfois de se départir d'employés moins productifs (Graebner, 1980; Werther et al., 1990; Kleiler, 1978). De plus, dans certains pays européens, les coûts administratifs associés au congédiement ou au licenciement d'un employé sont souvent si élevés à cause de la législation qu'il est préférable pour un employeur d'offrir une retraite anticipée à l'employé (Siebert, 1997; OCDE, 1992). Ces retraites anticipées sont alors souvent perçues par les acteurs du milieu comme une forme de chômage "déguisé".

Les employeurs préfèrent souvent embaucher des jeunes employés parce qu'ils sont plus scolarisés, mieux formés (par exemple aux nouvelles technologies) et qu'ils commandent un salaire moins important que les salariés plus âgés (Rix et Fisher, 1982). Toutefois, la productivité des jeunes ne devra pas être inférieure à celle des salariés plus âgés. Lazear (1995) explique que les jeunes commandent habituellement un salaire inférieur à la valeur de leur productivité marginale⁵ alors que les travailleurs plus âgés reçoivent souvent un salaire supérieur à la valeur de leur productivité marginale.

Il est à noter que les syndicats sont généralement favorables aux programmes de retraite anticipée et à l'abaissement de l'âge légal de la retraite (Laczko et al.,

⁵ La valeur de la productivité marginale d'un employé est obtenue en multipliant le prix du produit par la production de l'employé.

1988; Rix et Fischer, 1982; Secrétariat général de l'AISS, 1985). Ces programmes ont été élaborés également par différents gouvernements (OCDE, 1988):

“Un certain nombre de pays ont adopté des plans de préretraite volontaires assortis de l'obligation spécifique pour l'employeur de remplacer la personne qui prend sa retraite par un chômeur. Les premiers dispositifs de ce genre ont été adoptés en Belgique (1976) et au Royaume-Uni (1977).” (OCDE, 1995-A, page 92).

Un des objectifs d'un tel régime est d'inciter les salariés les plus âgés d'une entreprise à choisir volontairement la voie de la retraite avant 65 ans; on ne doit pas pousser un employé à la retraite anticipée s'il désire travailler jusqu'à de l'âge légal de la retraite. Par contre, une entreprise qui a un urgent besoin de réduire sa main-d'oeuvre pourra par exemple augmenter ses primes de départ ou les prestations des salariés dans le but de rendre la retraite anticipée plus attrayante pour ses travailleurs plus âgés (Werther et al., 1990; OCDE, 1992). De nombreux travailleurs peuvent alors réaliser leur rêve de se retirer avant 65 ans et profiter le plus possible de la vie. La décision de ces derniers d'opter pour une retraite anticipée peut donc être influencée par la nature des modalités, la générosité des régimes et par l'état de santé des principaux intéressés. L'effet du chômage de longue durée de leur groupe d'âge peut également orienter leur décision, c'est-à-dire que si une personne considère ses chances de se trouver un autre emploi comme à peu près nulles, elle pourra décider de se retirer de la population active (OCDE, 1988). L'OCDE indique également qu'un faible taux de chômage peut inciter les employeurs à garder le plus longtemps possible leurs travailleurs âgés, car la main d'oeuvre qui

pourrait les remplacer se fait rare. Un faible taux de chômage ralentit donc la baisse des taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans (OCDE, 1994-A).

Dans un cas où la réduction de la main-d'oeuvre n'est qu'un besoin temporaire, une entreprise choisira, par souci de flexibilité, de mettre à pied ses plus jeunes employés plutôt que de se départir définitivement de ses travailleurs âgés en leur offrant des retraites anticipées. L'entreprise pourra ainsi réembaucher ses jeunes travailleurs plus tard, après une reprise économique par exemple (Dussault, 1997). Lorsqu'une entreprise décide de réduire sa main-d'oeuvre de manière permanente, elle préférera mettre à la retraite ses salariés les plus âgés. L'introduction de nouvelles technologies dans une entreprise peut également inciter la direction à vouloir garder ses jeunes employés plutôt que leurs aînés car ils sont en général mieux formés et plus adaptés aux technologies modernes. Sous cet angle, la mise à la retraite des personnes plus âgées apparaît comme une alternative au licenciement des jeunes (OCDE, 1992; Laczko et al., 1988).

Il est intéressant de noter que certains programmes de retraite anticipée n'ont pas été conçus pour les personnes en emploi: certains pays (comme l'Autriche, la Finlande et la Suède) ont expressément introduit des systèmes de pensions de retraite pour chômeurs de longue durée, des travailleurs sans emploi depuis plus de douze mois, et pour des personnes jugées invalides (OCDE, 1992; Mirkin, 1987). Mais étant donné la nature de notre recherche, nous nous

concentrerons seulement sur les retraites anticipées offertes aux personnes ayant un emploi.

Cela nous amène à aborder le point le plus important de la question des retraites anticipées dans le contexte de ce travail. Plusieurs auteurs soutiennent que les programmes de retraite anticipée ont été élaborés en bonne partie pour lutter contre le chômage, et plus particulièrement le chômage chez les jeunes (Guérin et al., 1995; Layard et al., 1994; Rix et Fischer, 1982; Secrétariat général de l'AISS, 1985; Kleiler, 1978; Laczko et al., 1988; Nickell, 1997; Mirkin, 1987; OCDE, 1992).

"Two much-canvassed solutions to unemployment are reduced hours of work and early retirement." (Nickell, 1997, page 70).

"Face à la montée du chômage et à l'accroissement du chômage des jeunes, certains pays ont mis en place des programmes de retraite anticipée assujettis à une condition de remplacement qui oblige l'employeur à embaucher un chômeur, généralement un jeune, pour remplacer les travailleurs partant en retraite anticipée." (OCDE, 1994-A, page 92).

Selon une logique mécaniste, les postes libérés par les personnes ayant choisi la retraite anticipée pourraient être occupés par des jeunes chômeurs, réduisant ainsi leur taux de chômage. Il est bien sûr essentiel que ces nouveaux retraités quittent définitivement le marché du travail et ne se cherchent pas d'autres emplois, car autrement le taux de chômage resterait le même (Kleiler, 1978). Mais, comme nous le verrons plus en détail au prochain chapitre, ce raisonnement peut être qualifié de simpliste. En effet, il est également

vivement contesté par la majorité des auteurs, qui affirment que ce moyen de réduire le niveau de chômage ne peut fonctionner et qu'il engendre même d'autres problèmes (Rix et Fischer, 1982; Layard et al., 1994; Nickell, 1997; Secrétariat général de l'AISS, 1985; OCDE, 1995-A).

D'autres auteurs se sont également prononcés contre les retraites anticipées, mais dans l'optique de l'extension de la vie professionnelle (Guérin et al., 1995). En effet, on souligne le fait que les travailleurs plus âgés sont des ressources très importantes pour une entreprise parce qu'ils ont le plus d'expérience et de savoir-faire et parce que leur santé leur permet aujourd'hui de travailler plusieurs années au-delà de 65 ans. On devrait leur permettre de transmettre leurs connaissances aux plus jeunes et de se diriger progressivement vers la retraite pour le bénéfice de leur santé physique et psychologique (OCDE, 1992; Secrétariat général de l'AISS, 1985). De plus, on note que les coûts des retraites anticipées (pour l'employé, l'employeur et la société) sont de plus en plus élevés (Guérin et al., 1995; OCDE, 1994-A).

Par ailleurs, Rix et Fisher (1982) émettaient déjà au début des années '80 une mise en garde concernant le financement de toute cette vague de retraites anticipées. En effet, un nombre sans cesse grandissant de travailleurs devraient prendre leur retraite alors que les jeunes qui sont supposés financer leurs rentes devraient être de moins en moins nombreux sur le marché du travail, en raison de leur faible taux de natalité. Il y a donc là danger à long

terme de voir le système des retraites être financé par un trop petit nombre de contribuables⁶. Il est important de préciser qu'on fait ici référence à des régimes par répartition des coûts des rentes à travers l'ensemble des salariés et non à des systèmes par capitalisation, où les retraités profitent de l'argent qu'il ont eux-mêmes mis de côté depuis plusieurs années. L'OCDE ajoute qu'en voulant réduire les taux de chômage au moyen des retraites anticipées, la société a peut-être fait naître des attentes incompatibles avec le futur marché du travail, ce qui pourrait aggraver les difficultés de financement des programmes de soutien aux personnes âgées (OCDE, 1995-A).

Bien qu'il y a eu plusieurs études théoriques sur la question, l'étude de Mirkin (1987) est la seule qui, à notre connaissance, a analysé empiriquement les effets des retraites anticipées sur les taux de remplacement qui en découlent et sur l'emploi. L'auteur précise au départ qu'il est difficile de quantifier les effets des programmes de retraites anticipées sur l'emploi parce qu'il existe parfois des centaines de programmes de ce genre dans un seul pays et qu'aucune agence n'est formellement chargée d'en recueillir les résultats sur une base nationale. On parvient tout de même à établir les taux de remplacement de postes libérés par des régimes de retraite anticipée dans huit pays d'Europe, pour la période de 1981 à 1985. La France, avec 95%, est le pays ayant le plus haut taux de remplacement, suivi du Royaume-Uni (70-75%), du Danemark (70-75%), de la

⁶ Bien que l'immigration contribue à augmenter la taille de la population active.

Belgique (67%), de l'Allemagne (60%), de la Suède (50%), de la Finlande (45%) et des Pays-Bas (25%). Il est toutefois important de souligner que cette étude n'examine pas l'effet des programmes de retraite anticipée sur le taux de chômage des jeunes ni sur le taux de chômage général; Mirkin ne fait que rapporter le nombre de postes libérés ayant été comblés par des chômeurs. De plus, la période étudiée (5 ans) est un peu courte.

Tout cela a eu pour conséquence de faire baisser légèrement l'âge légal de la retraite dans plusieurs pays (dont le Canada, les États-Unis, la France, l'Allemagne, l'Irlande, la Norvège et la Suède), bien que celui-ci reste en moyenne de 65 ans et que certains pays l'aient même aboli (OCDE, 1995-A; OCDE, 1988 et 1992).

En dernier lieu, plusieurs études ont démontré que la hausse des retraites anticipées a fortement fait diminuer les taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans un peu partout à travers le monde au cours des dernières années, et plus particulièrement ceux des hommes (Calcoen, Cousineau et Greiner, 1993; OCDE, 1992; OCDE, 1994-A; OCDE, 1995-A).

Les données de l'OCDE utilisées pour notre recherche corroborent en bonne partie ces attentes; nous présentons d'ailleurs au tableau 2 à la page 36 l'ensemble des taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans. On trouvera également en Annexe 1 toutes les données classées par pays, de 1975 à 1997. Ces

taux sont effectivement à la baisse dans neuf des quatorze pays étudiés, c'est-à-dire en Australie, au Canada, en Finlande, en France, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, au Portugal et en Espagne, tandis qu'ils sont demeurés relativement stables en Allemagne, au Japon, en Norvège, en Suède et aux États-Unis.

Les pays ayant mis en place des politiques favorisant la retraite anticipée ont connu les baisses les plus importantes des taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans. La Finlande, la France et les Pays-Bas sont les pays ayant connu les plus fortes réductions du taux d'activité des hommes de 55 à 64 ans, tandis qu'aux États-Unis, au Japon et en Suède, ces mêmes taux d'activité ont le moins baissé (OCDE, 1994-A).

Les taux d'activité des femmes du même groupe d'âge sont en général très inférieurs à ceux des hommes, mais leur tendance à la baisse est moins importante que dans le cas des hommes. Ceci peut être expliqué par un effet inter-générationnel: le taux d'activité total des femmes augmente plus rapidement que la baisse du taux d'activité des femmes de 55 à 64 ans. Les recherches de Calcoen, Cousineau et Grenier (1993) ont montré, à l'aide d'un modèle économétrique en données regroupées par pays et par années, que la réduction de l'âge légal de la retraite et la présence de programmes de retraite anticipée faisaient effectivement diminuer les taux d'activité des hommes de 55 à 64 ans, toutes choses égales par ailleurs.

| TABLEAU 2: Taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans | | | | | | | | | | | | | | |
|---|-----------|--------|----------|--------|---------|---------|--------|-------|----------|---------|----------|---------|-------|---------|
| Années | Australie | Canada | Finlande | France | Allema. | Irlande | Italie | Japon | Pays Bas | Norvège | Portugal | Espagne | Suède | États-U |
| 1975 | 50,8 | 54,3 | 52,7 | 51,7 | 43,5 | 52,4 | 42,0 | 62,7 | 41,7 | 63,0 | 53,4 | 48,9 | 65,5 | 57,2 |
| 1976 | 49,5 | 53,5 | 48,7 | 51,6 | 43,0 | 46,7 | 42,1 | 62,5 | 41,5 | 63,7 | 53,2 | 49,0 | 65,5 | 56,6 |
| 1977 | 49,2 | 53,4 | 47,8 | 53,3 | 43,2 | 50,8 | 47,0 | 62,2 | 40,9 | 65,2 | 52,8 | 48,9 | 65,5 | 56,3 |
| 1978 | 46,7 | 53,6 | 46,8 | 51,8 | 43,4 | 44,9 | 46,7 | 62,7 | 40,4 | 65,3 | 52,1 | 49,1 | 66,0 | 56,3 |
| 1979 | 44,3 | 54,2 | 47,7 | 53,7 | 44,0 | 48,6 | 46,6 | 62,9 | 38,6 | 65,1 | 52,2 | 48,1 | 66,6 | 56,3 |
| 1980 | 44,9 | 53,9 | 49,5 | 53,6 | 44,5 | 45,9 | 47,0 | 63,0 | 37,5 | 64,3 | 52,1 | 47,1 | 66,8 | 55,7 |
| 1981 | 44,2 | 53,5 | 50,2 | 50,7 | 44,2 | 48,7 | 47,4 | 62,8 | 34,0 | 65,0 | 49,9 | 46,3 | 67,6 | 55,0 |
| 1982 | 41,1 | 52,9 | 51,6 | 47,1 | 43,3 | 45,4 | 46,8 | 63,5 | 32,9 | 64,9 | 49,3 | 45,4 | 68,0 | 55,1 |
| 1983 | 40,9 | 52,1 | 50,4 | 42,6 | 41,8 | 48,4 | 44,4 | 63,7 | 33,3 | 66,4 | 50,3 | 44,6 | 68,2 | 54,5 |
| 1984 | 40,3 | 51,5 | 49,8 | 40,1 | 40,3 | 47,3 | 43,6 | 62,9 | 31,0 | 65,7 | 49,7 | 43,3 | 67,7 | 54,2 |
| 1985 | 39,7 | 51,4 | 48,7 | 40,0 | 39,8 | 46,0 | 43,4 | 62,9 | 28,9 | 66,2 | 47,9 | 42,7 | 67,7 | 54,2 |
| 1986 | 40,9 | 50,4 | 46,0 | 39,7 | 40,5 | 45,1 | 43,0 | 62,7 | 27,2 | 66,3 | 45,9 | 41,6 | 68,3 | 54,0 |
| 1987 | 40,9 | 50,4 | 42,7 | 39,2 | 40,9 | 44,5 | 42,8 | 63,0 | 30,5 | 66,6 | 45,7 | 40,8 | 69,1 | 54,4 |
| 1988 | 41,8 | 50,6 | 41,9 | 39,2 | 40,8 | 43,7 | 42,7 | 63,0 | 30,8 | 64,8 | 46,2 | 40,3 | 69,3 | 54,6 |
| 1989 | 42,6 | 49,9 | 42,0 | 38,7 | 40,8 | 41,9 | 42,1 | 63,7 | 30,8 | 63,5 | 46,7 | 40,3 | 69,0 | 55,5 |
| 1990 | 44,1 | 50,0 | 42,4 | 38,1 | 41,6 | 42,2 | 42,9 | 64,7 | 30,9 | 63,1 | 48,4 | 40,0 | 70,5 | 55,9 |
| 1991 | 42,9 | 48,9 | 42,9 | 37,2 | 38,8 | 42,5 | 42,9 | 66,0 | 29,0 | 62,8 | 50,8 | 39,5 | 70,8 | 55,5 |
| 1992 | 43,0 | 49,0 | 42,5 | 36,8 | 39,4 | 41,8 | 42,7 | 66,2 | 29,5 | 62,7 | 48,1 | 39,4 | 69,2 | 56,2 |
| 1993 | 42,4 | 48,5 | 42,0 | 36,7 | 39,0 | 42,4 | 43,9 | 66,5 | 29,1 | 62,3 | 46,6 | 38,6 | 66,9 | 56,4 |
| 1994 | 43,7 | 48,7 | 42,9 | 35,9 | 40,7 | 43,0 | 40,0 | 66,1 | 30,2 | 63,3 | 47,9 | 36,8 | 66,2 | 56,8 |
| 1995 | 44,9 | 47,4 | 44,4 | 36,1 | 42,5 | 42,5 | 37,9 | 66,2 | 30,3 | 64,8 | 46,6 | 36,5 | 66,9 | 57,2 |
| 1996 | 45,9 | 47,9 | 46,4 | 36,6 | 43,6 | 43,2 | 38,9 | 66,3 | 31,6 | 66,0 | 48,5 | 37,3 | 68,6 | 57,9 |
| 1997 | 45,3 | 48,4 | 44,7 | 36,7 | 43,7 | 42,6 | 38,7 | 66,9 | 32,7 | 67,7 | 49,4 | 37,8 | 67,6 | 58,9 |

Donc, à notre connaissance, aucune étude internationale ne s'est jamais véritablement penchée sur la question des effets possibles des régimes de retraite anticipée sur le marché du travail des jeunes. Mirkin (1987) a bien examiné les taux de remplacement des postes libérés par les programmes de retraite anticipée, mais son étude ne porte que sur huit pays pour une période de cinq ans et est donc très limitée sur le plan méthodologique. Notre étude porte sur quatorze pays pour une période de 23 ans, et nous analyserons l'effet de la baisse des taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans (qui reflète en partie la hausse des retraites anticipées) sur le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans.

CHAPITRE 4

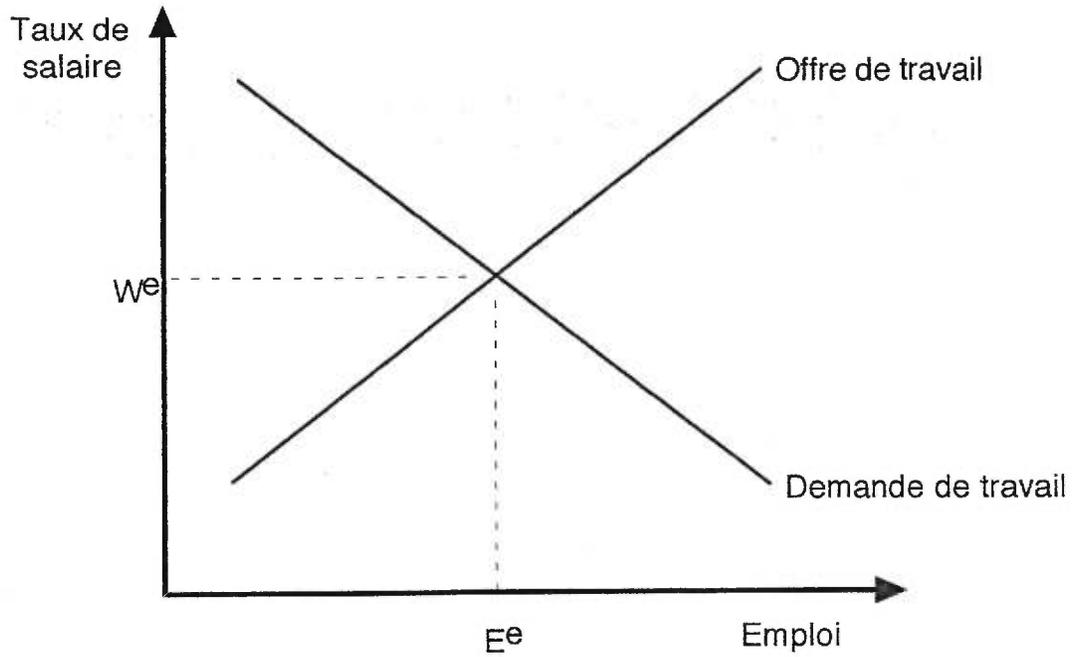
CADRE THÉORIQUE

Il est évidemment nécessaire, pour construire un modèle d'analyse et des hypothèses de recherche convenables, de s'appuyer sur certains fondements théoriques. Étant donné que cette recherche se propose d'analyser des phénomènes qui n'ont jamais véritablement été mis en relation, il convient de s'appuyer sur les grandes théories économiques générales pour établir des bases concrètes à cette recherche. On peut distinguer la théorie néo-classique et la théorie keynésienne.

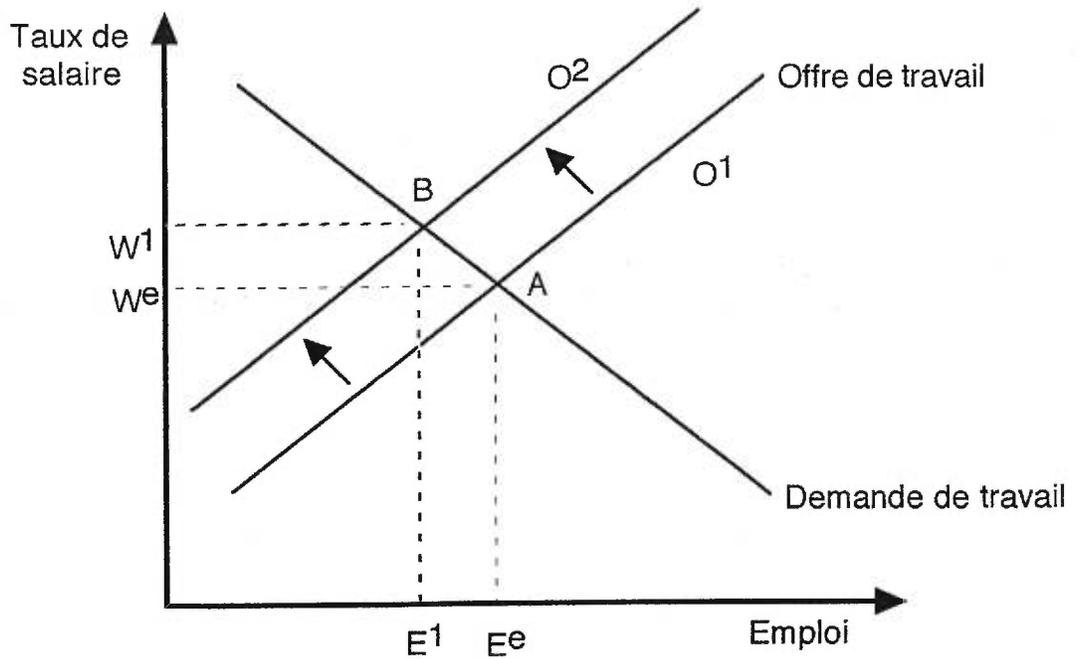
4.1 LA THÉORIE NÉO-CLASSIQUE

Comme l'explique Cousineau (1989), la théorie néo-classique définit un marché du travail en équilibre au point de rencontre entre la courbe d'offre de main d'oeuvre (positive) et la courbe de demande de main d'oeuvre (négative), tel qu'illustré par le graphique 2 à la page suivante. Cette rencontre des courbes d'offre et de demande est représentée par le point A, qui correspond à un taux de salaire d'équilibre (W^E) et un niveau d'emploi d'équilibre (EE). La théorie prévoit qu'une pénurie ou un surplus de main d'oeuvre sur ce marché déstabilisera l'emploi et les salaires, et que les taux de salaire devraient rééquilibrer le marché. Si on considère que la diminution des taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans correspond à une diminution de

GRAPHIQUE 2: MARCHÉ DU TRAVAIL



GRAPHIQUE 3 : BAISSÉ DE L'OFFRE DE TRAVAIL



l'offre de travail sur le marché, la courbe de l'offre devrait se déplacer vers la gauche. C'est ce qui est illustré au graphique 3: une situation de pénurie de main d'oeuvre. La courbe O^1 se déplace et devient la courbe O^2 ; le salaire d'équilibre passe alors de W^E à W^1 tandis que le niveau d'emploi passe de E^E à E^1 . Les taux de salaire rééquilibrent comme prévu le marché du travail. Donc, la théorie néo-classique en conclut que cette baisse de l'offre de main d'oeuvre devrait faire augmenter les salaires mais aussi réduire l'emploi, ainsi que le Produit Intérieur Brut. En effet, ce dernier devrait aussi diminuer parce que si les salaires augmentent, les coûts de production pour les entreprises augmentent, ce qui a pour conséquence de pousser les entreprises à hausser leurs prix, ce qui entraîne une diminution de la consommation et finalement une baisse du PIB. Alors, en s'appuyant sur cette théorie, on pourrait estimer que la baisse du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans ne fera pas diminuer le taux de chômage des jeunes; ce dernier pourrait même augmenter.

Cependant, la théorie de l'interaction des marchés du travail (Cousineau, 1989) nous dit qu'une réduction de l'offre de travail dans un certain marché est parfois accompagnée d'une augmentation de l'offre dans un autre marché. Par exemple, dans le cas où un marché A n'offrirait plus des salaires intéressants et que le marché B en offrirait, il y aurait un transfert d'une certaine partie de la main d'oeuvre de A à B. Mais cette explication n'est pas très intéressante dans notre cas, puisque les personnes qui prennent leur retraite se retirent

habituellement complètement du marché du travail. Elles ne se dirigent pas vers un deuxième marché.

Le modèle néo-classique prédit que le fonctionnement du marché du travail devrait éliminer les situations de chômage et que le plein emploi devrait être la norme, si on n'empêche pas les forces du marché de s'exprimer (Dussault, 1997). Toutefois, la persistance des hauts taux de chômage depuis de nombreuses années dans certaines parties du monde industrialisé, en Europe plus particulièrement, assujettit le modèle néo-classique à la critique.

4.2. LA THÉORIE KEYNÉSIENNE

La théorie keynésienne propose des explications alternatives à celles des théoriciens néo-classiques. Ces derniers vont tenter d'expliquer la présence du chômage par la rigidité des salaires à la baisse, par la présence des syndicats, du salaire minimum et des régimes de sécurité du revenu. La théorie keynésienne, qui se veut plus macroéconomique, affirme que l'emploi ne dépend pas vraiment du niveau de salaire mais bien de la demande effective de main-d'oeuvre (Dussault, 1997). La théorie keynésienne est souvent employée par plusieurs auteurs qui soutiennent que les postes libérés par des retraites anticipées ne reviendront pas nécessairement à des jeunes chômeurs; le marché du travail n'est pas composé d'un nombre défini d'emplois, et les postes libérés peuvent bien être abolis par les dirigeants d'entreprises si cela se

fait dans un contexte de rationalisation (Rix et Fischer, 1982; Layard et al., 1994; Nickell, 1997; Secrétariat général de l'AISS, 1985; OCDE, 1995-A). C'est donc la demande effective de main d'oeuvre qui prévaut. De plus, le nombre d'emplois disponibles sur le marché fluctue énormément de semaine en semaine. Toujours selon la théorie de Keynes, on doit augmenter les revenus des travailleurs et non diminuer leurs salaires pour stimuler la consommation et ainsi faire croître l'emploi. Donc, la théorie keynésienne nous porte autant à croire que le taux de chômage chez les jeunes ne serait pas influencé par la baisse du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans, puisque c'est la demande effective de main d'oeuvre qui dirige le marché.

Les grandes théories économiques ne nous renseignent donc pas beaucoup sur l'effet possible de la baisse du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans sur le taux de chômage des jeunes. Les pistes qu'elles offrent sont très générales mais elles serviront tout de même à l'élaboration des hypothèses de recherche, que nous verrons au prochain chapitre. Voyons maintenant l'opinion des auteurs et des théoriciens quant à l'influence possible de la baisse du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans sur le taux de chômage des jeunes.

Tout d'abord, Nickell (1997) ne croit pas, d'un point de vue théorique, que les régimes de retraite anticipée peuvent entraîner une diminution du taux de chômage. Il rejoint la théorie néo-classique quand il affirme qu'une réduction forcée de l'offre de travail résultant de programmes de retraite anticipée

imposera une telle pression à la hausse sur les salaires que cette pression ne pourra être réduite que par une baisse équivalente de la demande de main-d'oeuvre.

"In fact, all historical evidence shows that, for a given institutional structure, the amount of work to be done tends to adjust in line with the available supply of labour, leaving equilibrium unemployment unaffected." (page 70)

L'OCDE se base également sur la théorie néo-classique pour affirmer dans son Étude sur l'emploi de 1994 que l'application généralisée des programmes de retraite anticipée ne saurait parvenir à son objectif de partage du travail avec les chômeurs, dans la mesure où la réduction de l'offre de main-d'oeuvre va plutôt créer une pression à la hausse sur les salaires et donc une réduction de la demande de main-d'oeuvre de la part du patronat.

Les recherches de Mirkin (1987) ont montré pour leur part que les taux de remplacement des salariés ayant quitté leur emploi dans le cadre de programmes de retraite anticipée sont à tout le moins décevants. Même en Belgique, où la loi peut imposer des amendes aux employeurs qui ne remplacent pas leurs nouveaux retraités par des chômeurs, le taux de remplacement n'est que de 67%, ce qui signifie que 33% des postes libérés par des retraites anticipées ont été abolis. À long terme, Mirkin croit qu'il est très dangereux d'encourager ces politiques de retraite anticipée car elles pourraient devenir trop coûteuses pour la société, étant donné qu'une trop petite partie de la population active devrait prochainement soutenir financièrement

l'ensemble des personnes à la retraite.

Kleiler (1978) analyse les effets possibles sur le taux de chômage général des options qui s'offrent aux nouveaux retraités. En premier lieu, lorsque les nouveaux bénéficiaires de retraites anticipées se retirent du marché du travail, donc de la population active, le taux de chômage devrait diminuer. Par contre, si les postes de ces retraités ne sont pas comblés par des chômeurs, ce qui est souvent le cas, le taux de chômage resterait le même. Deuxièmement, lorsque ces bénéficiaires décrochent un autre emploi et demeurent dans la population active, ils continuent de travailler tout en touchant leur pension, donc leurs retraites anticipées ne diminueraient pas le taux de chômage. Troisièmement, s'ils cherchent un emploi mais n'en trouvent pas, ils devraient faire augmenter le taux de chômage, car ils demeureraient toujours dans la population active.

Quant aux retraités qui continuent de travailler, ils pourraient faire une concurrence déloyale aux jeunes et aux autres membres de la population active, car ils sont plus indépendants financièrement et peuvent donc se permettre de travailler pour un salaire plus bas que la moyenne, étant donné qu'ils ont moins besoin de leur salaire pour subvenir à leurs besoins. Leur indépendance financière favorise donc les employeurs, qui préfèrent les embaucher à salaire moindre que d'autres candidats. D'un autre côté, ces même retraités pourraient au contraire demander un salaire supérieur à la

moyenne, justement parce qu'ils sont indépendants financièrement et peuvent se permettre d'être très sélectifs, étant donné qu'ils peuvent au moins compter sur leurs revenus de retraite s'ils ne trouvent pas l'emploi qu'ils recherchent.

Le secrétariat général de l'AISS (1985) note, quant à lui, que des programmes de retraite anticipée peuvent effectivement faire baisser le taux de chômage général d'une région ou d'un pays, mais en jouant simplement sur la définition des membres de la population active. Si on décide par exemple de donner le droit à la retraite anticipée aux chômeurs âgés, le taux de chômage va effectivement diminuer, car les chômeurs ne feront alors plus partie de la population active, mais cela n'améliore en rien les possibilités d'emploi pour ceux qui restent sur le marché du travail. De plus, les postes libérés par les départs à la retraite anticipée sont beaucoup plus souvent abolis que comblés par un chômeur. Les programmes de retraite anticipée ne créent donc pas d'emplois, on redistribue tout au plus les postes existants.

L'économiste Alain Bonnin partage également ce point de vue (Le Devoir, 26 juillet 1996). Selon lui, le nombre de postes libérés pour les chômeurs est toujours inférieur au nombre de mises à la retraite. Il est illusoire de penser qu'on peut régler le problème du chômage en répartissant le peu d'emplois encore disponibles; la création d'emplois doit passer par la création de la richesse.

Layard, Nickell et Jackman (1994) sont également d'avis que les mesures visant à accroître l'importance des régimes de retraite anticipée ne seraient pas efficaces pour réduire le chômage. Selon eux, la réduction de l'offre de travail provoquée par les retraites anticipées n'affecte en rien le taux de chômage d'équilibre du marché du travail. Cela s'explique par une réduction de la demande de travail qui s'ajuste à la baisse de l'offre de travail. Par conséquent, non seulement les régimes de retraite anticipée n'aident-ils pas à réduire le chômage, mais ils font diminuer l'emploi en plus d'appauvrir les pays qui les adoptent.

“Two policies that are very popular would be clearly counter-productive. The first is the policy of reducing the labour force by early retirement. As we have shown, it is the unemployment rate that equilibrates the labour market. If the size of the labour force is reduced, the equilibrium unemployment rate is unaffected. ...Thus, early retirement does not make jobs available for people who would otherwise be unemployed: it just reduces employment.” (Layard et al., 1994, page 107).

Kühlewind (1985) est le seul auteur que nous ayons analysé qui propose des arguments en faveur de la baisse de l'âge légal de la retraite et d'une plus grande "flexibilité" de celle-ci pour lutter contre le chômage. Ses recherches ont été effectuées en République fédérale d'Allemagne. Le premier argument, qui suppose un profil de productivité très particulier, concerne la productivité des entreprises, qui serait accrue par l'arrivée de nouveaux travailleurs sur le marché suite à l'abaissement de l'âge légal de la retraite. Son deuxième argument va à l'encontre de celui qui veut que les travailleurs ne soient pas substituables entre eux pour différents emplois. Selon lui, la structure du

marché du travail est plus flexible qu'on ne le croit, et les chômeurs peuvent facilement remplacer les personnes qui partent à la retraite. Troisièmement, il ne croit pas que la hausse des régimes de retraite anticipée et l'abaissement de l'âge légal de la retraite se transforment en des mesures irréversibles parce qu'elles seraient un jour considérées comme des acquis sociaux ne pouvant plus être modifiés; il suffit en effet de limiter pour un temps déterminé l'élargissement de la retraite flexible, comme cela a déjà été fait à quelques reprises en République fédérale d'Allemagne.

Finalement, nous pouvons conclure que la très grande majorité des auteurs des travaux qui furent analysés se montrent très sceptiques en ce qui concerne les effets possiblement bénéfiques qu'une baisse du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans pourrait avoir sur le taux de chômage des jeunes. Nos hypothèses de recherche seront donc orientées dans le même sens.

CHAPITRE 5

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre sera divisé en cinq parties: nous présentons premièrement les variables qui ont été employées dans cette recherche, puis la source des données utilisées. La troisième partie comporte nos hypothèses de recherche et la quatrième introduit le modèle d'analyse. En dernier lieu, nous ferons une brève présentation du programme informatique qui fut nécessaire à l'analyse des données.

5.1. LES VARIABLES INDÉPENDANTE, DÉPENDANTE ET CONTRÔLES.

Tout d'abord, il est important d'explicitier la construction des variables. À la base, notre étude est internationale et en série chronologique; nous devons donc définir des concepts qui nous conduisent à des mesures observables dans plusieurs pays sur une longue période de temps. Il y a d'abord le *phénomène des retraites anticipées*. Tel qu'expliqué précédemment, les départs du marché du travail occasionnés par les retraites anticipées gagnent en popularité depuis plusieurs années (OCDE, 1992; OCDE, 1995-A). On pourrait subdiviser ce concept en une foule de dimensions, par exemple les différents types de retraite anticipée qui peuvent être offerts sur le marché du travail, les différences entre les régimes publics et les régimes privés, etc. Mais cette division n'aurait pas beaucoup d'utilité puisque de toute façon, il n'y a qu'un indicateur pour rendre

compte de la hausse de popularité des programmes de retraites anticipées et du retrait massif du marché du travail des travailleurs plus âgés. Cet indicateur est le "taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans" (Tact55)⁷, qui représente la proportion des personnes de 55 à 64 ans qui occupent un emploi ou sont activement à la recherche d'un emploi sur le marché du travail par rapport à la population totale de ce groupe d'âge. Ce taux d'activité constitue notre variable indépendante, puisqu'on cherche à connaître principalement l'effet du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans sur le niveau de chômage des jeunes.

Il nous apparaît important de rappeler que nous parlons exclusivement dans cette recherche de retraites "irréversibles", c'est-à-dire que ceux qui en bénéficient ne peuvent revenir travailler pour l'entreprise qu'ils ont quitté. Par ailleurs, nous sommes conscients du fait que le phénomène des retraites anticipées n'est pas le seul facteur qui peut influencer le taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans. Nous croyons tout de même que cet indicateur est adéquat pour notre étude.

D'un autre côté, nous retrouvons le concept *du chômage chez les jeunes*. Encore ici, on pourrait diviser la mesure de ce concept en plusieurs dimensions; par exemple, Statistique Canada considérerait un individu comme chômeur si, lors de son enquête, il était âgé de plus de 15 ans, soit qu'il était sans emploi et se cherchait activement du travail, soit qu'il n'avait pas

⁷ Excepté pour l'Italie, qui utilise la tranche d'âge "50 à 64 ans".

activement cherché de travail mais avait été congédié depuis 26 semaines ou moins avec l'espoir d'être rappelé au travail, ou soit qu'il n'avait pas activement cherché de travail et s'attendait à occuper un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes (Bibliothèque du Parlement, 1995). Mais en fait, une seule dimension est véritablement importante pour mesurer le niveau de chômage dans une population: le taux de chômage. Ainsi, l'indicateur qui sera utilisé pour évaluer le niveau de chômage chez les jeunes sera le "Taux de chômage des personnes de 15 à 24 ans" (Tchoje)⁸. Ceci constitue la variable dépendante de la recherche. Nous utiliserons aussi le taux de chômage des jeunes hommes de 15 à 24 ans et le taux de chômage des jeunes femmes de 15 à 24 ans pour mesurer l'effet de la variable indépendante sur les deux groupes.

Les autres variables qui seront utilisées ont été choisies parce qu'elles peuvent aussi influencer le taux de chômage des jeunes, et c'est pourquoi elles sont considérées comme des variables contrôles. Il est bien certain que nous n'avons pas été en mesure d'inclure dans notre analyse toutes les variables pouvant avoir une influence sur le taux de chômage des jeunes. Par exemple, la générosité des systèmes d'assurance-chômage des différents pays, leurs politiques actives du marché du travail, le pouvoir et l'influence des syndicats, le salaire minimum, le niveau de scolarité des jeunes, la réglementation, les lois et les normes régissant le marché du travail de chaque pays, etc. Toutes ces

⁸ Excepté pour la Norvège, l'Espagne, la Suède et les États-Unis, où on utilise la catégorie d'âge "16 à 24 ans" et pour l'Italie (14 à 24 ans).

variables ne sont pas intégrées explicitement dans l'analyse. Le principal problème est que ces variables sont très difficilement quantifiables de manière à les utiliser dans cette étude. Même dans les cas où elles étaient quantifiées dans la littérature, leurs statistiques ne répondaient pas aux critères de notre banque de données, c'est-à-dire qu'elles n'étaient pas présentées en série temporelle continue ou qu'elles étaient produites pour quelques pays seulement. Cela peut créer un biais dans l'analyse car nous ne pouvons savoir exactement comment ces variables peuvent affecter le taux de chômage des jeunes. C'est pourquoi nous avons eu recours à des variables dichotomiques, comme il sera expliqué plus loin dans cette section.

Nous avons identifié en premier lieu des variables reflétant la conjoncture ou la demande de travail: le niveau de chômage total et le niveau de chômage des hommes de 25 à 54 ans. Deuxièmement, pour savoir qui sont les concurrents des jeunes sur le marché du travail, nous avons identifié les variables reflétant l'offre de travail: le niveau d'activité des jeunes, le niveau d'activité total et celui des femmes. Nous avons également identifié une variable reflétant les caractéristiques propres à chaque pays et une variable reflétant le passage du temps. Nous utiliserons donc en tout sept variables contrôles; voici leurs descriptions et leurs indicateurs:

Le niveau de chômage total: exprimé par le taux de chômage total (Tchoto). Étant donné que les récessions et les périodes de croissance affectent beaucoup

le chômage chez les jeunes, cette variable témoigne de l'état général de l'économie. Par contre, le taux de chômage des jeunes est lui-même compris dans le taux de chômage total, ce qui devrait entraîner un biais d'estimation positif quant aux effets de cette variable sur le niveau de chômage des jeunes.

Le niveau de chômage des hommes: exprimé par le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans (Tchoh25), excepté pour l'Italie (25 à 59 ans). Selon les données de l'OCDE, le groupe des hommes de 25 à 54 ans est habituellement celui ayant le plus bas taux de chômage dans la population. C'est une autre manière pour nous de contrôler l'effet de l'état général de l'économie; la différence entre le taux de chômage total et le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans est que ce dernier exclut les jeunes et les personnes plus âgées, les deux groupes en cause dans notre étude. Nous n'utiliserons pas ensemble ces deux variables contrôles dans une même équation. La présence du taux de chômage total ou de celui des hommes de 25 à 54 ans dans une équation nous permettra d'augmenter la validité de notre analyse de l'effet de la variable indépendante sur la variable dépendante. Ainsi, nous tenons compte de l'effet de l'état de l'économie sur le taux de chômage des jeunes.

Le niveau d'activité des jeunes: exprimé par le taux d'activité des jeunes⁹ de 15 à 24 ans (Tactje), cette variable est rattachée à la théorie néo-classique. En effet, selon cette théorie, si l'offre de main-d'oeuvre augmente, le taux de chômage

⁹ Bien entendu, le taux d'activité des jeunes incorpore le niveau de chômage des jeunes; cette variable peut donc être influencée par la variable dépendante. Nous n'avons pas tenté de corriger les biais de simultanéité potentiels.

des jeunes devrait aussi augmenter si les salaires sont rigides. Nous expliquerons ce processus plus en détails à la section 5.3.

Le niveau d'activité total: exprimé par le taux d'activité total (Tactto). Les fluctuations du nombre d'individus dans la population active totale devraient aussi affecter¹⁰ le taux de chômage des jeunes, si ces derniers sont en concurrence pour les emplois disponibles avec tous les autres membres de la population active.

Le niveau d'activité des femmes: exprimé par le taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans (Tactf25), excepté pour l'Italie (25 à 59 ans). Si il y a concurrence des femmes adultes et des jeunes pour les mêmes emplois sur le marché du travail, alors une hausse du taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans peut contribuer à garder le taux de chômage des jeunes élevé. Nous avons cherché à en rendre compte en concentrant notre mesure sur le sous-groupe des 25 à 54 ans.

Les caractéristiques socio-politiques des pays étudiés: exprimées par des valeurs dichotomiques (D1 à D14). Ces valeurs sont destinées à tenir lieu de variables spécifiques à chaque pays, c'est-à-dire qu'elles expriment les caractéristiques socio-politiques trop difficiles à quantifier de chaque pays et qui n'ont pas changé au cours de la période à l'étude mais qui influencent le taux de chômage des jeunes. En d'autres mots, elles servent à contrôler les effets possibles des lois, de l'organisation et du fonctionnement du marché du travail

¹⁰ Quoique dans une proportion moins importante que pour le taux d'activité de leur groupe d'âge si les marchés sont segmentés.

et du système d'éducation propres à chaque pays sur les taux de chômage des jeunes. Par exemple, le système d'éducation allemand est reconnu pour son efficacité à intégrer les jeunes apprentis au marché du travail. Une variable dichotomique prend la valeur de "1" lorsqu'elle est associée à une série de données pour un pays en particulier et de "0" pour toutes les autres séries.

L'effet du temps: exprimé par un terme de tendance temporel (TT). Cette variable indique que le passage du temps peut influencer le taux de chômage des jeunes, mais dans une autre mesure que la conjoncture d'une époque ou d'un cycle économique. L'effet de la tendance temporelle sur le taux de chômage des jeunes serait beaucoup plus régulier que la conjoncture, qui fluctue énormément d'une époque à l'autre.

5.2. SOURCE DES DONNÉES

L'ensemble des données qui ont été utilisées pour cette recherche se trouve en Annexe 1, classées par pays et par groupe d'âge. Nous avons analysé les taux de chômage et d'activité de 14 pays de l'OCDE sur une période 23 ans (1975 à 1997). Ces pays sont: l'Australie, le Canada, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède et les États-Unis. Notre étude se limite à 14 pays parce que les séries de données concernant les autres pays membres de l'OCDE étaient incomplètes. Les séries de statistiques de la Belgique et du Danemark par exemple ne débutent qu'en 1983.

Nous avons besoin d'une banque de données à la fois homogène et suffisamment hétérogène pour assurer la validité externe de notre étude. Les données de notre échantillon proviennent donc toutes de pays industrialisés et elles varient assez entre elles pour rendre les analyses internationales significatives. Ces pays, par ailleurs comparables, ont des taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans de même que des politiques de retraites anticipées sensiblement différents. L'impact de ces programmes de retraite sur les taux de chômage des jeunes sera alors plus facilement mesurable pour l'ensemble des pays.

La très grande majorité de ces données provient directement des publications officielles de l'OCDE "Statistiques de la Population Active", pour les éditions 1974 à 1994 et 1977 à 1997. Par contre, étant donné que les séries de ces recueils ne sont pas toujours complètes, quelques données ont dû être estimées, pour l'Irlande et l'Italie seulement¹¹; elles se trouvent en italique dans les tableaux de l'Annexe 1.

Finalement, certaines données manquantes dans les recueils nous ont été communiquées par courrier électronique par les bureaux de l'OCDE à Paris. Nous verrons dans un premier temps comment l'OCDE définit ses statistiques et deuxièmement comment nous avons procédé pour estimer nos propres données lorsque cela était nécessaire.

¹¹ Ceci correspond en fait à moins de 1,5% du total des données.

5.2.1. Définitions des différents taux par l'OCDE

Les statistiques relatives à ce travail se trouvent à la partie III des recueils de l'OCDE et sont préparées par la Division des statistiques et indicateurs de la Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales. Ces séries chronologiques présentent les taux standardisés d'activité et de chômage selon l'âge et le sexe pour vingt pays membres de l'OCDE; les chiffres sont supposés être conformes aux définitions internationales adoptées en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT) et l'OCDE.

Par contre, l'OCDE émet une mise-en-garde concernant l'utilisation de ces statistiques: étant donné qu'il existe des différences sensibles entre les pays concernant les concepts utilisés, les classifications et le mode d'obtention des données, les comparaisons internationales doivent toujours être effectuées avec précaution. Mais on ajoute que les chiffres dérivés, tels les pourcentages et les indices, peuvent plus facilement se comparer entre eux que les chiffres absolus.

En effet, l'OCDE se sert de différentes sources pour recueillir ses données: les réponses des Offices Statistiques des pays aux questionnaires adressés par la Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE, des rapports divers, des documents de sources nationales et internationales et des échanges d'informations avec l'Union Européenne et le BIT. Les données annuelles peuvent donc se référer à des moyennes

mensuelles, trimestrielles ou à des mois spécifiques de chaque année.

Voici maintenant les définitions exactes que donne l'OCDE:

Population totale: l'ensemble des nationaux présents ou temporairement absents du pays et les étrangers établis en permanence dans le pays. Cela comprend les Forces armées nationales stationnées à l'étranger, les marins marchands en mer, le personnel diplomatique à l'étranger, les civils étrangers résidents dans le pays et les personnes déplacées résidentes dans le pays.

Population active totale: les personnes qui remplissent les conditions pour être incluses parmi les personnes pourvues d'un emploi ou les chômeurs, tel que défini ci-dessous.

Population active civile: la population active civile correspond à la population active totale à l'exclusion des forces armées.

Population active occupée: les personnes pourvues d'un emploi comprennent la population active civile occupée plus les forces armées et toutes les personnes pourvues d'un emploi.

Chômeurs: toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié qui, au cours de la période de référence, étaient¹²:

- a) Sans travail
- b) Disponibles pour travailler dans un emploi salarié ou non durant la période de référence
- c) À la recherche d'un travail, c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou un emploi non-salarié.

Il est à noter ici que les étudiants qui satisfont aux critères exposés ci-dessus devraient être considérés comme chômeurs.

Taux d'activité: rapport entre la population active totale (ou civile) du groupe d'âge étudié et la population totale du même groupe d'âge - sauf pour le taux d'activité global. Le taux d'activité global est défini par le rapport entre la population active totale (ou civile) et la population totale âgée de 15 à 64 ans.

Taux de chômage: rapport entre le nombre de chômeurs du groupe d'âge étudié et la population active totale (ou civile) du même groupe d'âge. Pour

¹² Ceci ne constitue qu'un résumé des principales caractéristiques d'un chômeur. La liste complète des exceptions et cas particuliers reliés à cette définition apparaît dans les divers recueils Statistiques de la Population Active.

l'ensemble des groupes d'âge, le rapport se fait entre le nombre total de chômeurs et la population active totale (ou civile) de tous les groupes d'âge.

Cela étant dit, nous sommes conscient du fait que ces indicateurs comportent plusieurs lacunes. Comme il a été mentionné auparavant, il existe dans la population des personnes qui ont perdu espoir de se trouver un emploi sur le marché du travail et qui ont arrêté de chercher, les travailleurs découragés. Ces personnes ne sont donc pas considérées comme étant au chômage lors des enquêtes. Il y a aussi les personnes qui occupent involontairement un emploi à temps partiel et qui désireraient travailler à temps plein. Donc les taux de chômage et d'activité ne donnent pas une image exacte de la réalité du sous-emploi sur le marché du travail.

D'autres indicateurs furent recherchés pour remédier à ce problème: par exemple, les taux d'emploi et les rapports emplois / population sont considérés comme des outils représentant mieux la réalité du marché du travail. Mais malheureusement, il n'existe pas suffisamment de données statistiques de ces deux indicateurs pour pouvoir analyser convenablement notre question de départ. Elles sont parfois disponibles pour un certain nombre de pays, mais seulement pour un ou deux groupes d'âge, par exemple. C'est pourquoi les taux d'activité et de chômage ont été choisis en bout de ligne. Ce sont les indicateurs qui nous ont permis de recueillir le plus grand nombre de données sur notre sujet.

5.2.2. Estimation des données manquantes

La méthode que nous avons utilisée pour estimer quelques données (40 sur un total de 3220) consiste à prendre le ratio d'une série de données par rapport à une autre et à appliquer ce ratio à la série où il manque des données. Le ratio est obtenu par une régression d'une série sur une autre qui s'effectue à l'aide de notre programme informatique (SHAZAM). Il s'agit en fait de trouver un rapport chiffrable et relativement fiable entre deux séries de données. Une équation de régression étant de $y=a+bx$,

"y" correspond à une série comportant des données manquantes,

"x" correspond à une série complète de données,

"a" correspond à la valeur de l'intercept ou le terme constant estimé par la régression,

"b" correspond au coefficient de régression de la variable x.

Les séries "x" et "y" doivent toujours porter sur une même période de temps. De cette manière, une donnée "y" sera estimée en multipliant le coefficient de régression "b" par une donnée de référence "x" et en additionnant le résultat à la valeur "a". Par exemple, pour trouver le taux de chômage estimé des jeunes en Irlande pour l'année 1976, nous avons fait une régression des taux de chômage des jeunes de l'Irlande pour les années 1975, 1977, 1979, 1981 et 1983 à 1997 sur les taux de chômage totaux de l'Irlande pour les mêmes années. Le coefficient de cette régression est de 1.3060, ce qui signifie qu'une augmentation de 1 point de pourcentage du taux de chômage total correspond à un

accroissement de 1,3 point de pourcentage du taux de chômage des jeunes. Ce coefficient est ensuite multiplié par le taux de chômage total de l'Irlande pour l'année 1976 (9.0); enfin, le résultat de cette multiplication est additionné au terme constant (2.2804) pour donner 14.03. Cette valeur constitue notre taux de chômage estimé des jeunes en Irlande en 1976. Les taux de chômage des divers groupes d'âge ont été estimés par rapport aux taux de chômage totaux tandis que les divers taux d'activité ont été estimés par rapport aux taux d'activité totaux.

Nous avons également dû estimer quelques taux d'activité totaux en se référant au rapport des taux d'activité de 13 pays pour les années précédentes. Par exemple, pour trouver le taux d'activité total de l'Irlande en 1976, nous avons fait une régression entre les taux d'activité totaux des 13 autres pays pour 1976 et ces mêmes taux d'activité totaux pour 1975. Les calculs et les résultats de toutes ces estimations se trouvent à l'Annexe IV.

Après avoir obtenu toutes les estimations nécessaires à notre recherche, nous avons procédé à des tests par des analyses de régressions; premièrement avec les séries de données contenant les estimations et deuxièmement avec ces mêmes séries mais sans les données estimées. Les résultats des deux analyses étant très semblables, nous avons jugé que les données estimées étaient valides et qu'elles pouvaient être intégrées à notre banque de données. Ces données estimées sont présentées en *italique* dans les tableaux de l'Annexe 1.

5.3. LES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

En ce qui concerne maintenant les hypothèses de recherche, il est important de rappeler qu'elles ont été élaborées en bonne partie sur les bases théoriques exposées au chapitre 4. Notre première et plus importante hypothèse est donc fondée sur la théorie néo-classique, qui prédit que de façon générale, une réduction de l'offre de main-d'oeuvre réduira l'emploi et n'affectera pas le chômage des jeunes comme tel:

1. *La baisse du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans (Tact55) ne devrait pas faire baisser le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (Tchoje).*

Par contre, nous pouvons avancer que pour certains pays et sous certaines conditions très spécifiques, le taux de chômage des jeunes pourrait baisser suite à une diminution du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans, bien que nous n'ayons pas été en mesure de vérifier empiriquement cette hypothèse. Ces conditions sont nombreuses: premièrement, des programmes publics de retraite anticipée prévoyant le remplacement de nouveaux retraités par des jeunes chômeurs doivent avoir été mis en place par le gouvernement d'un pays. Deuxièmement, le marché du travail des personnes de 55 à 64 ans du pays en question doit être en équilibre, car selon la théorie néo-classique, si ce marché contenait un certain niveau de chômage, les emplois libérés par les retraites anticipées seraient pris par les chômeurs du même groupe d'âge et non par les jeunes chômeurs. Troisièmement, les emplois libérés par les

retraites anticipées doivent être substituables avec les jeunes chômeurs. C'est-à-dire que les emplois libérés ne doivent pas exiger de nombreuses années d'expérience de travail pour être occupés par des jeunes. Quatrièmement, la productivité des entreprises concernées ne doit pas être affectée. En effet, un employeur refusera de remplacer un de ses travailleurs âgés par un jeune si le rendement au travail de ce dernier diminue la productivité et la rentabilité de l'entreprise¹³.

Les autres hypothèses de recherche concernent les variables contrôles.

2. *Une hausse du taux de chômage total (Tchoto) ou du taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans (Tchoh25) devrait faire augmenter le taux de chômage des jeunes, tandis qu'une baisse de ces taux devrait réduire le taux de chômage des jeunes.*

Cette hypothèse est basée sur notre revue de littérature concernant le chômage chez les jeunes qui avance que ce dernier est très sensible aux mouvements de l'économie tels les récessions ou les périodes de croissance. En ce sens, le taux de chômage des jeunes varie beaucoup en fonction du taux de chômage total et celui des hommes de 25 à 54 ans. Ce sont donc deux indicateurs de l'état de l'économie.

3. *Une hausse du taux d'activité des jeunes (Tactje), du taux d'activité total (Tactto) ou du taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans (Tactf25) devrait*

¹³ À moins d'être compensé par une subvention ou une autre forme d'aide indirecte. Pour plus d'informations concernant la valeur de la productivité marginale d'un employé, voir Lazear (1995), chapitre 10.

faire augmenter le taux de chômage des jeunes. Au contraire, une baisse de ces taux d'activité devrait faire diminuer leur taux de chômage.

La théorie néo-classique explique qu'une hausse de l'offre de main-d'oeuvre (vers O^1) fait augmenter le niveau d'emploi (de E^E à E^1), sans affecter le taux de chômage si les salaires sont flexibles¹⁴, comme illustré au graphique 4 (pour le taux d'activité des jeunes) à la page suivante. Par contre, si les salaires sont le moins rigides, le niveau de chômage des jeunes au salaire W^2 devrait augmenter, passant du point A au point B. Ce raisonnement est applicable pour nos trois taux d'activité. En effet, une hausse du taux d'activité des jeunes comme du taux d'activité total et du taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans correspondent toutes à une hausse de l'offre de travail. Le graphique 5 exprime la hausse du taux d'activité total. De plus, comme nous l'avons souligné à la section 3.1.1, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail aurait fait augmenter le taux de chômage des jeunes.

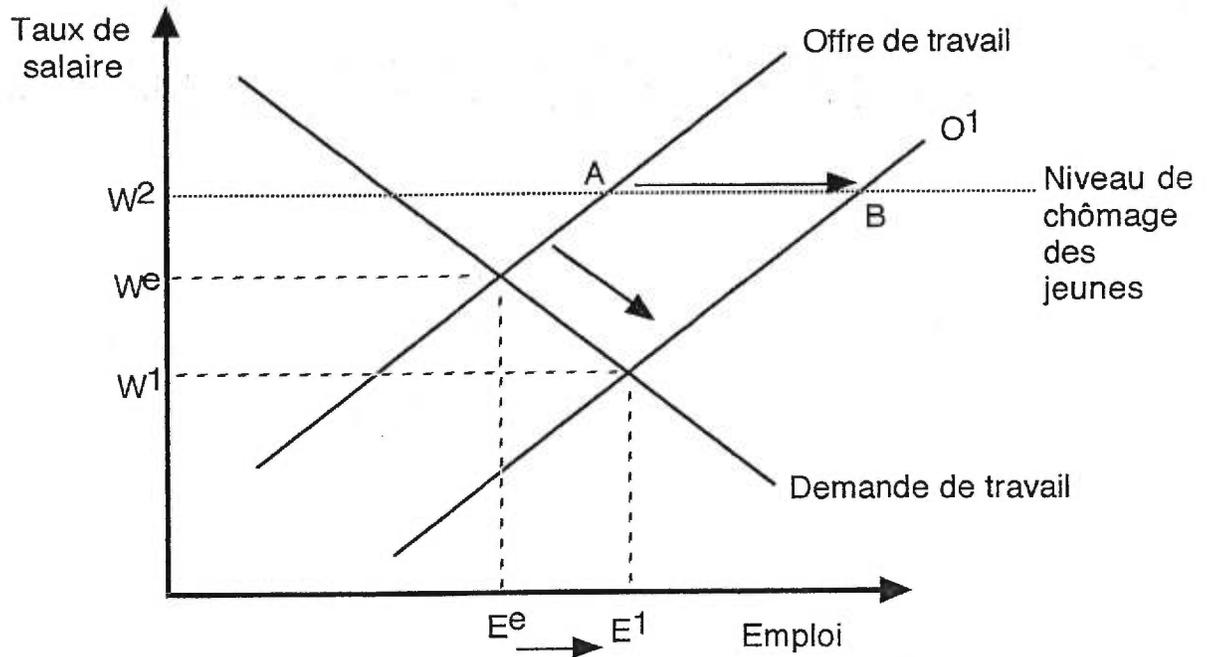
4. *Le taux de chômage des jeunes pourrait augmenter tendanciellement.*

L'explication pour cette dernière hypothèse provient simplement de nos observations préliminaires des statistiques de l'OCDE et des représentations graphiques du taux de chômage des jeunes à travers le temps, comme au graphique 1 (p. 15).

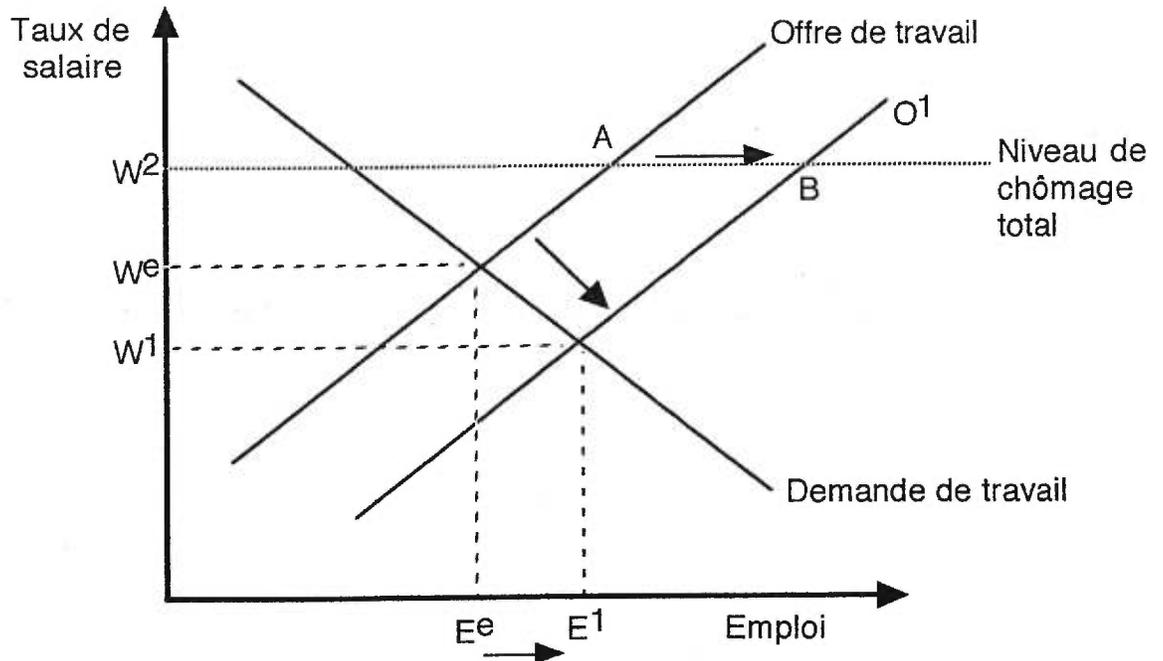
Nous sommes donc en mesure d'établir avec ces hypothèses une équation

¹⁴ À l'équilibre entre l'offre et la demande, on suppose un taux de chômage frictionnel et structurel donné.

GRAPHIQUE 4 : HAUSSE DU TAUX D'ACTIVITÉ DES JEUNES



GRAPHIQUE 5 : HAUSSE DU TAUX D'ACTIVITÉ TOTAL



représentant les variables étudiées et un modèle d'analyse reliant les hypothèses aux variables et à leurs indicateurs. L'équation de base se présente sous la forme suivante:

$$\text{Tchoje} = a + b(\text{Tact55}) + c(\text{Tchoto ou Tchoh25}) + d(\text{Tactje}) + e(\text{Tactto}) + f(\text{Tactf25}) + g(\text{TT}) + h_1(\text{D1}) + h_3(\text{D3}) + h_4(\text{D4}) + h_5(\text{D5}) + h_6(\text{D6}) + h_7(\text{D7}) + h_8(\text{D8}) + h_9(\text{D9}) + h_{10}(\text{D10}) + h_{11}(\text{D11}) + h_{12}(\text{D12}) + h_{13}(\text{D13}) + h_{14}(\text{D14}).$$

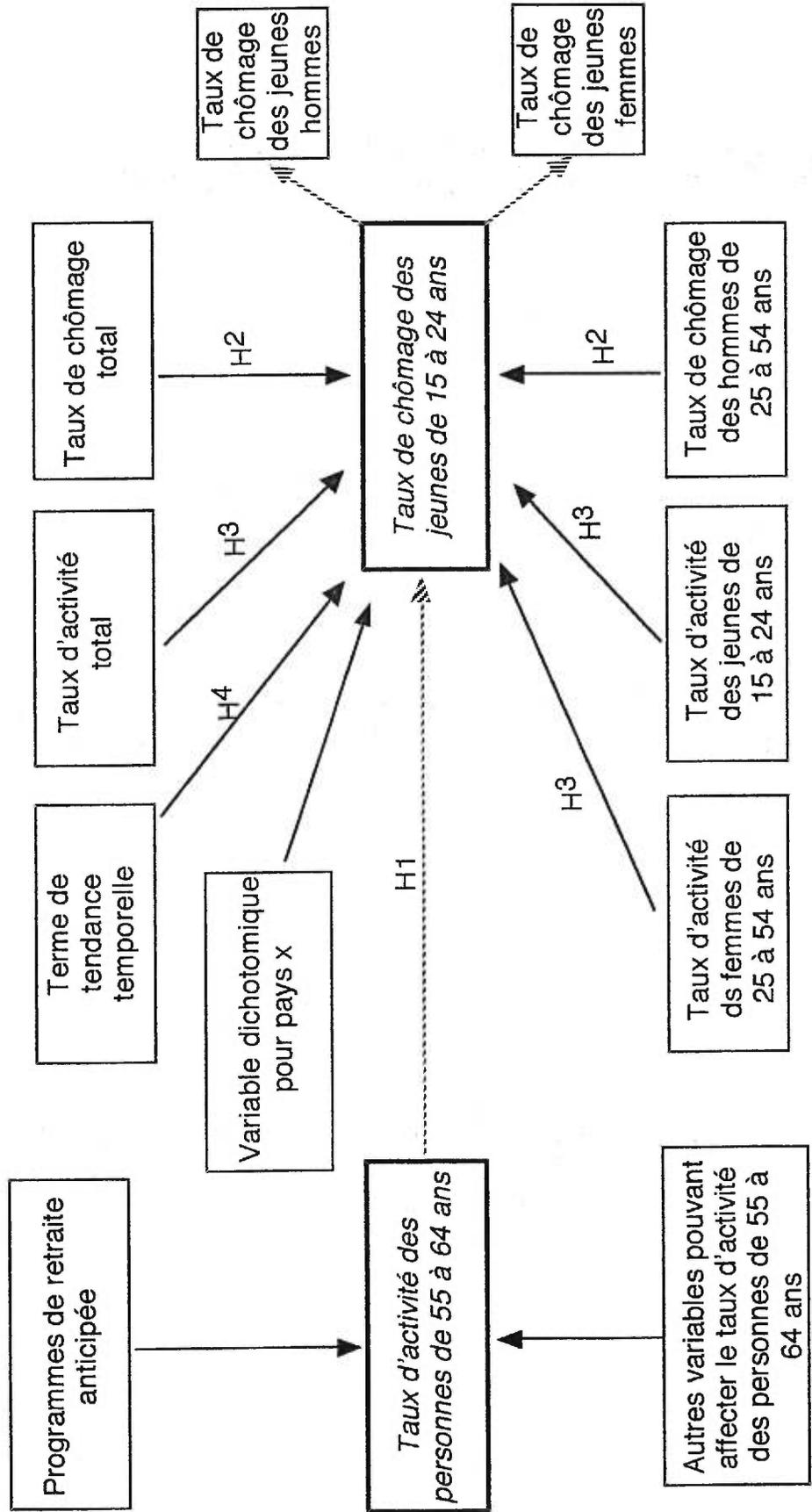
où "a" est un terme constant, "b" > ou = à 0, "c" > 0, "d" > 0, "e" > 0, "f" > 0, "g" > 0, "TT" est le terme de tendance temporel et "D1 à D14" sont les variables dichotomiques. Nous n'avons pas d'attentes mathématiques quant aux coefficients des variables dichotomiques. Dans nos calculs de régression, nous enlèverons la variable D2 (Canada) pour des fins de comparaison internationale des taux de chômage des jeunes. Nous avons alors la meilleure équation mathématique qu'il nous était possible d'estimer: elle est constituée des variables indépendante et dépendante et des variables contrôlant l'impact du temps, des différences nationales et des diverses influences que le taux de chômage des jeunes peut subir.

5.4. LE MODÈLE D'ANALYSE

Le modèle d'analyse qui a été conçu pour les besoins de cette recherche se trouve à la page suivante (graphique 6). Les liens existant entre les indicateurs

GRAPHIQUE 6:

MODÈLE D'ANALYSE



de nos variables indépendante et contrôles et l'indicateur de notre variable dépendante sont représentés par nos quatre hypothèses de recherche. En effet, nous cherchons à savoir comment le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans peut être influencé par le taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans ainsi que par les sept autres variables contrôles. L'hypothèse 1 selon laquelle il n'y aurait pas de relation entre le taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans et le taux de chômage des jeunes est tout de même représentée par une flèche pointillée (H1) reliant les deux indicateurs, dans le but de simplifier l'articulation du modèle d'analyse.

Nous analyserons l'effet du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans sur le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans, puis sur le taux de chômage des jeunes hommes et le taux de chômage des jeunes femmes. Le taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans peut quant à lui être influencé par des programmes de retraite anticipée et par d'autres variables dont nous ne pouvons quantifier l'effet dans cette recherche. Ce modèle d'analyse peut également être exprimé par l'équation générale de la section précédente, à la page 65. C'est donc en se basant sur notre modèle d'analyse que nous examinerons au prochain chapitre les relations mathématiques existant entre nos diverses variables et leurs indicateurs respectifs, dans le but de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses. Mais avant de passer au chapitre 6, nous présentons une brève description du logiciel informatique qui fut requis pour cette recherche.

5.5. PROGRAMME INFORMATIQUE UTILISÉ

Après avoir recueilli toutes les données nécessaires et construit notre modèle d'analyse avec nos hypothèses de recherche, nous devons maintenant déterminer comment nous procéderons pour extraire de notre banque de données les informations pertinentes à notre question de recherche. Il nous faut donc choisir une méthode d'analyse des données. Étant donné l'étendue de notre étude et l'ampleur de notre banque de données, nous devons procéder par des analyses bivariées et multivariées. Ces analyses sont généralement réalisées par des calculs économétriques¹⁵ appelés régressions; nous les utiliserons donc avec des calculs de corrélation et des statistiques descriptives. Nous verrons dans la prochaine section (5.5.1.) des définitions plus détaillées de ces estimateurs, mais pour l'instant, nous présentons le programme informatique requis pour l'exécution de ces calculs.

Nous avons choisi le logiciel d'analyse statistique SHAZAM pour notre étude, car nous croyons que c'est le programme informatique le plus approprié dans les circonstances pour examiner en détails l'ensemble de nos données. D'autres programmes d'analyse statistique plus populaires, tel que SPSS, étaient également à notre disposition, mais SHAZAM possède des caractéristiques spéciales que les autres programmes n'offrent pas.

¹⁵ L'économétrie est la science de l'utilisation de méthodes mathématiques et statistiques pour étudier des phénomènes économiques. (Kennedy, 1985, p. 1)

Son principal atout est qu'il permet de réaliser plusieurs types de régression et de tester la validité de chacun d'entre eux. Il permet d'effectuer une multitude de procédures économétriques pour un très grand ensemble de données, ce qui est particulièrement intéressant dans notre cas. Car un des dangers relié à l'utilisation d'un très grand nombre de données étalées sur une longue période de temps est que certaines erreurs peuvent se glisser dans la banque de données. Par exemple, l'office statistique d'un pays qui omet de calculer son taux de chômage général en conformité avec les normes internationales pendant quelques années pourra créer des erreurs qui seront reliées dans les statistiques de l'OCDE. C'est ce qu'on appelle l'autocorrélation des erreurs; elles peuvent être reliées dans le temps et à travers les pays. Ou alors cela peut simplement être dû à une mauvaise retranscription de notre part de certaines statistiques de l'OCDE dans notre banque de données. Ces erreurs pourraient facilement créer des biais dans nos calculs. C'est pourquoi SHAZAM offre des options pour tenir compte de ces erreurs si elles existent.

5.5.1. Estimateurs utilisés

Le prochain chapitre débute par une présentation de diverses statistiques descriptives pour chacune de nos variables et pour l'ensemble des 14 pays. Nous étudions principalement dans cette section la *moyenne* arithmétique des données, les autres statistiques descriptives ayant été placées en Annexe II. On y retrouve l'*écart-type*, qui est une mesure de la dispersion des données par rapport à la moyenne de la variable, la *variance*, qui représente l'écart-type au

carré, la valeur minimum et la valeur maximum de chaque variable. Ces statistiques servent à donner un aperçu général des composantes de nos variables.

Le calcul qui nous intéresse vraiment dans cette recherche est la régression. C'est par celle-ci qu'on réussira à établir l'incidence d'une variable sur une autre et à tirer des conclusions. Le but de notre recherche étant de savoir si notre variable indépendante peut faire fluctuer la variable dépendante, nous devons mesurer cette dépendance par une équation mathématique et déterminer si la relation est significative ou non. La régression est alors obtenue par la méthode des moindres carrés ordinaires, qui est une équation linéaire (MCO: Moindres Carrés Ordinaires).

La relation est analysée en prenant l'équation obtenue par la droite passant à travers les points de rencontre des valeurs des variables dépendante et indépendante placés sur un plan cartésien avec abscisse et ordonnée. Cette équation mathématique contient un coefficient de régression (b) qui représente la pente de la droite et l'augmentation de la valeur de la variable dépendante si la valeur de la variable indépendante augmente de 1 unité, toutes choses égales par ailleurs. Elle contient aussi une valeur d'intercept (a) estimée par la régression; l'équation de la droite des moindres carrés est donc: $\hat{y} = \hat{a} + \hat{b}x$, où les " $\hat{}$ " indiquent des valeurs estimées. Le principe est de trouver un coefficient de régression significatif qui exposerait une relation positive ou négative entre

deux variables. Cette méthode sera utilisée pour tester nos quatre hypothèses de recherche, en particulier lorsqu'on inclut plusieurs variables dans une seule équation économétrique. SHAZAM fournit également divers autres indicateurs de la qualité de la relation étudiée. Voici une liste des principaux indicateurs que nous utiliserons:

Le R-carré et le R-carré ajusté: indiquent le pourcentage (%) de la variation de la variable dépendante expliquée par la régression. C'est le coefficient de détermination. Par exemple, un R-carré de 0.70 signifie que la régression explique 70% de la variance de la variable dépendante. On préférera regarder le R-carré ajusté lorsque l'équation comportera plusieurs variables explicatives et qu'elle sera comparée à d'autres équations comportant un nombre différents de ces variables.

L'Écart-type: c'est une mesure de fiabilité du coefficient estimé par une régression. Elle représente l'écart standard de la distribution de valeurs que peut prendre le coefficient estimé dans une régression. On utilise l'écart-type pour obtenir la valeur du test T.

La statistique "T": représente le coefficient de régression divisé par l'écart-type du coefficient. On estime qu'une relation sera statistiquement significative, c'est-à-dire que le coefficient de régression sera différent de 0, si la valeur T est assez grande. Nous mesurons cette valeur par rapport aux chiffres d'un tableau spécialement conçu pour ce genre de vérification, la table de la loi de Student T. La table indique quelle valeur minimale critique la statistique T

doit avoir pour assurer la significativité de la variable explicative, en considérant premièrement le nombre d'observations en cause moins le nombre de paramètres estimés, ce qui donne le degré de liberté de l'équation. En choisissant par la suite le degré de probabilité désiré pour s'assurer d'avoir une régression significative, on arrive à trouver notre valeur critique. Par exemple, dans notre cas, les statistiques T que nous obtiendrons devront être supérieurs à 1,645 pour être assuré à 90 % d'avoir une relation statistiquement significative (test unilatéral pour les cas où nous avons des attentes de signe précises).

La valeur "P": elle représente en fait la probabilité que le coefficient de régression soit égal à 0, ce qui indiquerait qu'il n'y a pas de relation entre les variables estimées. On cherche habituellement à obtenir une valeur P inférieure à 0.05, c'est-à-dire une probabilité inférieure à 5 % d'avoir une relation non-significative. On peut aussi dire que plus une valeur P est petite, moins on a de risques de se tromper en rejetant, à tort, l'hypothèse d'une relation non-significative, également appelée une *hypothèse nulle*.

La statistique "F": ce test nous permet de vérifier le degré de significativité de l'ensemble d'une équation, comprenant plusieurs variables. On doit également se référer comme pour la statistique T à une table statistique spécialement conçue pour ce genre de test: c'est la Table de Fisher. Cette dernière comprend aussi des valeurs critiques minimales que les statistiques F doivent dépasser pour assurer la significativité du modèle.

Voilà donc les informations que nous pourrions tirer des calculs de régression. Mais avant d'effectuer des régressions, nous devons au préalable procéder à des calculs de corrélation pour vérifier si nous avons des variables contrôles qui sont fortement reliées entre elles ou avec la variable indépendante, c'est-à-dire qu'une variable exerce une forte influence sur l'autre. Par exemple, nous pouvons penser que le taux de chômage total fera fluctuer le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans et vice versa; ces variables seraient alors corrélées entre elles. Nous devons effectuer ces vérifications car deux ou plusieurs variables qui sont corrélées entre elles donneraient des résultats non-significatifs si elles sont incluses dans la même équation simultanément. Leur corrélation fausserait la qualité des tests de significativité. Le coefficient de corrélation est donc une mesure de dépendance linéaire entre deux variables.

Un dernier calcul économétrique que nous devons effectuer est en fait une autre version du calcul de régression par les moindres carrés ordinaires: il s'agit de l'estimateur POOL qui est offert par SHAZAM. L'opération POOL existe pour effectuer des régressions en présumant qu'il y a, dans notre banque de données, de l'autocorrélation des erreurs dans le temps et entre les pays. En fait, il s'agit de la corrélation des variances des erreurs. On présume dans ce cas des "coefficients communs" à travers les pays. Cet estimateur doit être utilisé pour analyser des données de plusieurs pays à la fois. Si les résultats générés par POOL sont semblables à ceux obtenus par une régression MCO, on peut penser que nos données ne contiennent pas de biais importants.

Notre analyse par les régressions sera donc effectuée sur les données de l'ensemble des 14 pays, pour les années 1975 à 1997. Lorsque nous aurons relevé les équations les plus représentatives et les plus significatives de nos différentes régressions, nous choisirons celle qui apparaîtra la plus performante au niveau statistique. Nous la soumettrons alors à de nouvelles analyses par l'estimateur POOL et les résultats des deux estimateurs seront comparés. C'est ainsi que nous pourrons confirmer ou infirmer nos hypothèses de recherche. En terminant, nous utiliserons la même spécification pour estimer les effets du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans et des variables contrôles sur le taux de chômage des jeunes hommes et le taux de chômage des jeunes femmes.

CHAPITRE 6

ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce chapitre est divisé en plusieurs parties. Nous allons tout d'abord traiter des statistiques descriptives qui ressortent de notre banque de données, en étudiant principalement les moyennes des données de nos taux de chômage et de nos taux d'activité. Deuxièmement, nous soulignerons les relations particulières pouvant exister entre certaines de nos variables, c'est-à-dire les corrélations. Nous présentons par la suite les résultats des régressions effectuées avec la méthode des moindres carrés ordinaires et par la méthode POOL pour savoir comment le taux d'activité des 55 à 64 ans et les autres variables contrôles peuvent influencer le taux de chômage des jeunes. Nous examinerons enfin l'effet du taux d'activité des 55 à 64 ans sur le chômage des jeunes hommes et celui des jeunes femmes.

6.1. LES STATISTIQUES DESCRIPTIVES

Le tableau 3 de la page suivante nous renseigne beaucoup sur les variables en cause dans cette étude. Tout d'abord, le nombre d'observations pour chaque variable est de 322, ce qui correspond aux observations dans les 14 pays pour une période de 23 ans. Nous allons principalement nous attarder à la "moyenne" dans cette section, car nous croyons que c'est la statistique la plus intéressante dans notre cas. Les autres statistiques descriptives (écart-type,

minimum, maximum, variance) se trouvent en Annexe II. Le tableau 3 est divisé en deux parties: les taux de chômage sont placés à gauche et les taux d'activité à droite. Nous pouvons voir par exemple que la moyenne des taux de chômage des jeunes (15,1%) est presque deux fois plus grande que celle du taux de chômage total (7,8%), comme il fut mentionné dans la littérature sur le sujet. On peut aussi observer le fait que les hommes de 25 à 54 ans ont en moyenne un taux de chômage (5,6%) beaucoup plus bas que celui des jeunes et de l'ensemble de la population; seul le taux de chômage des personnes de 55 à

Tableau 3 : Moyennes des taux de chômage et des taux d'activité pour les 14 pays.

| Variabes | T. de chômage | Variabes | T. d'activité |
|----------------------------|---------------|---------------------|---------------|
| Jeunes de 15-24 ans | 15,1% | Jeunes de 15-24 ans | 56,5% |
| Jeunes hommes | 14,4% | Femmes 25-54 ans | 62,2% |
| Jeunes femmes | 16,5% | Des 55 à 64 ans | 49,4% |
| Hommes 25 à 54 ans | 5,6% | Total | 70,5% |
| Des 55 à 64 ans | 5,3% | | |
| Total | 7,8% | | |
| Nombre d'observations: 322 | | | |

64 ans (5,3%) est plus bas que le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans. Chez les jeunes filles, on observe un taux de chômage moyen plus élevé que chez les jeunes hommes. En effet, le taux des jeunes filles est de 1,4 point de pourcentage plus élevé que la moyenne des jeunes alors que le taux des jeunes

hommes est de 0,7 point de pourcentage plus petit que la moyenne des deux groupes d'âge.

La moyenne du taux d'activité total étant de 70,5%, il est facile de constater la faiblesse du taux d'activité des 55 à 64 ans (49,4%); le taux d'activité des jeunes (56,5%) est tout de même un peu plus élevé que celui des personnes de 55 à 64 ans, mais encore très inférieur au taux d'activité total moyen et au taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans. Cela signifie que les jeunes sont moins nombreux que le reste de la population sur le marché du travail, ce qui est toutefois compréhensible étant donné qu'une bonne partie des jeunes de 15 à 24 ans sont aux études.

Les tableaux 4 et 5 qui suivent comportent les moyennes des observations par variables pour chacun des pays. Le tableau 4 permet de constater les écarts existants entre les moyennes des différents taux de chômage et le taux de chômage total moyen de chaque pays alors que le tableau 5 fait la même chose mais avec l'ensemble des taux d'activité. Nous allons d'abord nous attarder au tableau 4 présenté aux pages suivantes. Ce tableau nous permet de constater que, pour la période de 1975 à 1997, le taux de chômage des jeunes est supérieur au taux de chômage total dans tous les pays étudiés. Le Japon est le pays ayant eu le plus bas taux de chômage des jeunes (4,6% en moyenne) alors que l'Espagne affichait le pire taux de chômage des jeunes du groupe (32,2%). D'ailleurs, l'Espagne et l'Italie sont les pays affichant les plus grands écarts

TABLEAU 4: MOYENNES DES TAUX DE CHÔMAGE PAR PAYS

| | Taux de chômage | Taux de chômage total | Écart des 2 taux |
|----------------------|-----------------|-----------------------|------------------|
| <i>AUSTRALIE</i> | | 7,53 | |
| Des jeunes | 14,00 | | 6,47 |
| Des jeunes hommes | 14,18 | | 6,65 |
| Des jeunes femmes | 13,81 | | 6,28 |
| Des hommes 25-54 ans | 5,33 | | -2,20 |
| Des 55-64 ans | 4,90 | | -2,63 |
| <i>CANADA</i> | | 9,13 | |
| Des jeunes | 15,02 | | 5,89 |
| Des jeunes hommes | 16,34 | | 7,21 |
| Des jeunes femmes | 13,53 | | 4,40 |
| Des hommes 25-54 ans | 7,33 | | -1,80 |
| Des 55-64 ans | 6,79 | | -2,34 |
| <i>FINLANDE</i> | | 7,88 | |
| Des jeunes | 13,89 | | 6,01 |
| Des jeunes hommes | 14,29 | | 6,41 |
| Des jeunes femmes | 13,98 | | 6,10 |
| Des hommes 25-54 ans | 7,17 | | -0,71 |
| Des 55-64 ans | 9,15 | | 1,27 |
| <i>FRANCE</i> | | 8,85 | |
| Des jeunes | 19,71 | | 10,86 |
| Des jeunes hommes | 15,69 | | 6,84 |
| Des jeunes femmes | 24,70 | | 15,85 |
| Des hommes 25-54 ans | 5,63 | | -3,22 |
| Des 55-64 ans | 6,40 | | -2,45 |
| <i>ALLEMAGNE</i> | | 6,41 | |
| Des jeunes | 7,29 | | 0,88 |
| Des jeunes hommes | 6,87 | | 0,46 |
| Des jeunes femmes | 7,84 | | 1,43 |
| Des hommes 25-54 ans | 4,94 | | -1,47 |
| Des 55-64 ans | 9,16 | | 2,75 |
| <i>IRLANDE</i> | | 12,7 | |
| Des jeunes | 18,88 | | 6,18 |
| Des jeunes hommes | 21,82 | | 9,12 |
| Des jeunes femmes | 17,41 | | 4,71 |
| Des hommes 25-54 ans | 12,15 | | -0,55 |
| Des 55-64 ans | 8,68 | | -4,02 |
| <i>ITALIE</i> | | 9,82 | |
| Des jeunes | 29,11 | | 19,29 |
| Des jeunes hommes | 25,00 | | 15,18 |
| Des jeunes femmes | 34,66 | | 24,84 |
| Des hommes 25-54 ans | 4,07 | | -5,75 |
| Des 55-64 ans | 2,75 | | -7,07 |

TABLEAU 4: MOYENNES DES TAUX DE CHÔMAGE PAR PAYS

| | Taux de chômage | Taux de chômage total | Écart des deux taux |
|----------------------|-----------------|-----------------------|---------------------|
| <i>JAPON</i> | | 2,46 | |
| Des jeunes | 4,58 | | 2,12 |
| Des jeunes hommes | 4,79 | | 2,33 |
| Des jeunes femmes | 4,38 | | 1,92 |
| Des hommes 25-54 ans | 1,80 | | -0,66 |
| Des 55-64 ans | 3,29 | | 0,83 |
| <i>PAYS-BAS</i> | | 7,74 | |
| Des jeunes | 12,77 | | 5,03 |
| Des jeunes hommes | 12,89 | | 5,15 |
| Des jeunes femmes | 12,78 | | 5,04 |
| Des hommes 25-54 ans | 5,75 | | -1,99 |
| Des 55-64 ans | 4,53 | | -3,21 |
| <i>NORVEGE</i> | | 3,44 | |
| Des jeunes | 8,64 | | 5,20 |
| Des jeunes hommes | 8,56 | | 5,12 |
| Des jeunes femmes | 8,99 | | 5,45 |
| Des hommes 25-54 ans | 2,51 | | -0,93 |
| Des 55-64 ans | 1,49 | | -1,95 |
| <i>PORTUGAL</i> | | 6,69 | |
| Des jeunes | 14,47 | | 7,78 |
| Des jeunes hommes | 11,34 | | 4,65 |
| Des jeunes femmes | 19,84 | | 13,15 |
| Des hommes 25-54 ans | 3,24 | | -3,45 |
| Des 55-64 ans | 2,18 | | -4,51 |
| <i>ESPAGNE</i> | | 15,96 | |
| Des jeunes | 32,15 | | 16,19 |
| Des jeunes hommes | 27,16 | | 11,20 |
| Des jeunes femmes | 37,77 | | 21,81 |
| Des hommes 25-54 ans | 10,63 | | -5,33 |
| Des 55-64 ans | 8,08 | | -7,88 |
| <i>SUEDE</i> | | 3,63 | |
| Des jeunes | 7,88 | | 4,25 |
| Des jeunes hommes | 10,51 | | 6,88 |
| Des jeunes femmes | 9,89 | | 6,26 |
| Des hommes 25-54 ans | 3,04 | | -0,59 |
| Des 55-64 ans | 3,35 | | -0,28 |
| <i>ÉTATS-UNIS</i> | | 6,70 | |
| Des jeunes | 13,35 | | 6,65 |
| Des jeunes hommes | 13,86 | | 7,16 |
| Des jeunes femmes | 12,77 | | 6,07 |
| Des hommes 25-54 ans | 5,19 | | -1,51 |
| Des 55-64 ans | 3,96 | | -2,74 |

entre le chômage total et le chômage des jeunes (différence de 16,2 points de pourcentage pour l'Espagne et 19,3 points de pourcentage pour l'Italie). L'Allemagne possède le plus petit écart (0,9 point) entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage total. Le Canada se situe dans la moyenne des 14 pays (15,1%) avec un taux de chômage des jeunes de 15,0%. Quant aux taux de chômage moyens des jeunes hommes et des jeunes femmes, mentionnons que seulement quatre pays, soit la France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, affichent des différences importantes entre les taux de chômage des jeunes hommes et celui des jeunes femmes. Enfin, le taux de chômage moyen des hommes de 25 à 54 ans est toujours plus petit que le taux de chômage moyen alors que le taux de chômage des personnes de 55 à 64 ans est plus élevé que le taux de chômage moyen dans seulement trois pays (Finlande, Allemagne et Japon).

Le tableau 5 présente les moyennes des trois taux d'activité étudiés dans cette recherche par rapport au taux d'activité total de chaque pays. Les pays scandinaves (Suède, Norvège, Finlande) et les États-Unis ont les taux d'activité totaux les plus élevés. La Suède et la Norvège affichent les plus hauts taux d'activité des 55 à 64 ans (67,7% et 64,7%) alors que les Pays-Bas (33,2%) et l'Allemagne (41,9%) ont les plus bas. Étant donné que les taux de chômage moyens des jeunes de ces quatre pays ne sont pas particulièrement élevés, ils sont en fait tous sous la moyenne de 15,1%, il serait difficile avec ces informations de tenter de définir une relation quelconque entre l'activité des 55 à 64 ans et le chômage des jeunes. Nous pouvons toutefois noter que les

TABLEAU 5: MOYENNES DES TAUX D'ACTIVITÉ PAR PAYS

| | Taux d'activité | Taux d'activité total | Écarts des 2 taux |
|-------------------------|-----------------|-----------------------|-------------------|
| <i>AUSTRALIE</i> | | 71,34 | |
| Des jeunes | 68,99 | | -2,35 |
| Des femmes de 25-54 ans | 59,70 | | -11,64 |
| Des 55 à 64 ans | 43,91 | | -21,43 |
| <i>CANADA</i> | | 74,49 | |
| Des jeunes | 66,05 | | -8,44 |
| Des femmes de 25-54 ans | 67,85 | | -6,64 |
| Des 55 à 64 ans | 51,06 | | -23,43 |
| <i>FINLANDE</i> | | 75,91 | |
| Des jeunes | 55,51 | | -20,40 |
| Des femmes de 25-54 ans | 84,20 | | 8,29 |
| Des 55 à 64 ans | 46,29 | | -29,62 |
| <i>FRANCE</i> | | 67,72 | |
| Des jeunes | 40,78 | | -26,94 |
| Des femmes de 25-54 ans | 69,17 | | 1,45 |
| Des 55 à 64 ans | 42,92 | | -24,80 |
| <i>ALLEMAGNE</i> | | 69,20 | |
| Des jeunes | 58,75 | | -10,45 |
| Des femmes de 25-54 ans | 62,60 | | -6,60 |
| Des 55 à 64 ans | 41,88 | | -27,32 |
| <i>IRLANDE</i> | | 62,44 | |
| Des jeunes | 52,86 | | -9,58 |
| Des femmes de 25-54 ans | 41,40 | | -21,04 |
| Des 55 à 64 ans | 45,24 | | -17,20 |
| <i>ITALIE</i> | | 58,68 | |
| Des jeunes | 42,76 | | -15,92 |
| Des femmes de 25-54 ans | 44,30 | | -14,38 |
| Des 55 à 64 ans | 43,28 | | -15,40 |

TABLEAU 5: MOYENNES DES TAUX D'ACTIVITÉ PAR PAYS

| | Taux d'activité | Taux d'activité total | Écarts des 2 taux |
|-------------------------|-----------------|-----------------------|-------------------|
| <i>JAPON</i> | | 73,48 | |
| Des jeunes | 45,05 | | -28,43 |
| Des femmes de 25-54 ans | 60,58 | | -12,90 |
| Des 55 à 64 ans | 64,05 | | -9,43 |
| <i>PAYS-BAS</i> | | 62,71 | |
| Des jeunes | 55,22 | | -7,49 |
| Des femmes de 25-54 ans | 48,06 | | -14,65 |
| Des 55 à 64 ans | 33,19 | | -29,52 |
| <i>NORVEGE</i> | | 78,05 | |
| Des jeunes | 58,70 | | -19,35 |
| Des femmes de 25-54 ans | 73,93 | | -4,12 |
| Des 55 à 64 ans | 64,73 | | -13,32 |
| <i>PORTUGAL</i> | | 73,05 | |
| Des jeunes | 61,04 | | -12,01 |
| Des femmes de 25-54 ans | 63,34 | | -9,71 |
| Des 55 à 64 ans | 49,29 | | -23,76 |
| <i>ESPAGNE</i> | | 60,79 | |
| Des jeunes | 54,80 | | -5,99 |
| Des femmes de 25-54 ans | 40,37 | | -20,42 |
| Des 55 à 64 ans | 42,71 | | -18,08 |
| <i>SUEDE</i> | | 82,34 | |
| Des jeunes | 63,45 | | -18,89 |
| Des femmes de 25-54 ans | 85,46 | | 3,12 |
| Des 55 à 64 ans | 67,72 | | -14,62 |
| <i>ÉTATS-UNIS</i> | | 76,45 | |
| Des jeunes | 67,10 | | -9,35 |
| Des femmes de 25-54 ans | 68,86 | | -7,59 |
| Des 55 à 64 ans | 55,86 | | -20,59 |

taux d'activité moyens des 55 à 64 ans et les taux d'activité moyens des jeunes sont toujours inférieurs aux taux d'activité totaux moyens.

En ce qui concerne ces derniers taux, il est intéressant de les regarder en rapport avec les taux de chômage moyens des jeunes correspondants. Par exemple, on retrouve en France (40,8%) et en Italie (42,8%) les plus bas taux d'activité des jeunes des 14 pays avec, en plus, des taux de chômage des jeunes supérieurs à la moyenne (19,7% et 29,1% respectivement!). Cela peut être dû au phénomène du retrait cyclique: lorsqu'un pays affiche des taux de chômage élevés, une partie de la population active a tendance à se retirer du marché du travail parce qu'elle croit que les opportunités d'emplois seront plus minces.

En terminant, notons que le taux d'activité moyen des femmes de 25 à 54 ans n'est supérieur au taux d'activité total moyen que dans trois pays (Finlande, France, Suède).

6.2. CORRÉLATIONS ENTRE VARIABLES

Voici maintenant les résultats des calculs de corrélations qui furent réalisés dans l'optique de possiblement identifier des variables indépendante et contrôles qui sont collinéaires, c'est-à-dire qui s'influencent mutuellement. C'est ce qu'on appelle la multicollinéarité. Si la collinéarité entre deux variables est assez forte et si elles sont utilisées conjointement dans une

régression, il sera impossible de savoir si elles ont un effet significatif sur la variable dépendante, car leurs statistiques T seront biaisées à la baisse et donc non-valides. Ces résultats sont obtenus avec les calculs des statistiques descriptives par l'option PCOR qui établit une matrice de corrélation des variables étudiées. Dans cette matrice, tous les coefficients de corrélations sont compris entre -1 et 1: ces valeurs dénoteraient une corrélation parfaite entre deux variables. Donc, plus un coefficient de corrélation est près de -1 ou 1, plus le degré de corrélation entre les variables est fort. Nous pouvons donc déterminer que les variables suivantes sont fortement corrélées:

- Le taux de chômage total et celui des hommes de 25 à 54 ans (0,905)
- Le taux d'activité total et le taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans (0,858)
- Le taux d'activité total et le taux d'activité des 55 à 64 ans (0,692)

La matrice complète des corrélations entre les variables étudiées se trouve à l'Annexe VI (tableau 18). Le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans est donc très corrélé au taux de chômage total. De plus, comme ils représentent tous les deux l'état de l'économie, il ne serait pas pertinent de recourir à ces deux variables simultanément dans une équation. Par contre, les relations entre le taux d'activité total et celui des femmes de 25 à 54 ans et des personnes de 55 à 64 ans peuvent être gênantes dans le sens où l'usage d'une paire de ces variables dans une même équation peut refléter le problème de collinéarité. En effet, il serait difficile de distinguer l'influence des deux variables sur le taux

de chômage des jeunes, car leur statistiques T seraient non-significatives. Nous devons alors procéder avec précaution en analysant par régressions l'effet de ces variables sur notre variable dépendante. Les coefficients de corrélation concernant le taux de chômage des jeunes, celui des jeunes hommes et celui des jeunes femmes ne sont pas inclus ici, car ce sont nos variables dépendantes. Nous pouvons cependant préciser que les taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes sont assez collinéaires pour avancer qu'ils sont influencés par une troisième variable non-prise en compte dans ce type d'analyse bi-variée (possiblement le taux de chômage général). Les opportunités d'emploi des jeunes hommes et des jeunes femmes ne seraient donc pas très différentes.

6.3. LES RÉSULTATS DES RÉGRESSIONS

Voici maintenant l'étape de l'analyse des relations entre le taux de chômage des jeunes et le taux d'activité des 55 à 64 ans ainsi qu'avec les variables contrôles. Pour ce faire, nous allons bien sûr exposer les résultats des régressions effectuées; par contre, nous ne pourrions donner les résultats de toutes les régressions qui furent réalisées pour cette étude. Ce serait premièrement beaucoup trop long, et deuxièmement, cela s'avérerait probablement inutile. C'est pourquoi les résultats qui sont présentés dans cette section ont été choisis à partir des équations de régression les plus complètes et les plus significatives, ayant les meilleures chances de bien représenter la

réalité. Par exemple, nous avons préféré présenter des équations comprenant toujours les variables de tendance temporelle (TT) et les variables dichotomiques par pays (D1 à D14). De cette manière, nous nous assurons de bien tenir compte de l'influence que peuvent avoir la tendance et la conjoncture sur les différentes variables analysées.

Le terme de tendance (TT) correspond, dans notre banque de données, à une série de chiffres de 1 à 23 pour chaque pays, de 1975 à 1997. La représentation des variables dichotomiques (D1 à D14) n'est pas beaucoup plus compliquée, puisqu'il s'agit de 14 séries de chiffres: chaque série prend la valeur de "1" lorsqu'elle correspond au pays qu'elle désigne et "0" pour tous les autres pays. Nous enlevons volontairement une variable dichotomique sur les quatorze (D2, le Canada) dans chaque équation. Autrement, le logiciel ne pourrait convenablement effectuer ces analyses. Toutefois, nous ne présenterons pas dans les résultats les coefficients de ces variables dichotomiques obtenus par les régressions parce qu'il serait difficile d'en tirer des analyses ou des conclusions, étant donné que ces variables ne sont pas basées sur de véritables observations¹⁶.

Les régressions avec les MCO ont toutes été réalisées avec l'option ANOVA, qui a pour fonction de produire les tables d'analyse de variance mais surtout les statistiques F et leur valeur P.

¹⁶ Ces résultats sont par contre disponibles sur demande.

6.3.1. L'effet du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans sur le taux de chômage des jeunes.

Pour être en mesure de répondre adéquatement à notre question de recherche, nous avons procédé à de nombreuses régressions afin d'explorer les diverses formes que la relation entre le taux d'activité des 55 à 64 ans et le taux de chômage des jeunes pouvait prendre. Nous avons choisi les équations les plus complètes et ayant les résultats les plus représentatifs du groupe. Nous pouvons débiter en donnant les résultats obtenus par une régression assez simple, comprenant seulement nos variables indépendante et dépendante avec le terme de tendance (TT) et les variables dichotomiques (D1 à D14).

Tableau 6: Résultats de régression du taux d'activité des 55 à 64 ans sur le taux de chômage des jeunes.

| MCO (Taux chômage jeunes) (Taux activité 55-64 ans) TT D1 à D14 / Anova | | | | |
|---|--------------|-----------------------|-------------|----------------------|
| Variabes | Coef. estimé | Écart-type | Statisti. T | Valeur P |
| T. activité 55-64 | -0,577 | 0,090 | -6,384 | 0,000 |
| Terme Tendance | 0,237 | 0,043 | 5,494 | 0,000 |
| Constante | 41,642 | 4,997 | 8,334 | 0,000 |
| R-Carré ajusté: 0,776 | | Statistique F: 75,364 | | Valeur P de F: 0,000 |

Nous analysons ici l'effet du taux d'activité des 55 à 64 ans sur le taux de chômage des jeunes en tenant seulement compte de la tendance et des caractéristiques propres à chaque pays. Selon ces résultats présentés au tableau 6, une augmentation du taux d'activité des 55 à 64 ans ferait baisser le taux de

chômage des jeunes; en effet, si le taux d'activité des 55 à 64 ans augmente de 1 point de pourcentage, le taux de chômage des jeunes devrait diminuer de 0,6 point de pourcentage. Étant donné qu'une hausse du taux d'activité des 55 à 64 ans influencerait négativement le taux de chômage des jeunes, nous pouvons nous attendre à ce qu'une baisse de ce taux ait l'effet contraire, c'est-à-dire qu'une baisse du taux d'activité des 55 à 64 ans fasse augmenter le taux de chômage des jeunes. Ceci implique aussi qu'une hausse des retraites anticipées ferait augmenter le taux de chômage des jeunes. Le coefficient du terme de tendance indique quant à lui que le chômage des jeunes a tendance à augmenter avec le temps. Les valeurs P indiquent que nos résultats sont significatifs sur le plan statistique; de plus, l'équation explique 77,6% de la variation du taux de chômage des jeunes. Bien entendu, l'effet de l'état de l'économie, mesuré par le taux de chômage total ou celui des hommes de 25 à 54 ans, n'est pas pris en compte dans cette régression. Nous devons donc baser notre analyse sur une équation plus complète et plus représentative de la réalité entourant le problème du chômage chez les jeunes.

Nous avons préalablement spécifié que le taux de chômage total et celui des hommes de 25 à 54 ans représentaient tous les deux l'état général de l'économie mais ne devaient pas être utilisés conjointement dans une même équation. Étant donné que le taux de chômage total peut entraîner un biais d'estimation dans la régression (parce que le taux de chômage des jeunes fait partie du taux de chômage total), nous utiliserons plutôt le taux de chômage

des hommes de 25 à 54 ans pour témoigner de l'état général de l'économie. Nous avons également souligné le fait que le taux d'activité total était relativement corréllé au taux d'activité des 55 à 64 ans et au taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans.

Nous avons tout de même testé des équations contenant le taux d'activité des 55 à 64 ans et le taux d'activité total. Les résultats ont confirmé que les deux variables sont effectivement assez corréllées: leurs statistiques T étaient non-significatives. De ce fait, le taux d'activité total ne pourra faire partie de nos équations car il risque de fausser les conclusions concernant notre variable la plus importante, le taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans.

Au total, nous avons donc estimé 18 équations, en agencant de différentes manières nos variables explicatives pour vérifier l'importance de l'effet du taux d'activité des 55 à 64 ans sur le taux de chômage des jeunes lorsque d'autres variables explicatives sont en cause dans une équation. Nous avons constaté que les coefficients estimés du taux d'activité des 55 à 64 ans ne sont jamais de signe positif. En effet, ils sont tous négatifs et significatifs 14 fois sur 18. Toutefois, ces 18 équations ne sont pas toutes complètes; nous avons parfois effectué des régressions sans le terme de tendance de l'équation, parfois sans les variables dichotomiques et parfois sans le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans. La majorité de ces équations sont donc plus ou moins intéressantes. C'est pourquoi les régressions que nous allons présenter

comprennent chacune le terme de tendance, les variables dichotomiques et le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans¹⁷. Ainsi, nous tiendrons compte de l'activité des travailleurs de 55 à 64 ans, de l'état de l'économie, de la tendance temporelle et des caractéristiques propres à chaque pays. Mais l'important est de savoir qu'aucune de ces régressions n'a donné un coefficient positif au taux d'activité des 55 à 64 ans.

Nous allons présenter les résultats des trois équations les plus représentatives du groupe. Tout d'abord, le tableau 7 présente les résultats de la même équation qu'au tableau 6, avec en plus le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans:

Tableau 7: Résultats de régression: MCO (Taux chômage jeunes) (Taux activité 55-64 ans) (Taux chômage hommes 25-54 ans) TT D1 à D14 / Anova

| Variabes | Coef. estimé | Écart-type | Statisti. T | Valeur P |
|-----------------------|--------------|------------------------|-------------|----------------------|
| T. activité 55-64 | -0,086 | 0,052 | -1,670 | 0,096 |
| T. chô. hom 25-54 | 1,887 | 0,068 | 27,70 | 0,000 |
| Terme Tendance | -0,057 | 0,025 | -2,254 | 0,025 |
| Constante | 6,264 | 2,960 | 2,117 | 0,035 |
| R-Carré ajusté: 0,936 | | Statistique F: 295,552 | | Valeur P de F: 0,000 |

Le taux d'activité des 55 à 64 ans conserve un coefficient négatif, mais moins grand que dans l'équation sans la variable du taux de chômage des hommes de

¹⁷ Les autres résultats sont également disponibles sur demande.

25 à 54 ans (0,6). La statistique T et la valeur P du coefficient de la variable dénotent que la relation est significative. Le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans a quant à lui un coefficient de 1,9, ce qui signifie que le taux de chômage des jeunes devrait augmenter de 1,9 point de pourcentage si le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans augmente de un point de pourcentage. Avec une statistique T de 27,7, nous sommes assurés de la significativité du résultat. Cette forte influence de l'état de l'économie sur le taux de chômage des jeunes correspond bien à la théorie exposée auparavant. Le terme de tendance devient négatif dans cette équation alors qu'il était positif au tableau 6. Cela est dû à la présence de la variable reflétant l'état de l'économie; le taux de chômage des jeunes aurait tendance à diminuer très légèrement avec le temps (coefficient de -0,06), en suivant les fluctuations de l'économie. Nous soulignons également que le R-Carré ajusté est passé de 0,78% à 0,94%; l'ajout de la variable reflétant l'état de l'économie a donc considérablement augmenté l'explication de la variation du taux de chômage des jeunes.

Le tableau 8 présente les résultats de la même équation qu'au tableau 7 avec en plus la variable du taux d'activité des jeunes. Cette régression nous apprend qu'en moyenne, et toutes choses égales par ailleurs, une hausse de 1 point de pourcentage du taux d'activité des 55 à 64 ans ferait baisser le taux de chômage des jeunes de 0,1 point de pourcentage. La statistique T (-1,8) et la valeur P (0,067) nous renseignent sur la significativité du coefficient estimé du taux d'activité des 55 à 64 ans; nous risquons ainsi à 6,7 % de nous tromper sur la

nature de la relation entre nos deux variables principales, c'est-à-dire de rejeter à tort une hypothèse nulle. L'hypothèse nulle est qu'il n'y a pas de relation entre le taux d'activité des 55 à 64 ans et le taux de chômage des jeunes. D'autre part, le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans affiche un coefficient de 1,9 avec une très grande statistique T, ce qui est semblable au coefficient obtenu au tableau 7. Le taux d'activité des jeunes possède un coefficient de 0,05, avec une statistique T de 1,672, ce qui indique que le taux de chômage des jeunes augmenterait très légèrement suite à une augmentation du taux d'activité des jeunes, comme le prédit la théorie exposée à la section 5.3. Le terme de tendance indique encore ici que le chômage des jeunes diminuerait avec le temps. Le R-Carré ajusté est encore de 0,94, ce qui signale

Tableau 8: Résultats de régression: MCO (Taux chômage jeunes) (Taux activité 55-64 ans) (Taux chômage hommes 25-54 ans) (Taux activité jeunes) TT D1 à D14 / Anova

| Variables | Coef. estimé | Écart-type | Statisti. T | Valeur P |
|-----------------------|--------------|------------------------|-------------|----------------------|
| T. activité 55-64 | -0,095 | 0,051 | -1,835 | 0,067 |
| T. chô. hom 25-54 | 1,926 | 0,072 | 26,840 | 0,000 |
| T. activité jeunes | 0,050 | 0,030 | 1,672 | 0,096 |
| Terme Tendance | -0,049 | 0,026 | -1,938 | 0,054 |
| Constante | 3,038 | 3,525 | 0,862 | 0,390 |
| R-Carré ajusté: 0,937 | | Statistique F: 279,969 | | Valeur P de F: 0,000 |

que la variance du taux de chômage des jeunes est en très bonne partie

expliquée par nos variables indépendante et contrôles. De son côté, la statistique F donne 279,969, et sa valeur P est de 0,000, nous indiquant que l'équation est significative sur le plan statistique (au seuil de 5%).

L'équation suivante dont les résultats sont présentés au tableau 9 est la même que l'équation précédente avec l'ajout de la variable du taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans.

Tableau 9: Résultats de régression: MCO (Taux chômage jeunes) (Taux activité 55-64 ans) (Taux chômage hommes 25-54 ans) (Taux activité jeunes) (Taux activité femmes 25-54 ans) TT D1 à D14 / Anova

| Variabes | Coef. estimé | Écart-type | Statisti. T | Valeur P |
|-----------------------|--------------|------------------------|-------------|----------------------|
| T. activité 55-64 | -0,081 | 0,056 | -1,432 | 0,153 |
| T. chô. hom. 25-54 | 1,946 | 0,078 | 24,74 | 0,000 |
| T. activité jeunes | 0,046 | 0,031 | 1,493 | 0,136 |
| T. activité fem.25-54 | 0,026 | 0,041 | 0,619 | 0,536 |
| Terme Tendance | -0,079 | 0,053 | -1,475 | 0,141 |
| Constante | 1,070 | 4,749 | 0,225 | 0,822 |
| R-Carré ajusté: 0,936 | | Statistique F: 263,900 | | Valeur P de F: 0,000 |

Nous pouvons constater que la présence du taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans change considérablement les résultats. Il pourrait exister un certain degré de multicollinéarité entre la variable du taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans et les autres variables. En effet, les coefficients du taux d'activité des 55

à 64 ans, du taux d'activité des jeunes et du terme de tendance deviennent soudain non-significatifs, de même que le coefficient du taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans. Le taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans n'influence donc pas le taux de chômage des jeunes. Seul le coefficient du taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans demeure significatif.

À partir de ces résultats, une équation optimale fut choisie pour exprimer les rapports généraux que le taux d'activité des 55 à 64 ans et les autres variables contrôles avaient avec le taux de chômage des jeunes. Cette équation est celle dont les résultats furent présentés au tableau 8: le taux de chômage des jeunes serait influencé par: le taux d'activité des 55 à 64 ans, le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans, le taux d'activité des jeunes et le terme de tendance. Les coefficients des variables dichotomiques de cette équation sont présentés en Annexe V. Le coefficient estimé du taux d'activité des 55 à 64 ans (-0,1) est un des plus petits du groupe des régressions effectuées. Ainsi, nous avons préféré rapporter un des plus petits effets du taux d'activité des 55 à 64 ans sur le taux de chômage des jeunes. Le taux d'activité des femmes n'a pas été retenu dans l'équation, parce qu'il semble avoir une influence non-significative sur le taux de chômage des jeunes, comme nous l'avons vu au tableau 9.

Donc, les calculs effectués par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) nous indiquent que le taux de chômage des jeunes diminue, bien que très légèrement, lorsque le taux d'activité des 55 à 64 ans augmente. Nous

pouvons alors supposer que le taux de chômage des jeunes non seulement ne diminuera pas lors d'une baisse du taux d'activité des 55 à 64 ans résultant de la popularité de programmes de retraite anticipée mais pourrait même augmenter légèrement. Notre hypothèse 1 est alors confirmée. Mais avant de conclure, nous devons nous assurer que les calculs effectués par les MCO avec SHAZAM sont fiables. C'est pourquoi nous allons tester dans la prochaine section notre équation optimale par l'estimateur POOL.

Avant de passer à cette étape, nous pouvons remarquer que le coefficient du taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans est toujours positif et significatif dans les résultats des régressions. L'état de l'économie influencerait donc beaucoup le taux de chômage des jeunes. Une hausse du taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans ferait augmenter le taux de chômage des jeunes. Notre hypothèse 2 est alors confirmée.

Une hausse du taux d'activité des jeunes semble aussi faire augmenter le taux de chômage des jeunes. L'influence de cette variable contrôle est évidemment beaucoup moins grande que pour l'état général de l'économie, mais nous observons tout de même une relation positive et significative sur le plan statistique. Toutefois, rappelons qu'il peut y avoir un problème de simultanéité entre ces deux variables. Notre hypothèse 3 est donc partiellement confirmée, car nous ne pouvons pas mesurer l'effet du taux d'activité total sur le taux de chômage des jeunes, et le taux d'activité des

femmes de 25 à 54 ans ne semble pas avoir d'effet sur le taux de chômage des jeunes. En terminant, le terme de tendance a un effet négatif sur le taux de chômage des jeunes. Ce dernier diminuerait légèrement avec le temps, contrairement à ce que nous avons prévu dans notre hypothèse 4. Il faut dire que cette dernière hypothèse avait été basée en bonne partie sur de simples observations de notre banque de données.

6.3.2. L'effet du taux d'activité des 55 à 64 ans sur le taux de chômage des jeunes analysé par la méthode POOL

Il est d'usage courant en économétrie de procéder à ce stade de l'analyse à un autre type de régression qui vise à corriger l'analyse pour l'éventualité de problèmes particuliers. En fait, il s'agit d'effectuer des régressions par la méthode POOL en présumant que les variances des erreurs des estimations sont corrélées entre elles, c'est-à-dire si elles varient en fonction l'une de l'autre dans le temps et à travers les pays. C'est ce qu'on appelle l'autocorrélation des erreurs dans le temps et dans l'espace. Ce genre de correction est particulièrement recommandée pour des études comme la nôtre avec des données en série chronologique.

La méthode POOL suppose ou présume des circonstances spéciales en analysant les données: premièrement, tel qu'expliqué, on peut supposer une autocorrélation des données dans le temps. Deuxièmement, on peut supposer qu'il y a hétéroscédasticité dans les données, c'est-à-dire que les variances des

erreurs ne sont pas les mêmes, contrairement aux hypothèses faites par les MCO, où on suppose qu'il y a homoscedasticité dans les données, c'est-à-dire que les variances des erreurs sont les mêmes à travers l'échantillon. Troisièmement, on peut supposer, comme dans les régressions faites par MCO, que les paramètres de correction estimés par l'autocorrélation des résidus dans le temps sont les mêmes à travers tous les pays. Le but de l'opération est de savoir si nous travaillons avec le "meilleur estimateur linéaire non-biaisé", ce qui signifie entre autres qu'il doit y avoir une variance minimum des valeurs estimées et que la moyenne de ces valeurs donnerait la vraie valeur du coefficient.

Une autre des caractéristiques de la méthode POOL est qu'elle permet d'inclure plusieurs options dans les équations effectuées par SHAZAM. Ces options spécifient quels sont les postulats inclus dans nos équations. À partir de ces notions, nous avons été en mesure de tester notre équation optimale par plusieurs régressions POOL comportant différentes options. Nous avons gardé dans l'équation optimale les mêmes variables qui ont été estimées par les MCO, avec le terme de tendance et les variables dichotomiques, pour être en mesure de bien comparer les résultats d'une même équation obtenus par deux méthodes différentes. Les résultats de la plupart de ces régressions concordent avec les résultats de nos régressions avec les MCO: le taux d'activité des 55 à 64 ans a un coefficient négatif et significatif. Par contre, nous avons retenu deux équations ayant des résultats différents, parce qu'elles ont

des postulats différents.

La première équation est la suivante:

POOL (Taux de chômage des jeunes) (Taux d'activité des 55 à 64 ans) (Taux de chômage des hommes de 25 à 64 ans) (Taux d'activité des jeunes) TT D1 à D14 /

Ncross=14 Full Anova

L'option Ncross renseigne le logiciel informatique sur le nombre de pays à analyser dans la banque de données. L'option Full émet comme postulat qu'il y a autocorrelation des erreurs et hétéroscédasticité. Les résultats qui se trouvent au tableau 10 indiquent un coefficient négatif pour le taux d'activité des 55 à 64 ans comme dans la régression avec MCO, mais également une statistique T de -0,5, ce qui signifie que la relation n'est pas significative au seuil de 5%.

Tableau 10: Résultats de régression par POOL de l'équation optimale avec les options Ncross=14, Full et Anova

| Variables | Coef. estimé | Écart-type | Statisti. T | Valeur P |
|-----------------------|--------------|------------------------|-------------|----------------------|
| T. activité 55-64 | -0,013 | 0,0251 | -0,531 | 0,596 |
| T. chôm. hom. 25-54 | 1,611 | 0,035 | 45,66 | 0,000 |
| T. activité jeunes | -0,024 | 0,016 | -1,532 | 0,127 |
| Terme Tendance | 0,049 | 0,015 | 3,333 | 0,001 |
| Constante | 4,783 | 2,083 | 2,296 | 0,022 |
| R-Carré ajusté: 0,944 | | Statistique F: 300,362 | | Valeur P de F: 0,000 |

Le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans a encore un coefficient très élevé et significatif, mais les coefficients du taux d'activité des jeunes et le terme de tendance ont changé de signe; le coefficient du taux d'activité des jeunes est devenu négatif mais non-significatif, et celui du terme de tendance est devenu positif et significatif. Le R-Carré ajusté de cette équation est de 0,94, ce qui est semblable à celui de notre équation optimale avec MCO (0,94). La statistique F et sa valeur P nous indique que l'équation est bien significative dans son ensemble.

La deuxième équation est la suivante:

POOL (Taux de chômage des jeunes) (Taux d'activité des 55 à 64 ans) (Taux de chômage des hommes de 25 à 64 ans) (Taux d'activité des jeunes) TT D1 à D14 / Ncross=14 Full Rho=0 Anova

Cette fois, l'option Rho=0 émet comme postulat qu'il n'y a pas autocorrélation des erreurs dans le temps. Cette équation supposera seulement l'hétéroscédasticité des données. Comme en témoignent les résultats au tableau 11, l'équation donne des coefficients très similaires à ceux obtenus par notre régression avec MCO. Le taux d'activité des 55 à 64 ans, le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans, le taux d'activité des jeunes et le terme de tendance ont tous des coefficients de même signe qu'avec MCO en plus d'être tous encore plus significatifs.

Tableau 11: Résultats de régression par POOL de l'équation optimale avec les options Ncross=14, Full, Rho=0 et Anova

| Variabes | Coef. estimé | Écart-type | Statisti. T | Valeur P |
|-----------------------|--------------|-------------------------|-------------|----------------------|
| T. activité 55-64 | -0,096 | 0,014 | -6,695 | 0,000 |
| T. chô. hom. 25-54 | 1,869 | 0,028 | 66,770 | 0,000 |
| T. activité jeunes | 0,031 | 0,010 | 3,162 | 0,002 |
| Terme Tendance | -0,400 | 0,008 | -5,134 | 0,000 |
| Constante | 4,596 | 1,220 | 3,768 | 0,000 |
| R-Carré ajusté: 0,993 | | Statistique F: 2626,679 | | Valeur P de F: 0,000 |

Le R-Carré ajusté est de 0,99, un résultat encore plus grand que le précédent. Nous devons aussi souligner que la valeur de la statistique F est la plus grande que nous ayons obtenu jusqu'à présent pour cet indicateur (2626,7). Les résultats demeurent donc très semblables à ceux obtenus par notre équation optimale avec MCO lorsqu'on suppose qu'il n'y a que de l'hétéroscédasticité dans nos données.

Par contre, lorsqu'on suppose qu'il y a de l'hétéroscédasticité, de l'autocorrélation des erreurs et que l'autocorrélation est la même d'un pays à l'autre, les résultats changent sensiblement. La relation entre notre variable indépendante et notre variable dépendante devient alors non-significative.

Les hypothèses quant à la nature de l'autocorrélation des erreurs viendraient changer les résultats. Puisqu'il est possible qu'il y ait autocorrélation des

résidus et que, de plus, elle varie d'un pays à l'autre, il conviendrait de corriger cette double éventualité. Malheureusement, il n'existe pas, à notre connaissance, de méthode économétrique capable de remédier à ce problème.

Nous pouvons effectivement supposer qu'il y a de l'hétéroscédasticité dans notre banque de données, car il est possible que certains chiffres de l'OCDE aient été, à la base, mal convertis pour intégrer la base de données internationale que construit l'OCDE. Par exemple, un pays peut adapter incorrectement son taux d'activité total d'une certaine année aux normes internationales de l'OCDE et du BIT et les taux d'activité des années subséquentes seraient affectés par l'erreur systématique d'un pays à l'autre. Il est important de rappeler que l'OCDE présente dans ses recueils des taux de chômage et d'activité standardisés parce que tous les pays n'utilisent pas les mêmes méthodes de collecte et de classification de leur données nationales.

Nous pouvons aussi supposer que l'autocorrélation des résidus est la même d'un pays à l'autre, à cause justement des particularité de chaque pays. Or, la méthode de correction par l'autocorrélation des résidus postule que toutes les erreurs sont reliées entre elles par un seul paramètre identique d'un pays à l'autre, ce qui est assez peu probable. C'est pourquoi nous croyons que les résultats obtenus avec l'hétéroscédasticité et $RHO=0$ constituent dans les circonstances les meilleurs estimateurs.

6.3.3. L'effet du taux d'activité des 55 à 64 ans sur le taux de chômage des jeunes hommes et le taux de chômage des jeunes femmes.

Nous croyons qu'il est intéressant d'estimer l'effet du taux d'activité des 55 à 64 ans non seulement sur le taux de chômage des jeunes mais aussi séparément sur le taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes. Nous avons de nouveau procédé avec la spécification établie préalablement pour les calculs par MCO et POOL.

L'estimation par les MCO génère les résultats présentés au tableau 12:

MCO (Taux de chômage des jeunes hommes) (Taux d'activité des 55 à 64 ans)
(Taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans) (Taux d'activité des jeunes)
(Terme de tendance) D1 D3 D4 D5 D6 D7 D8 D9 D10 D11 D12 D13 D14 / Anova

Nous découvrons que le taux d'activité des 55 à 64 ans n'a pas d'effet significatif sur le taux de chômage des jeunes hommes. En effet, la valeur P

Tableau 12: Résultats de régression de l'option optimale pour le taux de chômage des jeunes hommes

| Variables | Coef. estimé | Écart-type | Statisti. T | Valeur P |
|-----------------------|--------------|------------------------|-------------|----------------------|
| T. activité 55-64 | 0,051 | 0,042 | 1,209 | 0,228 |
| T. chô. hom. 25-54 | 2,037 | 0,059 | 34,420 | 0,000 |
| T. activité jeunes | -0,027 | 0,024 | -1,110 | 0,268 |
| Terme Tendance | -0,053 | 0,021 | -2,520 | 0,012 |
| Constante | 1,230 | 2,909 | 0,423 | 0,673 |
| R-Carré ajusté: 0,945 | | Statistique F: 322,276 | | Valeur P de F: 0,000 |

étant de 0,23, nous devons conclure à une relation non-significative, comme pour le taux d'activité des jeunes, avec une valeur P de 0,268. En contrepartie, nous pouvons voir que le taux de chômage des jeunes hommes semble beaucoup affecté par le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans. En effet, le taux de chômage des jeunes hommes augmenterait de deux points de pourcentage pour chaque augmentation de un point de pourcentage du taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans. Le taux de chômage des jeunes semble également être affecté négativement, quoique dans une moindre mesure, par l'effet de la tendance temporelle. Le R-Carré ajusté de cette équation est de 0,95, ce qui est légèrement supérieur au R-Carré ajusté de la régression faite avec le taux de chômage total des jeunes. La statistique F et valeur P nous indique encore une fois que l'équation est très significative.

Maintenant, concernant le taux de chômage des jeunes femmes, nous avons également vérifié sa relation avec le taux d'activité des 55 à 64 ans par la même équation:

MCO (Taux de chômage des jeunes femmes) (Taux d'activité des 55 à 64 ans)
(Taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans) (Taux d'activité des jeunes)
(Terme de tendance) D1 D3 D4 D5 D6 D7 D8 D9 D10 D11 D12 D13 D14 / Anova

Cette fois-ci, le coefficient du taux d'activité des 55 à 64 ans au tableau 13 est assez significatif (statistique T de -1,817) pour dire que le taux de chômage des jeunes femmes diminue légèrement (-0,1) lors d'une augmentation du taux

d'activité des 55 à 64 ans, tel que l'indiquaient nos résultats de la section 6.3.1.

Tableau 13: Résultats de régression de l'option optimale pour le taux de chômage des jeunes femmes.

| Variables | Coef. estimé | Écart-type | Statisti. T | Valeur P |
|-----------------------|--------------|------------------------|-------------|----------------------|
| T. activité 55-64 | -0,141 | 0,077 | -1,817 | 0,070 |
| T. chô. hom. 25-54 | 1,965 | 0,107 | 18,250 | 0,000 |
| T. activité jeunes | 0,077 | 0,045 | 1,734 | 0,084 |
| Terme Tendance | -0,044 | 0,038 | -1,141 | 0,255 |
| Constante | 1,694 | 5,292 | 0,320 | 0,749 |
| R-Carré ajusté: 0,902 | | Statistique F: 174,949 | | Valeur P de F: 0,000 |

Le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans semble affecter presque autant le taux de chômage des jeunes femmes (coefficient estimé de 1,965) que le taux de chômage des jeunes hommes; alors que le taux d'activité des jeunes est lui aussi assez significatif (statistique T de 1,734) pour dire qu'il influence positivement le taux de chômage des jeunes femmes.

Le terme de tendance quant à lui n'a pas d'effet significatif sur le taux de chômage des jeunes femmes, car sa statistique T est de -1,141. Le R-Carré ajusté de cette équation est le plus petit des R-Carrés ajustés des résultats de l'équation optimale avec une valeur de 0,90. La statistique F est toujours assez élevée pour être très significative (valeur P de F de 0,0).

Nous avons également procédé à la vérification de ces résultats par la méthode POOL avec les mêmes hypothèses que précédemment (hétéroscédasticité, $RHO=0$, etc.). L'équation sera donc:

POOL (Taux de chômage des jeunes femmes) (Taux d'activité des 55 à 64 ans)
(Taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans) (Taux d'activité des jeunes)
(Terme de tendance) D1 D3 D4 D5 D6 D7 D8 D9 D10 D11 D12 D13 D14 /
Ncross=14 Full Rho=0 Anova

Tableau 14: Résultats de régression de l'option optimale par POOL pour le taux de chômage des jeunes femmes.

| Variabes | Coef. estimé | Écart-type | Statisti. T | Valeur P |
|-----------------------|--------------|-------------------------|-------------|----------------------|
| T. activité 55-64 | -0,141 | 0,016 | -8,883 | 0,000 |
| T. chô. hom. 25-54 | 1,865 | 0,032 | 57,570 | 0,000 |
| T. activité jeunes | 0,067 | 0,013 | 5,374 | 0,000 |
| Terme Tendance | -0,023 | 0,008 | -2,821 | 0,005 |
| Constante | 2,899 | 1,327 | 2,185 | 0,030 |
| R-Carré ajusté: 0,995 | | Statistique F: 1715,544 | | Valeur P de F: 0,000 |

Les résultats de la régression par POOL sont presque identiques à ceux obtenus par la régression avec MCO. Ils sont même plus significatifs si on regarde les statistiques T des quatre variables; en effet, ces statistiques sont toutes plus élevées que dans la régression réalisée par MCO. Donc, nous estimons qu'une augmentation du taux d'activité des 55 à 64 ans fait diminuer le taux de chômage des jeunes femmes, alors qu'il ne semble pas vraiment avoir de

relation significative avec le taux de chômage des jeunes hommes. Cela pourrait expliquer pourquoi l'effet du taux d'activité des 55 à 64 ans sur le taux de chômage des jeunes est assez faible (coefficient de $-0,1$ dans notre équation optimale): il n'influence que le taux de chômage des jeunes filles.

CHAPITRE 7

CONCLUSIONS

Le chômage chez les jeunes demeure toujours en ce début de nouveau millénaire un problème grave pour toute société. C'est pourquoi nous avons jugé qu'il serait important d'explorer une facette de ce problème qui n'avait jamais véritablement été analysée par les auteurs et les théoriciens ayant maintes fois écrit sur le sujet. La recherche a beaucoup exploré les causes et les conséquences du chômage chez les jeunes. Par contre, les solutions au problème sont beaucoup moins évidentes à identifier et à mettre en pratique.

Une des solutions ayant été avancées au début des années '70 était jusqu'à maintenant bien ancrée dans les politiques publiques et privées de la plupart des pays de l'OCDE. Il s'agissait d'inciter une certaine partie de la main-d'oeuvre vieillissante à prendre une retraite anticipée, de telle sorte que les emplois ainsi libérés puissent être occupés par des jeunes chômeurs. Cette pratique a entraîné une baisse importante du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans dans la plupart des pays de l'OCDE. Or, cette solution a été mise en pratique en l'absence de soutien empirique indiquant que la hausse des retraites anticipées pourrait engendrer une baisse du taux de chômage des jeunes. C'est pourquoi nous avons considéré qu'il s'agit d'une lacune importante dans la littérature sur le sujet et qu'il y avait place à l'amélioration des connaissances.

Notre objectif était donc de savoir si une baisse du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans pouvait effectivement influencer le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans et dans quel sens. Pour répondre à cette interrogation, nous avons construit un modèle d'analyse comprenant une variable indépendante (le taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans), une variable dépendante (le taux de chômage des personnes de 15 à 24 ans) et sept variables contrôles pouvant aussi influencer le taux de chômage des jeunes. Le tout est articulé par quatre hypothèses de recherche concernant les effets que peuvent avoir les variables indépendante et contrôles sur la variable dépendante. Notre principale hypothèse de recherche, qui a été basée sur la théorie et la littérature relatives à notre sujet, était qu'une baisse du taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans ne devrait pas nécessairement entraîner une diminution du taux de chômage des jeunes.

La base de données qui fut composée pour répondre à notre question de recherche comprend divers taux de chômage et d'activité de 14 pays de l'OCDE pour une période de 23 ans (1975 à 1997). Notre étude se veut donc internationale et en série chronologique, de manière à pouvoir disposer du maximum d'informations possible à cette échelle (322 observations) et à donner ainsi une certaine crédibilité à nos résultats. Nous avons, par la suite, choisi l'estimateur le plus couramment utilisé pour ce genre d'analyse, soit l'estimateur des moindres carrés ordinaires. Cet estimateur a été appliqué à notre banque de données par le logiciel d'analyses statistiques SHAZAM.

Nous avons ainsi pu réaliser de nombreuses régressions (avec MCO) pour avoir une bonne idée d'ensemble des relations existantes entre le taux de chômage des jeunes, le taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans et les variables contrôles.

La première conclusion que nous pouvons avancer est que le taux de chômage des jeunes ne diminuerait pas suite à une diminution du taux d'activité des 55 à 64 ans. En effet, nos calculs démontrent que c'est une augmentation du taux d'activité des 55 à 64 ans qui entraîne une légère diminution (coefficient de -0,1 dans notre équation optimale) du taux de chômage des jeunes. Un autre estimateur appelé POOL nous a par la suite permis de contre-vérifier la validité de ces calculs. Nous avons sensiblement trouvé les mêmes résultats, en admettant qu'il y a peut-être un certain degré d'hétéroscédasticité des résidus dans notre banque de statistiques. C'est pourquoi notre première hypothèse de recherche a été confirmée.

Les programmes de retraite anticipée n'aideraient donc pas à réduire le niveau de chômage des jeunes. Leur popularité contribuerait même à aggraver le taux de chômage des jeunes. Nous pouvons expliquer cela par le fait que les emplois des personnes de 55 à 64 ans et les emplois des jeunes sont davantage complémentaires que purement substituables, c'est-à-dire que les emplois des jeunes sont souvent reliés aux emplois des personnes de 55 à 64 ans. L'existence ou la création d'un emploi pour un individu plus âgé amène la

création et non l'abolition d'un emploi pour un jeune; de même, la mise à la retraite de l'individu plus âgé entraîne l'abolition du poste du jeune travailleur. Nous pouvons par exemple penser à tous les emplois qui entraînent habituellement l'embauche d'une personne pour les aider et les soutenir: des secrétaires, des commis de bureau, des commis-comptables, des réceptionnistes, des adjoints administratifs, des chercheurs, etc. Ce sont tous des emplois qui peuvent être occupés par des jeunes.

Nos calculs nous ont également permis d'estimer que le taux d'activité des 55 à 64 ans influence surtout le taux de chômage des jeunes femmes; en effet, le taux de chômage des jeunes hommes ne semble pas être influencé par le taux d'activité des 55 à 64 ans. Cette différence pourrait bien expliquer pourquoi le taux de chômage total des jeunes semble être si faiblement (mais significativement) influencé par le taux d'activité des 55 à 64 ans: ce n'est que le niveau de chômage des jeunes femmes qui est affecté.

Nous pouvons tenter d'expliquer cette influence par le fait que les emplois des jeunes qui sont complémentaires aux emplois des 55 à 64 ans sont majoritairement occupés par des jeunes femmes. On n'a qu'à penser aux secrétaires par exemple. Ainsi, le taux de chômage des jeunes femmes diminue légèrement lorsque le niveau d'activité des 55 à 64 ans augmente. De plus, les jeunes femmes sont de nos jours plus scolarisées que les jeunes hommes, ce qui augmenterait leurs chances d'être embauchées dans des

emplois complémentaires à ceux des 55 à 64 ans.

Nous pouvons ensuite avancer que le taux de chômage des jeunes est principalement influencé par l'état général de l'économie. La variable du taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans est celle qui fait varier le plus fortement le taux de chômage des jeunes. Elle a une influence positive et significative sur le taux de chômage des jeunes, c'est-à-dire qu'une augmentation de un point de pourcentage du taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans hausse le taux de chômage des jeunes de presque deux points de pourcentage, chez les jeunes hommes comme chez les jeunes femmes. Ce qui signifie que les jeunes sont plus affectés par une période de récession ou une détérioration des conditions économiques que le reste de la population. C'est également ce que prédisait la théorie relative au sujet; notre deuxième hypothèse de recherche a donc été confirmée.

Le taux d'activité des jeunes exerce aussi une influence sur leur taux de chômage. Une hausse de ce taux fait légèrement augmenter le taux de chômage des jeunes (coefficient de 0,05 dans notre équation optimale), comme le prédisait la théorie néo-classique en situation de rigidité des salaires, ce qui peut être expliqué par la présence du salaire minimum. On remarque toutefois que le taux d'activité des jeunes a un effet semblable sur le taux de chômage des jeunes femmes mais ne semble pas avoir d'effet sur le taux de chômage des jeunes hommes. Nous pouvons donc partiellement confirmer notre

troisième hypothèse.

Nous écrivons "partiellement" parce que notre troisième hypothèse comportait des prédictions quant à deux autres taux d'activité. Or, nous avons estimé que le taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans n'exerce pas d'influence significative sur le taux de chômage des jeunes alors que l'influence du taux d'activité total n'a pas pu être mesurée étant donné que cette variable était corrélée à notre variable indépendante. C'est pourquoi le taux d'activité des jeunes est la seule des trois variables de notre hypothèse no. 3 qui a été retenue dans notre équation optimale.

Le terme de tendance temporelle, quant à lui, affecte négativement le taux de chômage des jeunes. En d'autres termes, nous estimons que le taux de chômage des jeunes a tendance à diminuer avec le temps, pendant la période de 1975 à 1997, dans nos 14 pays étudiés. Par contre, il ne s'agit que d'un effet minime du temps sur le niveau de chômage des jeunes (coefficient de -0,05 dans notre équation optimale). De plus, le taux de chômage des jeunes femmes ne semble pas être affecté par le passage du temps; en effet, cette influence n'est significative que pour le taux de chômage des jeunes hommes et le taux de chômage des jeunes au total. Notre quatrième hypothèse doit tout de même être rejetée, car nous avons prévu que le taux de chômage des jeunes avait tendance à augmenter avec le temps. Il est à noter toutefois que cette hypothèse avait été basée sur de simples observations de notre base de

données.

La force de notre analyse des effets du taux d'activité des 55 à 64 ans sur le taux de chômage des jeunes réside dans l'étendue de notre recherche, dans le nombre élevé d'observations que nous avons recueilli et dans le choix de nos estimateurs.

Par contre, cela constitue également les limites de notre recherche. Nous ne possédions pas les informations nécessaires quant aux différents programmes de retraite anticipée et aux caractéristiques socio-politiques de chaque pays respectif pour produire une comparaison internationale très élaborée. Nous croyons qu'il serait très intéressant d'analyser les aspects politiques et économiques de ces pays pour vérifier plus en détails dans quelques pays comment le taux d'activité des 55 à 64 ans peut influencer le taux de chômage des jeunes ou le taux de chômage global.

Finalement, nous pouvons conclure que, dans les pays étudiés et pour la période de 1975 à 1997, les pratiques de mises à la retraite anticipée d'une partie de la main d'oeuvre n'ont pas clairement aidé la situation des jeunes sur le marché du travail. Selon certaines estimations, elles feraient même augmenter légèrement leur taux de chômage. Nous pouvons aussi supposer que les postes libérés par les retraites anticipées sont, la plupart du temps, abolis par les employeurs de même que, éventuellement, ceux de leurs auxiliaires.

C'est pourquoi nous considérons que certains de ces programmes mériteraient d'être revus et corrigés, ou d'être à tout le moins appliqués plus consciencieusement par les gouvernements et par le patronat. Il serait également très important pour les gouvernements de ne pas abaisser l'âge légal de la retraite, parce que non seulement ces retraites devraient être financées par un plus petit groupe de travailleurs, mais aussi parce que l'emploi des jeunes souffrirait du départ prématuré d'une bonne partie de la main-d'oeuvre âgée.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUDRY, Paul et LEMIEUX, Thomas (1996), "Le chômage des années 80: leçons à tirer des comparaisons internationales." dans L'Actualité économique, vol.72, no.3, septembre, p. 291 à 304.
- BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT (1995), Le chômage chez les jeunes au Canada, Ministre des Approvisionnement et Services, Ottawa, Canada,, 17 pages.
- BLANCHFLOWER, D. et FREEMAN, R. (1996), "Growing into work." dans Centre for Economic Performance, no. 296, juin, p. 1 à 73.
- CALCOEN, Francis, COUSINEAU, Jean-Michel et GREINER, Dominique (1993), "L'impact des systèmes de préretraite sur les taux d'activité des travailleurs âgés", dans Relations Industrielles, vol. 48, no. 4, p. 619 à 640.
- COUSINEAU, Jean-Michel (1989), Économie du travail, 2e édition, Gaëtan Morin éditeur, Boucherville, 248 pages.
- COUSINEAU, Jean-Michel (1984), La formation de l'emploi et des salaires dans une économie de marché, École de relations industrielles, Montréal, 210 pages.
- DION, Gérard (1991), Dictionnaire canadien des relations de travail, Presses de l'Université Laval, Québec.
- DUSSAULT, Ginette (1997), Analyse microéconomique du marché du travail, Manuel de cours, Université Laval, Faculté des sciences sociales, Département des Relations Industrielles, 188 pages.
- FORTIN, Pierre (1984), "Le chômage des jeunes au Québec: aggravation et concentration, 1966-1982." dans Relations Industrielles, vol. 39, no. 3, p. 419 à 448.
- FREEMAN, Richard. et WISE, David A. (1982), "The youth labor market problem: its nature, causes and consequences." dans The youth labor market problem: its nature, causes and consequences, University of Chicago Press, p. 1 à 16 (1er chapitre).
- GAUTHIER, Benoît (1995), Recherche sociale - De la problématique à la collecte des données, 2e édition, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 584 pages.

- GAUTHIER, Madeleine (1994), "Les jeunes, les autres groupes d'âge et l'emploi." dans Interventions économiques, no. 25, printemps, p. 69 à 92.
- GAUTHIER, Madeleine (1996), "Précaires un jour...? ou quelques questions à propos de l'avenir des jeunes contemporains." dans Sociologie et sociétés, vol. 28, no.1, p. 135 à 146.
- GRAEBNER, William (1980), A history of retirement. The meaning and function of an American institution, 1885-1978, Yale University Press, New Haven and London, 293 pages.
- GUÉRIN, Gilles, WILS, Thierry, SABA, Tania et SAINT-JACQUES, Nathalie (1995), Retraite anticipée ou extension de la vie professionnelle? Les aspirations des professionnels syndiqués de 50 ans et plus, École de relations industrielles, Université de Montréal, mai, 36 pages.
- GUNDERSON, Morley, SHARPE, Andrew et WALD, Steven (1999), "Youth Unemployment in Canada, 1976 to 1998", Centre for the Study of Living Standards (CSLS), Conference on the Structural Aspects of Unemployment in Canada, Session 3 (The labour market experience of new entrants), Ottawa, 23 pages.
- HART, P.E., MARSDEN, D., TRINDER, C. et WAGNER, K. (1986), "Measures to reduce youth unemployment in Britain, France and West Germany", National Institute Economic Review, p. 43 à 51.
- HILL, R. Carter, GRIFFITHS, William E., et JUDGE, George G. (1997), Undergraduate Econometrics, John Wiley & Sons, Inc., 366 pages
- KENNEDY, Peter (1985), A guide to econometrics, Second edition, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, 238 pages.
- KLEILER, Frank M. (1978) Can we afford early retirement?, Presses de l'Université Johns Hopkins, 163 pages.
- KÜHLEWIND, GERHARD (1985), Sécurité sociale, chômage et retraite anticipée, Association internationale de la sécurité sociale, Étude et recherches no. 22, Genève, pages 19 à 29.
- LACZKO, F., DALE, A., ARBER, S. ET GILBERT, G.N. (1988), "Early retirement in a period of high unemployment", dans Journal of social policy, vol. 17, partie 3, juillet, p. 313 à 333.
- LACZKO, F. et WALKER, A. (1985), "Excluding older workers from the labour

market: early retirement policies in Britain, France and Sweden" dans The yearbook of social policies in Britain 1984-1985, Routledge et Paul Kegan, London.

LAYARD, Richard, NICKELL, Stephen et JACKMAN, Richard (1994), The unemployment crisis, Presses de l'Université Oxford, Oxford, 157 pages.

LAZEAR, Edward P. (1995), Personnal economics, MIT Press, The Wicksell lectures, Cambridge, Mass., 170 pages.

LEMIEUX, Thomas, BEAUDRY, Paul et PARENT, Daniel (1999), "What is happening in the youth labour market in Canada?", Centre for the Study of Living Standards (CSLS), Conference on the Structural Aspects of Unemployment in Canada, Session 3 (The labour market experience of new entrants), Ottawa, 24 pages.

MIRKIN, Barry Alan (1987), "Early retirement as a labor force policy: an international overview", dans Monthly Labor Review, mars, p. 19 à 33.

NEXON, Marc (1999), "Chômage: pourquoi les chiffres sont truqués", dans Le Point, 19 novembre, numéro 1418, pages 128 à 136.

NICKELL, Steve et VAN OURS, Jan (1999), "The Netherlands and the United Kingdom: a European Unemployment miracle?" Centre for the Study of Living Standards (CSLS), Conference on the Structural Aspects of Unemployment in Canada, Session 6 (International labour market experience: lessons for Canada), Ottawa, 37 pages.

NICKELL, Stephen (1997), "Unemployment and labor market rigidities: Europe versus North America", dans Journal of economic perspectives, vol. 11, no. 3, été, p. 55 à 74.

OCDE (1974 à 1994), Statistiques de la population active, Département des affaires économiques et statistiques, Paris.

OCDE (1977 à 1997), Statistiques de la population active, Département des affaires économiques et statistiques, Paris.

OCDE (1992), Perspectives de l'emploi, Paris.

OCDE (1993), Perspectives de l'emploi, Paris.

OCDE (1994-A), "L'étude de l'OCDE sur l'emploi: données et explications. Partie 2: Possibilités d'adaptation des marché du travail", Le chômage dans la zone de l'OCDE, 1950-1995, Paris, p. 1 à 80.

- OCDE (1994-B), Perspectives de l'emploi, Paris.
- OCDE (1995-A), "La transition de l'emploi à la retraite", Études de politiques sociales no. 16, Paris, 145 pages.
- OCDE (1995-B), Perspectives de l'emploi, Paris.
- OCDE (1996), Perspectives de l'emploi, Paris.
- OCDE (1997-A), "Leçons à tirer de l'expérience des pays membres - La mise en oeuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi", Le chômage dans la zone de l'OCDE, 1950-1998, Paris, 37 pages.
- OCDE (1997-B), Perspectives de l'emploi, Paris.
- OCDE (1998-A), (KALISCH, David W, AMAN, Tetsuya et BUCHELE, Libbie A.) "Les politiques sociales et de santé dans les pays de l'OCDE: un examen des programmes actuels et des évolutions récentes", Politiques du marché du travail et politique sociale, Documents hors série, no. 33, Paris, 175 pages.
- OCDE (1998-B), (KALISCH, David W, AMAN, Tetsuya et BUCHELE, Libbie A.), "Les politiques sociales et de santé dans les pays de l'OCDE: un examen des programmes actuels et des évolutions récentes. Annexe: Tableaux et graphiques", Politiques du marché du travail et politique sociale, Documents hors série, no. 33, Paris, 175 pages.
- OCDE (1998-C), (BLÖNDAL, Sveinbjörn et SCARPETTA, Stefano), "The retirement decision in OECD countries", OECD Working papers, Economics Department, Vol. VI, no. 202, Paris, 105 pages.
- OCDE (1998-D), Perspectives de l'emploi, Paris.
- OCDE (1999), Perspectives de l'emploi, Paris.
- PFAFF, MARTIN (1985), Sécurité sociale, chômage et retraite anticipée, Association internationale de la sécurité sociale, Étude et recherches no. 22, Genève, pages 179 à 191.
- POULIN SIMON, Lise et BELLEMARE, Diane (1983) Le plein emploi: pourquoi?, Presses de l'Université du Québec, UQAM, Institut de recherche appliquée sur le travail, 273 pages.
- QUIVY, Raymond, VAN CAMPENHOUDT, Luc, Manuel de recherche en sciences sociales, 2e édition, Dunod, Montréal, 271 pages.

- RIX, Sara E. et FISHER, Paul (1982), Retirement-Age policy: an international perspective, Pergamon Policy Studies, États-Unis, 144 pages.
- RUIZ-QUINTANILLA, S. ANTONIO et CLAES, Rita (1996), "Determinants of underemployment of young adults: a multi-country study." dans Industrial and Labor Relations Review, vol. 49, no. 3, avril, p. 424 à 438.
- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'AISS (1985), Sécurité sociale, chômage et retraite anticipée, Association internationale de la sécurité sociale, Étude et recherches no. 22, Genève, pages 1 à 18.
- SHAZAM - ECONOMETRICS COMPUTER PROGRAM (1997), User's Reference Manual, Version 8.0, McGraw-Hill, Vancouver, 498 pages.
- SIEBERT, HORST (1997), "Labor market rigidities: at the root of unemployment in Europe", dans Journal of economic perspectives, vol. 11, no. 3, été, pages 37 à 54.
- SIMARD, Jean-françois (1995) "Être jeune, est-ce encore avoir l'avenir devant soi?" dans L'Action Nationale, vol. 85, no. 3, mars, p. 337 à 347.
- SOCIAL SECURITY PROGRAMS THROUGHOUT THE WORLD, Social Security Administration, Office of research and Statistics, publié à tous les 2 ans.
- SORRENTINO, Constance (1981), "Youth unemployment: an international perspective." dans Monthly Labor Review, vol. 104, no. 7, juillet, p. 3 à 15.
- WEIERMAIR, Klaus (1986) "Secular changes in youth labour markets and youth unemployment in Canada." dans Relations Industrielles, vol. 41, no. 3, p. 469 à 490.
- WERTHER, W.B., DAVIS, K. et LEE-GOSSELIN, H. (1990), La gestion des ressources humaines, 2e édition, McGraw-Hill, éditeurs, Montréal, 770 pages.

ANNEXE I

TABLEAU 15:

Ensemble des données par pays

Tableau 15 AUSTRALIE

| Années | Taux de chômage total | Jeunes (15-24 ans) | | | | Personnes de 55 à 64 ans | | Taux de chômage des hommes de 25-54 ans | Taux d'activité des femmes de 25-54 ans | Taux d'activité total |
|--------|-----------------------|--------------------|-----------------|--------|-----------------|--------------------------|-----------------|---|---|-----------------------|
| | | Taux de chômage | Taux de chômage | | Taux d'activité | Taux de chômage * | Taux d'activité | | | |
| | | | Hommes | Femmes | | | | | | |
| 1975 | 4,5 | 9,0 | 7,5 | 10,8 | 67,9 | 2,3 | 50,8 | 2,3 | 49,6 | 69,9 |
| 1976 | 4,7 | 9,8 | 9,1 | 10,8 | 67,7 | 2,0 | 49,5 | 2,5 | 50,3 | 69,7 |
| 1977 | 5,6 | 12,2 | 10,9 | 13,8 | 69,5 | 2,3 | 49,2 | 2,9 | 51,4 | 70,4 |
| 1978 | 6,1 | 12,6 | 12,1 | 13,2 | 68,4 | 3,1 | 46,7 | 3,5 | 51,8 | 69,3 |
| 1979 | 5,8 | 12,2 | 11,0 | 13,6 | 68,7 | 2,5 | 44,3 | 2,9 | 51,4 | 68,9 |
| 1980 | 5,9 | 12,2 | 11,1 | 13,5 | 70,8 | 2,6 | 44,9 | 3,2 | 53,3 | 70,1 |
| 1981 | 5,6 | 10,8 | 9,5 | 12,4 | 70,2 | 2,7 | 44,2 | 3,2 | 53,5 | 69,8 |
| 1982 | 6,7 | 12,9 | 13,3 | 12,4 | 69,6 | 3,5 | 41,1 | 4,4 | 54,0 | 69,1 |
| 1983 | 9,8 | 17,9 | 19,5 | 16,1 | 69,1 | 3,1 | 40,9 | 7,3 | 53,5 | 68,8 |
| 1984 | 8,5 | 15,9 | 17,3 | 14,3 | 69,2 | 5,0 | 40,3 | 6,3 | 55,0 | 69,1 |
| 1985 | 7,8 | 14,3 | 15,1 | 13,3 | 69,4 | 5,7 | 39,7 | 5,6 | 57,1 | 69,7 |
| 1986 | 7,9 | 14,5 | 14,9 | 14,0 | 69,6 | 4,9 | 40,9 | 5,7 | 60,3 | 70,9 |
| 1987 | 7,8 | 14,6 | 14,8 | 14,3 | 68,7 | 4,6 | 40,9 | 5,5 | 61,7 | 71,2 |
| 1988 | 6,8 | 12,8 | 12,6 | 13,1 | 69,1 | 5,3 | 41,8 | 4,7 | 63,0 | 71,7 |
| 1989 | 5,9 | 10,4 | 10,0 | 10,8 | 70,5 | 4,4 | 42,6 | 4,0 | 65,3 | 73,0 |
| 1990 | 7,2 | 13,2 | 13,9 | 12,4 | 70,4 | 4,9 | 44,1 | 4,9 | 66,6 | 73,8 |
| 1991 | 9,7 | 17,1 | 18,4 | 15,7 | 67,6 | 7,5 | 42,9 | 8,0 | 67,1 | 73,3 |
| 1992 | 10,8 | 19,5 | 20,8 | 18,0 | 68,3 | 8,4 | 43,0 | 8,7 | 67,3 | 73,3 |
| 1993 | 11,0 | 18,6 | 20,2 | 16,8 | 66,8 | 11,8 | 42,4 | 8,9 | 67,1 | 72,8 |
| 1994 | 9,4 | 16,3 | 16,7 | 15,7 | 68,4 | 8,8 | 43,7 | 7,5 | 67,4 | 73,3 |
| 1995 | 8,6 | 14,4 | 14,8 | 14,0 | 69,7 | 7,6 | 44,9 | 6,9 | 69,2 | 74,5 |
| 1996 | 8,5 | 14,8 | 15,4 | 14,1 | 70,3 | 8,0 | 45,9 | 7,2 | 68,8 | 74,7 |
| 1997 | 8,6 | 15,9 | 17,2 | 14,6 | 66,9 | 7,2 | 45,3 | 6,6 | 68,6 | 73,5 |

* Pour les personnes de 55 ans et plus

Tableau 15 CANADA

| Années | Taux de chômage total | Jeunes (15-24 ans) | | Personnes de 55 à 64 ans | | Taux de chômage des hommes de 25-54 ans | Taux d'activité des femmes de 25-54 ans | Taux d'activité total | |
|--------|-----------------------|--------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|---|---|-----------------------|-----------------|
| | | Taux de chômage | Taux de chômage | | Taux de chômage | | | | Taux d'activité |
| | | | Hommes | Femmes | | | | | |
| 1975 | 6,9 | 12,0 | 12,5 | 11,4 | 4,2 | 54,3 | 4,3 | 50,5 | 68,7 |
| 1976 | 7,1 | 12,6 | 13,1 | 12,0 | 4,2 | 53,5 | 4,3 | 52,3 | 69,1 |
| 1977 | 8,0 | 14,3 | 14,8 | 13,7 | 5,1 | 53,4 | 5,0 | 54,2 | 69,8 |
| 1978 | 8,3 | 14,4 | 14,9 | 13,8 | 5,5 | 53,6 | 5,2 | 57,1 | 71,1 |
| 1979 | 7,4 | 12,8 | 13,1 | 12,6 | 4,6 | 54,2 | 4,6 | 58,5 | 72,1 |
| 1980 | 7,4 | 13,1 | 13,6 | 12,5 | 4,5 | 53,9 | 4,9 | 60,6 | 73,0 |
| 1981 | 7,5 | 13,1 | 13,9 | 12,1 | 4,4 | 53,5 | 5,0 | 63,2 | 73,9 |
| 1982 | 10,9 | 18,6 | 20,9 | 15,9 | 6,9 | 52,9 | 8,5 | 64,0 | 73,3 |
| 1983 | 11,8 | 19,7 | 22,2 | 16,8 | 8,1 | 52,1 | 9,7 | 65,6 | 73,6 |
| 1984 | 11,2 | 17,7 | 19,2 | 16,0 | 7,9 | 51,5 | 9,2 | 67,2 | 74,2 |
| 1985 | 10,4 | 16,3 | 18,0 | 14,4 | 8,2 | 51,4 | 8,4 | 68,8 | 75,1 |
| 1986 | 9,5 | 15,0 | 16,3 | 13,5 | 7,3 | 50,4 | 7,7 | 70,4 | 75,8 |
| 1987 | 8,8 | 13,6 | 14,6 | 12,3 | 7,0 | 50,4 | 7,1 | 71,9 | 76,5 |
| 1988 | 7,7 | 11,9 | 12,8 | 10,9 | 6,2 | 50,6 | 6,2 | 73,6 | 77,3 |
| 1989 | 7,5 | 11,2 | 12,3 | 10,0 | 6,3 | 49,9 | 6,2 | 74,7 | 77,8 |
| 1990 | 8,1 | 12,7 | 13,9 | 11,3 | 6,0 | 50,0 | 7,1 | 75,7 | 77,9 |
| 1991 | 10,3 | 16,2 | 18,8 | 13,3 | 8,2 | 48,9 | 9,5 | 76,0 | 77,3 |
| 1992 | 11,3 | 17,8 | 20,2 | 15,1 | 9,4 | 49,0 | 10,7 | 75,6 | 76,5 |
| 1993 | 11,2 | 17,6 | 20,2 | 14,9 | 9,6 | 48,5 | 10,3 | 76,0 | 76,3 |
| 1994 | 10,3 | 16,5 | 18,5 | 14,3 | 9,0 | 48,7 | 9,5 | 75,7 | 76,1 |
| 1995 | 9,5 | 15,6 | 17,0 | 14,0 | 8,2 | 47,4 | 8,6 | 75,9 | 75,7 |
| 1996 | 9,7 | 16,1 | 17,5 | 14,6 | 7,7 | 47,9 | 8,7 | 76,4 | 75,9 |
| 1997 | 9,2 | 16,7 | 17,6 | 15,7 | 7,6 | 48,4 | 7,9 | 76,6 | 76,0 |

Tableau 15 FRANCE

| Années | Taux de chômage total | Jeunes (15-24 ans) | | | Personnes de 55 à 64 ans | | Taux de chômage des hommes de 25-54 ans | Taux d'activité des femmes de 25-54 ans | Taux d'activité total | |
|--------|-----------------------|--------------------|-----------------|--------|--------------------------|-----------------|---|---|-----------------------|------|
| | | Taux de chômage | Taux de chômage | | Taux de chômage | Taux d'activité | | | | |
| | | | Hommes | Femmes | | | | | | |
| 1975 | 4,0 | 7,8 | 5,9 | 10,2 | 50,6 | 2,8 | 51,7 | 2,0 | 57,5 | 68,9 |
| 1976 | 4,4 | 10,1 | 6,8 | 14,1 | 50,2 | 3,7 | 51,6 | 2,2 | 59,0 | 69,1 |
| 1977 | 4,9 | 11,2 | 8,0 | 15,1 | 49,5 | 4,1 | 53,3 | 2,3 | 60,7 | 69,5 |
| 1978 | 5,2 | 11,1 | 7,8 | 15,1 | 48,1 | 4,1 | 51,8 | 2,6 | 61,2 | 68,9 |
| 1979 | 5,9 | 13,5 | 9,3 | 18,6 | 48,4 | 4,5 | 53,7 | 3,2 | 63,0 | 69,7 |
| 1980 | 6,3 | 15,1 | 9,7 | 21,8 | 47,5 | 5,3 | 53,6 | 2,8 | 63,8 | 69,5 |
| 1981 | 7,4 | 17,3 | 11,9 | 23,8 | 46,3 | 5,8 | 50,7 | 3,6 | 64,8 | 68,7 |
| 1982 | 8,1 | 18,9 | 13,8 | 25,3 | 46,5 | 5,8 | 47,1 | 4,3 | 66,0 | 68,2 |
| 1983 | 8,3 | 19,7 | 15,0 | 25,5 | 45,7 | 6,3 | 42,6 | 4,4 | 67,0 | 67,4 |
| 1984 | 9,7 | 24,5 | 19,6 | 30,4 | 44,5 | 6,8 | 40,1 | 5,4 | 68,2 | 66,9 |
| 1985 | 10,2 | 25,6 | 21,6 | 30,5 | 43,9 | 7,1 | 40,0 | 6,1 | 68,9 | 67,0 |
| 1986 | 10,4 | 23,4 | 19,9 | 27,6 | 43,0 | 7,5 | 39,7 | 6,6 | 70,3 | 67,2 |
| 1987 | 10,5 | 22,9 | 18,3 | 28,5 | 41,8 | 8,1 | 39,2 | 6,9 | 70,5 | 67,0 |
| 1988 | 10,0 | 21,6 | 17,5 | 26,7 | 39,0 | 8,1 | 39,2 | 6,6 | 71,2 | 66,5 |
| 1989 | 9,4 | 19,0 | 14,7 | 24,2 | 38,2 | 7,3 | 38,7 | 6,0 | 72,1 | 66,7 |
| 1990 | 8,9 | 19,1 | 15,3 | 23,9 | 36,4 | 6,7 | 38,1 | 5,9 | 72,9 | 66,5 |
| 1991 | 9,4 | 19,4 | 15,7 | 23,9 | 34,4 | 6,6 | 37,2 | 6,0 | 73,8 | 66,5 |
| 1992 | 10,3 | 20,8 | 16,6 | 26,1 | 34,0 | 7,8 | 36,8 | 6,8 | 74,9 | 66,8 |
| 1993 | 11,6 | 24,6 | 21,5 | 28,4 | 32,2 | 7,7 | 36,7 | 8,2 | 76,0 | 67,0 |
| 1994 | 12,3 | 27,5 | 24,2 | 31,6 | 30,7 | 7,0 | 35,9 | 9,7 | 76,7 | 67,0 |
| 1995 | 11,5 | 25,9 | 21,0 | 32,2 | 29,8 | 7,2 | 36,1 | 8,8 | 77,3 | 67,2 |
| 1996 | 12,4 | 26,3 | 22,1 | 31,9 | 29,2 | 8,4 | 36,6 | 9,3 | 77,8 | 67,8 |
| 1997 | 12,4 | 28,1 | 24,6 | 32,8 | 28,0 | 8,5 | 36,7 | 9,7 | 77,3 | 67,5 |

Tableau 15 FINLANDE

| Années | Taux de chômage total | Jeunes (15-24 ans) | | | | Personnes de 55 à 64 ans | | Taux de chômage des hommes de 25-54 ans | Taux d'activité des femmes de 25-54 ans | Taux d'activité total |
|--------|-----------------------|--------------------|-----------------|--------|-----------------|--------------------------|-----------------|---|---|-----------------------|
| | | Taux de chômage | Taux de chômage | | Taux d'activité | Taux de chômage | Taux d'activité | | | |
| | | | Hommes | Femmes | | | | | | |
| 1975 | 2,2 | 5,1 | 5,1 | 5,1 | 2,1 | 52,7 | 2,2 | 78,5 | 75,8 | |
| 1976 | 3,8 | 7,0 | 7,7 | 6,1 | 3,6 | 48,7 | 3,8 | 78,1 | 75,4 | |
| 1977 | 5,8 | 12,3 | 13,4 | 11,0 | 3,7 | 47,8 | 5,3 | 79,7 | 75,3 | |
| 1978 | 7,2 | 13,8 | 14,6 | 12,8 | 5,6 | 46,8 | 7,0 | 79,8 | 74,9 | |
| 1979 | 5,9 | 10,8 | 11,1 | 10,5 | 4,5 | 47,7 | 5,4 | 81,2 | 75,6 | |
| 1980 | 4,6 | 8,2 | 7,4 | 9,2 | 4,8 | 49,5 | 3,9 | 82,7 | 76,5 | |
| 1981 | 4,8 | 9,2 | 8,8 | 9,6 | 5,4 | 50,2 | 4,1 | 83,4 | 76,9 | |
| 1982 | 5,3 | 9,8 | 9,6 | 10,2 | 6,0 | 51,6 | 4,5 | 84,7 | 77,5 | |
| 1983 | 5,4 | 10,5 | 10,3 | 10,8 | 6,1 | 50,4 | 4,6 | 85,8 | 77,4 | |
| 1984 | 5,2 | 9,8 | 9,3 | 10,3 | 7,2 | 49,8 | 4,0 | 86,1 | 77,5 | |
| 1985 | 5,0 | 9,1 | 9,4 | 8,7 | 6,8 | 48,7 | 4,6 | 86,9 | 77,9 | |
| 1986 | 5,3 | 9,5 | 10,3 | 8,4 | 6,3 | 46,0 | 5,0 | 87,3 | 77,6 | |
| 1987 | 5,0 | 9,0 | 9,7 | 8,1 | 4,5 | 42,7 | 5,1 | 87,3 | 77,1 | |
| 1988 | 4,5 | 7,8 | 8,3 | 7,3 | 4,7 | 41,9 | 4,4 | 87,0 | 76,9 | |
| 1989 | 3,4 | 6,1 | 7,7 | 8,7 | 4,7 | 42,0 | 3,1 | 86,9 | 77,3 | |
| 1990 | 3,4 | 6,4 | 9,4 | 8,3 | 3,3 | 42,4 | 3,4 | 86,0 | 76,8 | |
| 1991 | 7,5 | 13,5 | 16,4 | 13,2 | 6,9 | 42,9 | 8,2 | 85,6 | 76,1 | |
| 1992 | 13,0 | 23,5 | 25,9 | 22,7 | 14,0 | 42,5 | 13,6 | 84,5 | 74,7 | |
| 1993 | 17,7 | 30,5 | 31,1 | 30,4 | 17,8 | 42,0 | 17,7 | 84,5 | 74,0 | |
| 1994 | 18,2 | 30,9 | 31,3 | 30,7 | 23,3 | 42,9 | 15,1 | 84,7 | 73,5 | |
| 1995 | 17,2 | 27,2 | 25,6 | 28,7 | 24,1 | 44,4 | 14,6 | 85,1 | 74,0 | |
| 1996 | 16,3 | 24,7 | 24,3 | 25,8 | 25,0 | 46,4 | 13,5 | 85,4 | 74,1 | |
| 1997 | 14,5 | 24,8 | 22,0 | 25,0 | 20,1 | 44,7 | 11,7 | 85,5 | 73,2 | |

| Années | Taux de chômage total | Jeunes (15-24 ans) | | | | Personnes de 55 à 64 ans | | Taux de chômage des hommes de 25-54 ans | Taux d'activité des femmes de 25-54 ans | Taux d'activité total |
|--------|-----------------------|--------------------|-----------------|--------|-----------------|--------------------------|-----------------|---|---|-----------------------|
| | | Taux de chômage | Taux de chômage | | Taux d'activité | Taux de chômage | Taux d'activité | | | |
| | | | Hommes | Femmes | | | | | | |
| 1975 | 4,0 | 5,6 | 5,6 | 5,5 | 62,6 | 4,3 | 43,5 | 3,2 | 52,8 | 68,6 |
| 1976 | 3,9 | 5,6 | 4,9 | 6,4 | 61,5 | 4,9 | 43,0 | 2,9 | 53,5 | 68,3 |
| 1977 | 3,8 | 5,5 | 4,6 | 6,6 | 60,4 | 4,7 | 43,2 | 2,6 | 54,1 | 68,1 |
| 1978 | 3,6 | 5,0 | 4,0 | 6,3 | 60,3 | 5,2 | 43,4 | 2,5 | 54,6 | 68,1 |
| 1979 | 3,2 | 4,0 | 2,9 | 5,2 | 60,0 | 5,7 | 44,0 | 2,0 | 55,4 | 68,3 |
| 1980 | 3,2 | 4,1 | 3,3 | 5,2 | 59,2 | 5,2 | 44,5 | 2,0 | 56,6 | 68,4 |
| 1981 | 4,5 | 6,4 | 5,7 | 7,2 | 58,4 | 5,9 | 44,2 | 3,1 | 57,8 | 68,3 |
| 1982 | 6,4 | 9,3 | 9,0 | 9,6 | 58,0 | 7,1 | 43,3 | 5,0 | 58,3 | 68,0 |
| 1983 | 7,9 | 11,0 | 10,4 | 11,7 | 58,0 | 8,9 | 41,8 | 6,3 | 58,3 | 67,5 |
| 1984 | 7,9 | 10,2 | 9,5 | 11,0 | 58,6 | 10,2 | 40,3 | 6,4 | 58,5 | 67,2 |
| 1985 | 8,0 | 9,9 | 9,1 | 10,8 | 59,8 | 10,8 | 39,8 | 6,4 | 59,5 | 67,6 |
| 1986 | 7,6 | 9,0 | 8,2 | 10,0 | 60,6 | 9,9 | 40,5 | 6,1 | 60,3 | 68,2 |
| 1987 | 7,6 | 8,5 | 8,0 | 9,0 | 61,4 | 10,6 | 40,9 | 6,1 | 60,8 | 68,6 |
| 1988 | 7,6 | 7,7 | 7,4 | 8,0 | 61,5 | 11,8 | 40,8 | 6,0 | 61,8 | 68,9 |
| 1989 | 6,8 | 6,4 | 6,0 | 6,8 | 60,7 | 11,9 | 40,8 | 5,4 | 62,6 | 68,8 |
| 1990 | 6,2 | 5,6 | 5,3 | 6,0 | 59,8 | 11,6 | 41,6 | 4,7 | 64,1 | 69,1 |
| 1991 * | 5,6 | 5,2 | 4,9 | 6,0 | 60,8 | 7,3 | 38,8 | 4,2 | 72,2 | 71,6 |
| 1992 | 6,6 | 6,2 | 5,7 | 6,8 | 59,0 | 8,7 | 39,4 | 4,9 | 72,3 | 71,5 |
| 1993 | 7,9 | 8,2 | 7,4 | 7,8 | 56,2 | 10,8 | 39,0 | 6,0 | 72,5 | 71,4 |
| 1994 | 8,4 | 8,2 | 8,3 | 8,2 | 56,2 | 11,6 | 40,7 | 6,5 | 72,8 | 71,3 |
| 1995 | 8,1 | 8,0 | 8,3 | 8,0 | 53,7 | 11,3 | 42,5 | 6,4 | 73,3 | 71,2 |
| 1996 | 8,8 | 9,0 | 9,3 | 8,7 | 52,4 | 13,1 | 43,6 | 7,0 | 73,9 | 71,4 |
| 1997 | 9,8 | 10,0 | 10,3 | 9,6 | 52,1 | 14,5 | 43,7 | 8,0 | 73,7 | 71,1 |

* Jusqu'en 1990, les données sont pour l'Allemagne occidentale; à partir de 1991, elles sont pour l'ensemble de l'Allemagne.

| Années | Taux de chômage total | Jeunes (15-24 ans) | | | | Personnes de 55 à 64 ans | | Taux de chômage des hommes de 25-54 ans | Taux d'activité des femmes de 25-54 ans | Taux d'activité total |
|--------|-----------------------|--------------------|-----------------|--------|-----------------|--------------------------|-----------------|---|---|-----------------------|
| | | Taux de chômage | Taux de chômage | | Taux d'activité | Taux de chômage | Taux d'activité | | | |
| | | | Hommes | Femmes | | | | | | |
| 1975 | 7,3 | 14,2 | 15,7 | 12,2 | 61,9 | 8,1 | 52,4 | 8,4 | 26,1 | 63,3 |
| 1976 | 9,0 | 14,0 | 15,4 | 12,3 | 51,9 | 7,2 | 46,7 | 8,9 | 44,6 | 63,5 |
| 1977 | 8,8 | 13,2 | 15,3 | 10,4 | 60,1 | 7,6 | 50,8 | 8,2 | 26,0 | 62,1 |
| 1978 | 8,2 | 13,0 | 14,3 | 11,4 | 53,6 | 6,8 | 44,9 | 8,2 | 39,4 | 62,0 |
| 1979 | 7,1 | 9,2 | 10,0 | 8,1 | 61,7 | 6,1 | 48,6 | 6,6 | 27,6 | 62,5 |
| 1980 | 7,3 | 11,8 | 13,0 | 10,4 | 52,7 | 6,4 | 45,9 | 7,5 | 42,1 | 62,8 |
| 1981 | 9,9 | 14,7 | 17,0 | 11,7 | 60,6 | 8,0 | 48,7 | 10,5 | 29,1 | 62,6 |
| 1982 | 11,4 | 17,2 | 18,9 | 15,0 | 53,1 | 8,2 | 45,4 | 10,9 | 40,8 | 62,4 |
| 1983 | 14,0 | 20,1 | 22,9 | 16,6 | 58,6 | 10,2 | 48,4 | 14,0 | 32,8 | 62,8 |
| 1984 | 15,6 | 22,6 | 26,1 | 18,3 | 57,9 | 11,6 | 47,3 | 15,4 | 32,1 | 62,0 |
| 1985 | 17,4 | 24,1 | 26,4 | 21,2 | 57,3 | 13,0 | 46,0 | 17,8 | 32,0 | 61,3 |
| 1986 | 17,4 | 25,5 | 29,5 | 20,7 | 55,4 | 13,3 | 45,1 | 17,2 | 34,1 | 61,4 |
| 1987 | 17,6 | 24,5 | 27,2 | 21,4 | 54,2 | 10,6 | 44,5 | 14,9 | 41,9 | 62,3 |
| 1988 | 16,7 | 23,9 | 26,0 | 21,5 | 52,5 | 10,5 | 43,7 | 14,5 | 42,1 | 61,9 |
| 1989 | 15,6 | 20,5 | 22,4 | 18,3 | 50,6 | 9,7 | 41,9 | 14,2 | 42,9 | 61,2 |
| 1990 | 13,7 | 17,6 | 18,9 | 16,1 | 50,4 | 8,4 | 42,2 | 11,8 | 45,5 | 61,9 |
| 1991 | 15,7 | 23,3 | 23,4 | 19,7 | 48,8 | 8,4 | 42,5 | 13,2 | 47,8 | 62,3 |
| 1992 | 15,3 | 23,1 | 24,9 | 20,9 | 47,2 | 8,2 | 41,8 | 14,3 | 49,2 | 61,8 |
| 1993 | 15,7 | 25,1 | 27,0 | 23,2 | 46,9 | 8,2 | 42,4 | 14,4 | 51,6 | 62,3 |
| 1994 | 14,7 | 23,3 | 25,4 | 20,8 | 45,4 | 8,5 | 43,0 | 13,4 | 54,1 | 62,9 |
| 1995 | 12,1 | 19,1 | 20,5 | 17,4 | 45,5 | 7,8 | 42,5 | 11,2 | 54,6 | 62,9 |
| 1996 | 11,3 | 18,2 | 19,2 | 17,0 | 43,9 | 6,8 | 43,2 | 11,2 | 57,5 | 63,8 |
| 1997 | 10,2 | 16,1 | 16,9 | 15,2 | 45,5 | 6,0 | 42,6 | 9,7 | 58,4 | 64,2 |

Données en italique: estimées par les coefficients de régression.

Tableau 15 ITALIE

| Années | Taux de chômage total | | Jeunes (14-24 ans) | | | | Personnes de 50 à 64 ans | | Taux de chômage des hommes de 25-59 ans | Taux d'activité des femmes de 25-59 ans | Taux d'activité total |
|--------|-----------------------|-----------------------|--------------------|--------|-----------------|-----------------|--------------------------|------|---|---|-----------------------|
| | Taux de chômage | Taux de chômage total | Taux de chômage | | Taux de chômage | Taux d'activité | Taux d'activité | | | | |
| | | | Hommes | Femmes | | | | | | | |
| 1975 | 12,8 | 5,8 | 12,5 | 13,2 | 1,5 | 42,0 | 1,4 | 31,3 | 53,9 | | |
| 1976 | 14,5 | 6,6 | 13,9 | 15,4 | 1,7 | 42,1 | 1,5 | 32,2 | 54,2 | | |
| 1977 | 23,9 | 7,0 | 20,4 | 28,2 | 2,2 | 47,0 | 1,9 | 37,7 | 58,6 | | |
| 1978 | 24,8 | 7,1 | 20,8 | 29,8 | 2,0 | 46,7 | 2,1 | 37,9 | 58,5 | | |
| 1979 | 25,6 | 7,6 | 21,3 | 30,7 | 2,3 | 46,6 | 2,1 | 38,9 | 58,9 | | |
| 1980 | 25,2 | 7,5 | 20,7 | 30,7 | 1,9 | 47,0 | 2,0 | 39,9 | 59,5 | | |
| 1981 | 25,8 | 7,8 | 21,4 | 31,2 | 2,0 | 47,4 | 2,0 | 40,7 | 59,6 | | |
| 1982 | 28,0 | 8,4 | 23,8 | 33,3 | 2,3 | 46,8 | 2,5 | 42,4 | 59,3 | | |
| 1983 | 28,9 | 9,3 | 25,5 | 36,5 | 2,5 | 44,4 | 2,9 | 42,4 | 58,8 | | |
| 1984 | 32,9 | 9,9 | 26,8 | 40,1 | 2,2 | 43,6 | 3,4 | 43,6 | 58,6 | | |
| 1985 | 33,9 | 10,1 | 28,0 | 40,9 | 2,3 | 43,4 | 3,5 | 44,1 | 58,6 | | |
| 1986 | 34,5 | 10,9 | 28,5 | 41,5 | 2,8 | 43,0 | 4,2 | 45,6 | 59,3 | | |
| 1987 | 35,5 | 11,8 | 29,8 | 42,2 | 3,1 | 42,8 | 4,9 | 46,9 | 59,8 | | |
| 1988 | 34,5 | 11,8 | 28,7 | 41,2 | 3,0 | 42,7 | 5,1 | 47,8 | 60,0 | | |
| 1989 | 33,6 | 11,8 | 27,8 | 40,4 | 3,1 | 42,1 | 5,4 | 48,6 | 60,0 | | |
| 1990 | 28,9 | 11,2 | 26,2 | 37,8 | 2,8 | 42,9 | 5,1 | 49,5 | 60,2 | | |
| 1991 | 30,8 | 10,8 | 26,5 | 36,0 | 2,5 | 42,9 | 4,9 | 49,9 | 59,9 | | |
| 1992 | 32,7 | 11,4 | 28,1 | 38,1 | 2,9 | 42,7 | 5,5 | 50,8 | 60,0 | | |
| 1993 | 30,6 | 10,8 | 26,7 | 35,5 | 2,8 | 43,9 | 5,6 | 49,1 | 59,6 | | |
| 1994 | 31,6 | 11,9 | 29,3 | 36,7 | 3,7 | 40,0 | 6,4 | 48,8 | 58,2 | | |
| 1995 | 32,8 | 12,0 | 29,8 | 39,1 | 4,9 | 37,9 | 6,7 | 49,5 | 58,1 | | |
| 1996 | 34,1 | 12,1 | 29,5 | 39,4 | 4,3 | 38,9 | 7,1 | 50,5 | 57,7 | | |
| 1997 | 33,6 | 12,3 | 29,1 | 39,3 | 4,4 | 38,7 | 7,5 | 50,9 | 58,3 | | |

Données en italique: estimées par les coefficients de régression.

Tableau 15 JAPON

| Années | Taux de chômage total | | Jeunes (15-24 ans) | | | | Personnes de 55 à 64 ans | | Taux de chômage des hommes de 25-54 ans | Taux d'activité des femmes de 25-54 ans | Taux d'activité total |
|--------|-----------------------|-------|--------------------|-----------------|--------|-----------------|--------------------------|-----|---|---|-----------------------|
| | Taux de chômage | total | Taux de chômage | Taux de chômage | | Taux de chômage | Taux d'activité | | | | |
| | | | | Hommes | Femmes | | | | | | |
| 1975 | 3,0 | 1,9 | 3,5 | 2,6 | 48,0 | 2,5 | 62,7 | 1,6 | 52,3 | 70,4 | |
| 1976 | 3,1 | 2,0 | 3,4 | 2,8 | 46,2 | 2,8 | 62,5 | 1,8 | 52,9 | 70,5 | |
| 1977 | 3,5 | 2,0 | 4,0 | 3,1 | 45,2 | 2,8 | 62,2 | 1,6 | 54,3 | 71,0 | |
| 1978 | 3,8 | 2,2 | 4,4 | 3,1 | 44,7 | 3,0 | 62,7 | 1,8 | 55,5 | 71,4 | |
| 1979 | 3,4 | 2,1 | 3,6 | 3,2 | 44,1 | 3,1 | 62,9 | 1,6 | 56,2 | 71,8 | |
| 1980 | 3,6 | 2,0 | 4,0 | 3,2 | 43,4 | 2,7 | 63,0 | 1,5 | 56,7 | 71,8 | |
| 1981 | 4,0 | 2,2 | 4,2 | 3,8 | 43,5 | 3,2 | 62,8 | 1,7 | 57,1 | 72,0 | |
| 1982 | 3,9 | 2,4 | 4,2 | 3,6 | 43,4 | 3,3 | 63,5 | 1,8 | 58,1 | 72,4 | |
| 1983 | 4,5 | 2,6 | 4,6 | 4,5 | 44,2 | 3,9 | 63,7 | 2,0 | 59,5 | 73,0 | |
| 1984 | 4,9 | 2,7 | 4,9 | 5,0 | 43,8 | 3,9 | 62,9 | 1,9 | 60,0 | 72,7 | |
| 1985 | 4,8 | 2,6 | 4,8 | 4,7 | 42,9 | 3,9 | 62,9 | 1,9 | 60,3 | 72,4 | |
| 1986 | 5,2 | 2,8 | 5,2 | 5,1 | 43,1 | 4,0 | 62,7 | 2,0 | 60,8 | 72,4 | |
| 1987 | 5,2 | 2,8 | 5,4 | 5,0 | 42,6 | 4,2 | 63,0 | 2,1 | 61,4 | 72,5 | |
| 1988 | 4,9 | 2,5 | 5,1 | 4,7 | 42,6 | 3,5 | 63,0 | 1,7 | 62,2 | 72,7 | |
| 1989 | 4,5 | 2,3 | 4,7 | 4,2 | 43,1 | 3,1 | 63,7 | 1,5 | 63,2 | 73,3 | |
| 1990 | 4,3 | 2,1 | 4,5 | 4,1 | 44,1 | 2,7 | 64,7 | 1,4 | 64,2 | 74,3 | |
| 1991 | 4,5 | 2,1 | 4,7 | 4,2 | 45,4 | 2,5 | 66,0 | 1,3 | 65,0 | 75,2 | |
| 1992 | 4,4 | 2,2 | 4,6 | 4,1 | 46,6 | 2,5 | 66,2 | 1,4 | 65,4 | 75,9 | |
| 1993 | 5,1 | 2,5 | 4,9 | 5,3 | 47,2 | 3,0 | 66,5 | 1,7 | 65,2 | 76,1 | |
| 1994 | 5,5 | 2,9 | 5,6 | 5,3 | 47,6 | 3,5 | 66,1 | 2,0 | 65,3 | 76,4 | |
| 1995 | 6,1 | 3,1 | 6,1 | 6,1 | 47,6 | 3,7 | 66,2 | 2,2 | 65,2 | 76,6 | |
| 1996 | 6,6 | 3,3 | 6,8 | 6,7 | 48,3 | 4,1 | 66,3 | 2,5 | 65,8 | 77,3 | |
| 1997 | 6,6 | 3,4 | 6,9 | 6,3 | 48,6 | 3,9 | 66,9 | 2,5 | 66,7 | 78,0 | |

Tableau 15 PAYS-BAS

| Années | Taux de chômage total | Jeunes (15-24 ans) | | | | Personnes de 55 à 64 ans | | Taux de chômage des hommes de 25-54 ans | Taux d'activité des femmes de 25-54 ans | Taux d'activité total |
|--------|-----------------------|--------------------|-----------------|--------|-----------------|--------------------------|-----------------|---|---|-----------------------|
| | | Taux de chômage | Taux de chômage | | Taux d'activité | Taux de chômage | Taux d'activité | | | |
| | | | Hommes | Femmes | | | | | | |
| 1975 | 5,2 | 6,3 | 8,0 | 4,3 | 51,8 | 3,2 | 41,7 | 3,5 | 28,5 | 57,2 |
| 1976 | 5,5 | 7,3 | 8,7 | 5,6 | 49,8 | 3,5 | 41,5 | 3,6 | 29,8 | 56,8 |
| 1977 | 5,3 | 7,3 | 7,9 | 6,5 | 48,9 | 3,4 | 40,9 | 3,2 | 30,9 | 56,7 |
| 1978 | 5,3 | 7,7 | 7,6 | 7,8 | 48,4 | 3,2 | 40,4 | 3,0 | 32,0 | 56,6 |
| 1979 | 5,4 | 8,1 | 7,3 | 8,9 | 47,8 | 3,2 | 38,6 | 2,9 | 34,0 | 56,7 |
| 1980 | 6,0 | 9,3 | 9,0 | 9,7 | 48,4 | 3,3 | 37,5 | 3,4 | 36,7 | 57,6 |
| 1981 | 8,5 | 13,4 | 14,1 | 12,5 | 53,1 | 4,1 | 34,0 | 5,6 | 38,6 | 58,6 |
| 1982 | 11,3 | 18,6 | 20,2 | 17,0 | 52,3 | 5,3 | 32,9 | 8,0 | 40,6 | 58,8 |
| 1983 | 11,8 | 21,1 | 26,6 | 23,1 | 48,7 | 13,4 | 33,3 | 11,6 | 42,4 | 59,2 |
| 1984 | 11,9 | 25,2 | 26,3 | 24,1 | 50,6 | 11,8 | 31,0 | 12,2 | 43,4 | 58,8 |
| 1985 | 10,9 | 22,9 | 23,3 | 22,6 | 49,8 | 5,7 | 28,9 | 11,6 | 44,4 | 58,6 |
| 1986 | 10,3 | 20,0 | 19,8 | 20,2 | 49,8 | 6,2 | 27,2 | 10,7 | 45,3 | 58,6 |
| 1987 | 9,6 | 14,8 | 12,9 | 16,9 | 59,2 | 4,3 | 30,5 | 5,9 | 53,5 | 64,3 |
| 1988 | 9,2 | 13,6 | 13,0 | 14,3 | 59,8 | 4,0 | 30,8 | 5,8 | 55,7 | 65,2 |
| 1989 | 8,3 | 12,2 | 10,8 | 13,7 | 59,9 | 3,3 | 30,8 | 5,5 | 56,3 | 65,6 |
| 1990 | 7,5 | 11,1 | 10,0 | 12,3 | 59,6 | 3,7 | 30,9 | 4,5 | 58,5 | 66,7 |
| 1991 | 7,0 | 10,5 | 10,1 | 10,9 | 62,2 | 3,4 | 29,0 | 4,3 | 60,8 | 67,6 |
| 1992 | 6,7 | 10,2 | 8,0 | 7,7 | 61,8 | 2,7 | 29,5 | 3,7 | 61,4 | 67,5 |
| 1993 | 6,2 | 9,7 | 9,7 | 9,7 | 61,4 | 2,9 | 29,1 | 4,4 | 63,3 | 68,0 |
| 1994 | 6,8 | 11,3 | 10,9 | 9,4 | 60,6 | 3,3 | 30,2 | 5,6 | 64,5 | 68,6 |
| 1995 | 7,1 | 12,1 | 12,0 | 13,7 | 62,0 | 3,5 | 30,3 | 5,4 | 66,4 | 70,6 |
| 1996 | 6,7 | 11,4 | 11,1 | 13,1 | 61,1 | 4,0 | 31,6 | 4,3 | 67,2 | 71,4 |
| 1997 | 5,6 | 9,7 | 9,1 | 10,0 | 63,1 | 3,9 | 32,7 | 3,6 | 69,6 | 72,6 |

| Tableau 15 NORVÈGE | | | | | | | | | |
|--------------------|-----------------------|--------------------|-----------------|--------|--------------------------|-----------------|---|---|-----------------------|
| Années | Taux de chômage total | Jeunes (16-24 ans) | | | Personnes de 55 à 64 ans | | Taux de chômage des hommes de 25-54 ans | Taux d'activité des femmes de 25-54 ans | Taux d'activité total |
| | | Taux de chômage | Taux de chômage | | Taux de chômage * | Taux d'activité | | | |
| | | | Hommes | Femmes | | | | | |
| 1975 | 2,3 | 7,8 | 7,9 | 7,6 | 0,7 | 63,0 | 0,8 | 55,3 | 69,8 |
| 1976 | 1,7 | 5,7 | 5,0 | 6,4 | 0,7 | 63,7 | 0,7 | 60,0 | 72,4 |
| 1977 | 1,4 | 5,0 | 3,8 | 6,5 | 0,4 | 65,2 | 0,5 | 61,5 | 73,3 |
| 1978 | 1,8 | 5,9 | 5,5 | 6,3 | 0,4 | 65,3 | 0,9 | 63,5 | 74,1 |
| 1979 | 2,0 | 5,6 | 6,3 | 6,9 | 0,4 | 65,1 | 0,8 | 66,0 | 74,6 |
| 1980 | 1,6 | 4,7 | 4,2 | 5,3 | 0,5 | 64,3 | 0,7 | 68,9 | 76,7 |
| 1981 | 2,0 | 5,7 | 5,3 | 6,2 | 0,5 | 65,0 | 0,9 | 71,3 | 77,3 |
| 1982 | 2,6 | 7,6 | 7,3 | 8,0 | 1,4 | 64,9 | 1,4 | 70,7 | 77,4 |
| 1983 | 3,4 | 8,9 | 8,2 | 9,6 | 1,4 | 66,4 | 2,3 | 73,2 | 79,3 |
| 1984 | 3,1 | 7,6 | 7,4 | 7,9 | 1,4 | 65,7 | 2,5 | 74,2 | 79,5 |
| 1985 | 2,6 | 6,5 | 5,8 | 7,4 | 1,5 | 66,2 | 1,5 | 75,8 | 80,0 |
| 1986 | 2,0 | 5,0 | 3,9 | 6,2 | 1,5 | 66,3 | 1,1 | 79,3 | 81,6 |
| 1987 | 2,1 | 5,3 | 4,2 | 6,6 | 1,0 | 66,6 | 1,1 | 80,4 | 82,5 |
| 1988 | 3,2 | 7,9 | 7,4 | 8,6 | 1,1 | 64,8 | 2,0 | 79,7 | 81,8 |
| 1989 | 4,9 | 11,5 | 11,9 | 10,9 | 1,7 | 63,5 | 3,9 | 79,0 | 80,4 |
| 1990 | 5,2 | 11,8 | 12,4 | 11,0 | 2,2 | 63,1 | 4,4 | 79,2 | 79,8 |
| 1991 | 5,5 | 12,8 | 13,6 | 12,0 | 2,4 | 62,8 | 4,5 | 79,1 | 78,5 |
| 1992 | 5,9 | 13,9 | 15,0 | 12,6 | 2,5 | 62,7 | 5,3 | 79,1 | 78,2 |
| 1993 | 6,0 | 11,7 | 14,5 | 13,2 | 2,6 | 62,3 | 5,5 | 79,3 | 77,8 |
| 1994 | 5,4 | 12,6 | 13,1 | 12,1 | 2,7 | 63,3 | 5,6 | 79,4 | 78,2 |
| 1995 | 5,4 | 11,8 | 11,9 | 11,8 | 2,6 | 64,8 | 4,3 | 80,4 | 78,9 |
| 1996 | 4,9 | 12,5 | 12,1 | 12,7 | 2,6 | 66,0 | 3,8 | 81,7 | 80,8 |
| 1997 | 4,1 | 10,9 | 10,1 | 11,1 | 2,0 | 67,7 | 3,2 | 83,3 | 82,2 |

* Pour les personnes de 60 ans et plus

Tableau 15 PORTUGAL

| Années | Taux de chômage total | | Jeunes (15-24 ans) | | | | Personnes de 55 à 64 ans | | Taux de chômage des hommes de 25-54 ans | Taux d'activité des femmes de 25-54 ans | Taux d'activité total |
|--------|-----------------------|-------|--------------------|-----------------|--------|-----------------|--------------------------|-----|---|---|-----------------------|
| | Taux de chômage | total | Taux de chômage | Taux d'activité | | Taux de chômage | Taux d'activité | | | | |
| | | | | Hommes | Femmes | | | | | | |
| 1975 | 4,4 | 9,2 | 8,8 | 11,1 | 72,4 | 1,0 | 53,4 | 3,4 | 46,5 | 70,7 | |
| 1976 | 6,3 | 13,4 | 12,8 | 15,2 | 69,3 | 1,0 | 53,2 | 3,4 | 48,2 | 70,8 | |
| 1977 | 7,4 | 14,7 | 13,2 | 22,9 | 69,2 | 0,9 | 52,8 | 3,1 | 50,1 | 72,5 | |
| 1978 | 8,0 | 19,2 | 12,7 | 24,6 | 70,0 | 1,0 | 52,1 | 2,8 | 52,6 | 73,6 | |
| 1979 | 8,1 | 17,8 | 11,4 | 26,8 | 71,0 | 0,7 | 52,2 | 2,4 | 53,6 | 73,8 | |
| 1980 | 7,7 | 16,5 | 8,9 | 26,6 | 71,3 | 0,9 | 52,1 | 2,0 | 54,1 | 73,3 | |
| 1981 | 7,4 | 14,6 | 9,3 | 25,6 | 71,5 | 1,3 | 49,9 | 1,7 | 57,0 | 74,1 | |
| 1982 | 7,3 | 14,6 | 8,1 | 23,6 | 69,9 | 1,1 | 49,3 | 1,5 | 56,3 | 72,8 | |
| 1983 | 7,8 | 17,9 | 12,4 | 25,3 | 68,9 | 2,3 | 50,3 | 2,6 | 61,4 | 75,7 | |
| 1984 | 8,4 | 19,6 | 14,2 | 27,1 | 64,7 | 1,9 | 49,7 | 3,9 | 63,7 | 75,1 | |
| 1985 | 8,5 | 19,5 | 15,2 | 26,0 | 63,8 | 2,1 | 47,9 | 4,2 | 63,4 | 73,4 | |
| 1986 | 8,5 | 17,8 | 15,3 | 24,4 | 62,4 | 2,3 | 45,9 | 4,2 | 63,0 | 72,3 | |
| 1987 | 7,0 | 13,7 | 12,7 | 20,4 | 63,3 | 2,3 | 45,7 | 3,3 | 64,9 | 73,0 | |
| 1988 | 5,7 | 11,5 | 9,2 | 17,6 | 59,7 | 2,0 | 46,2 | 2,5 | 66,6 | 73,2 | |
| 1989 | 5,0 | 11,4 | 8,4 | 14,9 | 57,4 | 1,6 | 46,7 | 2,3 | 67,8 | 73,5 | |
| 1990 | 4,5 | 9,9 | 7,7 | 12,8 | 60,7 | 2,1 | 48,4 | 2,1 | 69,5 | 74,3 | |
| 1991 | 4,3 | 8,7 | 6,8 | 12,2 | 57,4 | 2,2 | 50,8 | 2,0 | 72,6 | 75,2 | |
| 1992 | 4,1 | 9,4 | 8,9 | 11,4 | 52,4 | 2,0 | 48,1 | 2,5 | 71,2 | 72,3 | |
| 1993 | 5,5 | 12,0 | 10,8 | 14,7 | 48,3 | 3,5 | 46,6 | 3,5 | 73,2 | 71,7 | |
| 1994 | 6,9 | 14,6 | 13,4 | 16,3 | 47,2 | 4,0 | 47,9 | 5,1 | 74,4 | 72,1 | |
| 1995 | 7,2 | 16,1 | 14,8 | 17,6 | 44,6 | 4,1 | 46,6 | 5,5 | 75,2 | 71,6 | |
| 1996 | 7,3 | 16,7 | 14,5 | 19,3 | 44,3 | 4,7 | 48,5 | 5,6 | 76,8 | 72,6 | |
| 1997 | 6,7 | 14,1 | 11,0 | 18,0 | 44,2 | 5,2 | 49,4 | 5,0 | 74,8 | 68,2 | |

Tableau 15 ESPAGNE

| Années | Taux de chômage total | Jeunes (16-24 ans) | | | | Personnes de 55 à 64 ans | | Taux de chômage des hommes de 25-54 ans | Taux d'activité des femmes de 25-54 ans | Taux d'activité total |
|--------|-----------------------|--------------------|-----------------|--------|-----------------|--------------------------|-----------------|---|---|-----------------------|
| | | Taux de chômage | Taux de chômage | | Taux d'activité | Taux de chômage | Taux d'activité | | | |
| | | | Hommes | Femmes | | | | | | |
| 1975 | 4,3 | 9,0 | 9,8 | 7,8 | 62,4 | 3,1 | 48,9 | 3,4 | 27,9 | 62,0 |
| 1976 | 4,4 | 10,2 | 9,5 | 11,3 | 62,2 | 2,5 | 49,0 | 3,8 | 29,3 | 62,3 |
| 1977 | 5,1 | 11,2 | 10,2 | 12,7 | 62,7 | 2,9 | 48,9 | 3,7 | 29,4 | 62,3 |
| 1978 | 6,8 | 15,8 | 14,2 | 18,2 | 61,7 | 3,4 | 49,1 | 4,6 | 29,6 | 61,8 |
| 1979 | 8,4 | 19,4 | 17,7 | 22,0 | 60,5 | 4,1 | 48,1 | 5,7 | 30,2 | 61,2 |
| 1980 | 11,1 | 25,4 | 23,0 | 29,3 | 59,6 | 5,1 | 47,1 | 7,7 | 30,6 | 60,4 |
| 1981 | 13,8 | 31,1 | 28,2 | 35,8 | 58,8 | 6,2 | 46,3 | 9,5 | 30,4 | 59,7 |
| 1982 | 15,6 | 34,8 | 31,8 | 39,5 | 58,2 | 7,0 | 45,4 | 10,3 | 31,8 | 59,6 |
| 1983 | 17,0 | 37,6 | 33,7 | 43,7 | 57,6 | 7,4 | 44,6 | 11,5 | 33,3 | 59,6 |
| 1984 | 19,7 | 41,8 | 37,9 | 48,2 | 57,0 | 9,9 | 43,3 | 13,9 | 34,0 | 59,2 |
| 1985 | 21,1 | 43,8 | 39,3 | 51,0 | 55,0 | 10,5 | 42,7 | 15,4 | 35,0 | 58,8 |
| 1986 | 20,8 | 42,8 | 38,3 | 50,0 | 54,5 | 11,4 | 41,6 | 14,4 | 36,4 | 58,8 |
| 1987 | 20,1 | 40,2 | 33,7 | 49,3 | 57,7 | 9,9 | 40,8 | 12,7 | 40,1 | 60,3 |
| 1988 | 19,1 | 37,1 | 29,5 | 47,7 | 58,3 | 8,9 | 40,3 | 11,4 | 42,9 | 61,1 |
| 1989 | 16,9 | 32,0 | 24,4 | 42,6 | 56,1 | 8,8 | 40,3 | 10,0 | 44,9 | 61,2 |
| 1990 | 15,9 | 32,3 | 23,2 | 39,7 | 51,2 | 8,1 | 40,0 | 9,3 | 46,9 | 60,6 |
| 1991 | 16,0 | 31,1 | 22,8 | 37,9 | 49,6 | 8,5 | 39,5 | 9,8 | 48,6 | 60,6 |
| 1992 | 18,1 | 34,4 | 26,6 | 40,5 | 48,2 | 9,3 | 39,4 | 11,7 | 50,4 | 60,5 |
| 1993 | 22,4 | 43,2 | 36,5 | 47,4 | 46,1 | 11,5 | 38,6 | 15,5 | 52,2 | 60,5 |
| 1994 | 23,8 | 42,8 | 37,4 | 50,1 | 49,1 | 12,3 | 36,8 | 16,4 | 54,3 | 61,8 |
| 1995 | 23,2 | 42,5 | 33,6 | 49,1 | 45,1 | 12,2 | 36,5 | 15,3 | 55,5 | 61,3 |
| 1996 | 22,7 | 42,0 | 33,0 | 48,8 | 44,4 | 11,6 | 37,3 | 14,9 | 56,8 | 61,8 |
| 1997 | 20,8 | 39,0 | 30,3 | 46,1 | 44,3 | 11,3 | 37,8 | 13,6 | 58,1 | 62,7 |

Tableau 15 SUÈDE

| Années | Taux de chômage total | Jeunes (16-24 ans) | | | | Personnes de 55 à 64 ans | | Taux de chômage des hommes de 25-54 ans | Taux d'activité des femmes de 25-54 ans | Taux d'activité total |
|--------|-----------------------|--------------------|-----------------|--------|-----------------|--------------------------|-----------------|---|---|-----------------------|
| | | Taux de chômage | Taux de chômage | | Taux d'activité | Taux de chômage | Taux d'activité | | | |
| | | | Hommes | Femmes | | | | | | |
| 1975 | 1,6 | 3,7 | 2,8 | 4,8 | 69,3 | 1,5 | 65,5 | 0,8 | 74,3 | 80,1 |
| 1976 | 1,6 | 3,7 | 2,9 | 4,7 | 70,4 | 1,5 | 65,5 | 0,8 | 75,6 | 80,5 |
| 1977 | 1,8 | 4,4 | 3,8 | 5,1 | 70,0 | 1,3 | 65,5 | 1,1 | 77,5 | 80,7 |
| 1978 | 2,2 | 5,5 | 6,4 | 7,1 | 69,5 | 1,9 | 66,0 | 1,5 | 79,3 | 81,3 |
| 1979 | 2,1 | 5,0 | 5,8 | 6,3 | 70,8 | 2,0 | 66,6 | 1,3 | 81,1 | 82,2 |
| 1980 | 2,0 | 5,0 | 5,6 | 6,9 | 70,8 | 1,6 | 66,8 | 1,1 | 82,9 | 82,9 |
| 1981 | 2,5 | 6,3 | 7,5 | 8,2 | 67,9 | 2,0 | 67,6 | 1,6 | 84,8 | 82,8 |
| 1982 | 3,1 | 7,6 | 9,2 | 9,9 | 66,7 | 3,1 | 68,0 | 2,0 | 85,9 | 83,0 |
| 1983 | 3,5 | 8,0 | 9,8 | 10,9 | 65,4 | 3,9 | 68,2 | 2,3 | 87,0 | 83,0 |
| 1984 | 3,1 | 6,0 | 7,7 | 8,4 | 64,7 | 4,6 | 67,7 | 2,1 | 88,1 | 83,0 |
| 1985 | 2,8 | 5,8 | 7,5 | 6,9 | 66,0 | 4,0 | 67,7 | 2,0 | 88,9 | 83,7 |
| 1986 | 2,7 | 5,6 | 6,8 | 6,8 | 65,4 | 3,4 | 68,3 | 1,9 | 89,8 | 84,2 |
| 1987 | 1,9 | 4,6 | 5,3 | 5,4 | 66,7 | 2,1 | 69,1 | 1,5 | 90,0 | 84,4 |
| 1988 | 1,6 | 3,6 | 4,1 | 4,4 | 67,8 | 1,7 | 69,3 | 1,3 | 90,3 | 85,2 |
| 1989 | 1,3 | 3,2 | 3,9 | 3,8 | 69,3 | 1,3 | 69,0 | 1,1 | 90,5 | 85,6 |
| 1990 | 1,7 | 3,7 | 4,6 | 4,5 | 68,5 | 1,5 | 70,5 | 1,3 | 90,8 | 85,8 |
| 1991 | 2,9 | 6,5 | 8,6 | 7,3 | 64,9 | 2,1 | 70,8 | 2,7 | 90,0 | 85,0 |
| 1992 | 5,3 | 11,5 | 16,4 | 11,5 | 58,8 | 3,2 | 69,2 | 5,4 | 88,9 | 82,9 |
| 1993 | 8,2 | 18,4 | 27,7 | 20,1 | 52,1 | 5,5 | 66,9 | 8,4 | 87,6 | 80,4 |
| 1994 | 8,0 | 16,7 | 27,5 | 21,1 | 49,7 | 6,5 | 66,2 | 7,8 | 86,0 | 79,0 |
| 1995 | 7,7 | 15,4 | 21,8 | 19,4 | 50,0 | 7,4 | 66,9 | 7,2 | 86,2 | 79,5 |
| 1996 | 8,0 | 15,7 | 23,0 | 22,0 | 47,8 | 7,6 | 68,6 | 7,4 | 85,8 | 79,0 |
| 1997 | 8,0 | 15,4 | 23,0 | 21,9 | 46,8 | 7,3 | 67,6 | 7,3 | 84,4 | 79,7 |

| Années | Taux de chômage total | Jeunes (16-24 ans) | | | | Personnes de 55 à 64 ans | | Taux de chômage des hommes de 25-54 ans | Taux d'activité des femmes de 25-54 ans | Taux d'activité total |
|--------|-----------------------|--------------------|-----------------|--------|-----------------|--------------------------|-----------------|---|---|-----------------------|
| | | Taux de chômage | Taux de chômage | | Taux d'activité | Taux de chômage | Taux d'activité | | | |
| | | | Hommes | Femmes | | | | | | |
| 1975 | 8,3 | 16,1 | 16,5 | 15,5 | 65,2 | 4,6 | 57,2 | 5,5 | 55,1 | 71,2 |
| 1976 | 7,6 | 14,7 | 14,8 | 14,6 | 65,3 | 4,5 | 56,6 | 4,9 | 56,8 | 71,7 |
| 1977 | 6,9 | 13,6 | 13,3 | 14,0 | 66,7 | 3,9 | 56,3 | 4,3 | 58,5 | 72,6 |
| 1978 | 6,0 | 12,2 | 11,7 | 12,8 | 68,2 | 2,9 | 56,3 | 3,5 | 60,6 | 73,7 |
| 1979 | 5,8 | 11,8 | 11,4 | 12,2 | 68,6 | 2,9 | 56,3 | 3,4 | 62,3 | 74,4 |
| 1980 | 7,0 | 13,8 | 14,6 | 13,0 | 68,1 | 3,3 | 55,7 | 5,1 | 64,0 | 74,6 |
| 1981 | 7,5 | 14,9 | 15,7 | 14,0 | 67,7 | 3,7 | 55,0 | 5,5 | 65,3 | 74,8 |
| 1982 | 9,5 | 17,8 | 19,1 | 16,2 | 67,2 | 5,4 | 55,1 | 8,0 | 66,3 | 75,0 |
| 1983 | 9,5 | 17,2 | 18,4 | 15,8 | 67,1 | 5,7 | 54,5 | 8,2 | 67,1 | 75,2 |
| 1984 | 7,4 | 13,9 | 14,4 | 13,3 | 67,7 | 4,7 | 54,2 | 5,9 | 68,2 | 75,7 |
| 1985 | 7,1 | 13,6 | 14,1 | 13,0 | 68,3 | 4,3 | 54,2 | 5,6 | 69,6 | 76,4 |
| 1986 | 6,9 | 13,3 | 13,7 | 12,8 | 68,6 | 4,1 | 54,0 | 5,6 | 70,8 | 77,0 |
| 1987 | 6,1 | 12,2 | 12,6 | 11,7 | 68,4 | 3,5 | 54,4 | 5,0 | 71,9 | 77,5 |
| 1988 | 5,4 | 11,0 | 11,4 | 10,6 | 68,4 | 3,2 | 54,6 | 4,4 | 72,7 | 78,0 |
| 1989 | 5,2 | 10,9 | 11,4 | 10,4 | 68,6 | 3,2 | 55,5 | 4,1 | 73,6 | 78,8 |
| 1990 | 5,4 | 11,2 | 11,6 | 10,7 | 67,3 | 3,3 | 55,9 | 4,6 | 74,0 | 78,7 |
| 1991 | 6,6 | 13,4 | 14,3 | 12,5 | 66,0 | 4,1 | 55,5 | 5,9 | 74,1 | 78,4 |
| 1992 | 7,3 | 14,2 | 15,3 | 13,1 | 66,1 | 5,1 | 56,2 | 6,7 | 74,6 | 78,8 |
| 1993 | 6,7 | 13,3 | 14,3 | 12,3 | 66,1 | 4,7 | 56,4 | 6,0 | 74,6 | 78,7 |
| 1994 | 6,0 | 12,5 | 13,2 | 11,6 | 66,4 | 4,1 | 56,8 | 4,9 | 75,3 | 79,0 |
| 1995 | 5,6 | 12,1 | 12,5 | 11,6 | 66,3 | 3,6 | 57,2 | 4,4 | 75,6 | 79,2 |
| 1996 | 5,4 | 12,0 | 12,6 | 11,3 | 65,5 | 3,4 | 57,9 | 4,2 | 76,1 | 79,3 |
| 1997 | 4,9 | 11,3 | 11,8 | 10,7 | 65,4 | 2,9 | 58,9 | 3,7 | 76,7 | 79,6 |

ANNEXE II

TABLEAU 16:

Statistiques descriptives des variables
pour les 14 pays

Tableau 16 : Statistiques descriptives des variables pour les 14 pays

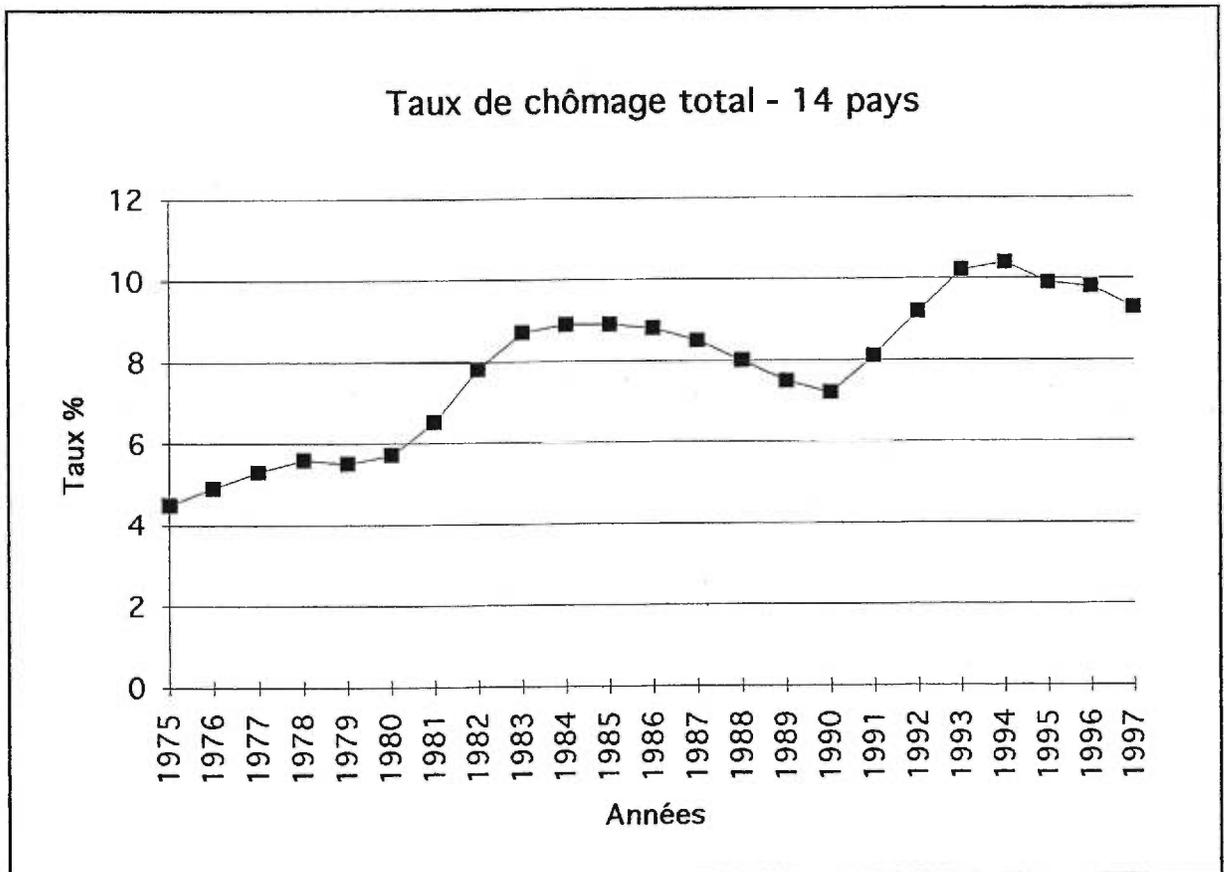
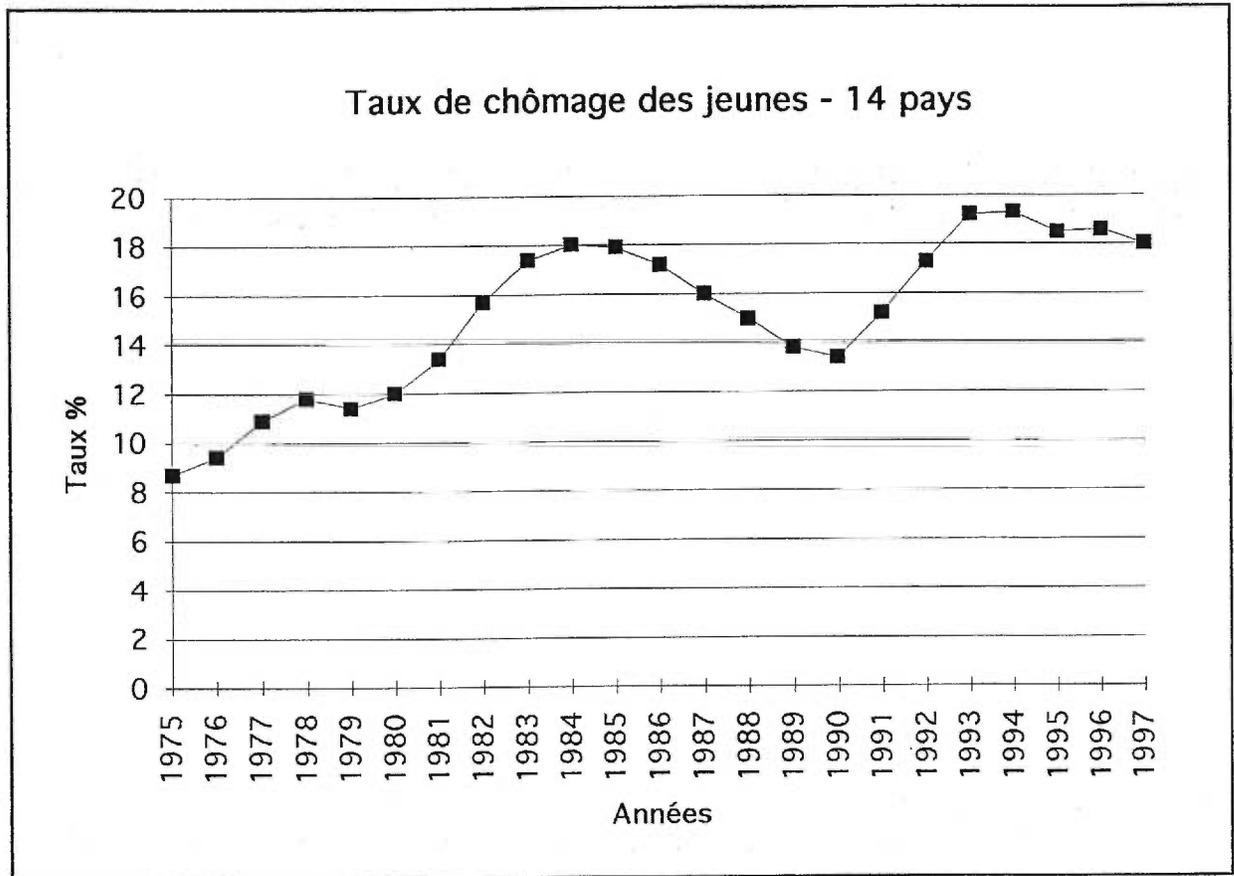
| Variables | Écart-type | Minimum | Maximum | Variance |
|------------------------|------------|---------|---------|----------|
| Taux de chômage | | | | |
| Total | 4,4895 | 1,3 | 23,8 | 20,155 |
| Des jeunes | 9,1749 | 3,0 | 43,8 | 84,178 |
| Jeunes hommes | 8,0902 | 2,8 | 39,3 | 65,451 |
| Jeunes femmes | 11,082 | 2,6 | 51,0 | 122,81 |
| Des 55 à 64 ans | 3,7571 | 0,4 | 25,0 | 14,116 |
| Hommes 25-54 a. | 3,7894 | 0,5 | 17,8 | 14,360 |
| Taux d'activité | | | | |
| Total | 7,2862 | 53,9 | 85,8 | 53,089 |
| Des jeunes | 10,056 | 28,0 | 72,4 | 101,12 |
| Femmes 25-54 a. | 15,992 | 26,0 | 90,8 | 255,73 |
| Des 55 à 64 ans | 10,266 | 27,2 | 70,8 | 105,38 |

ANNEXE III

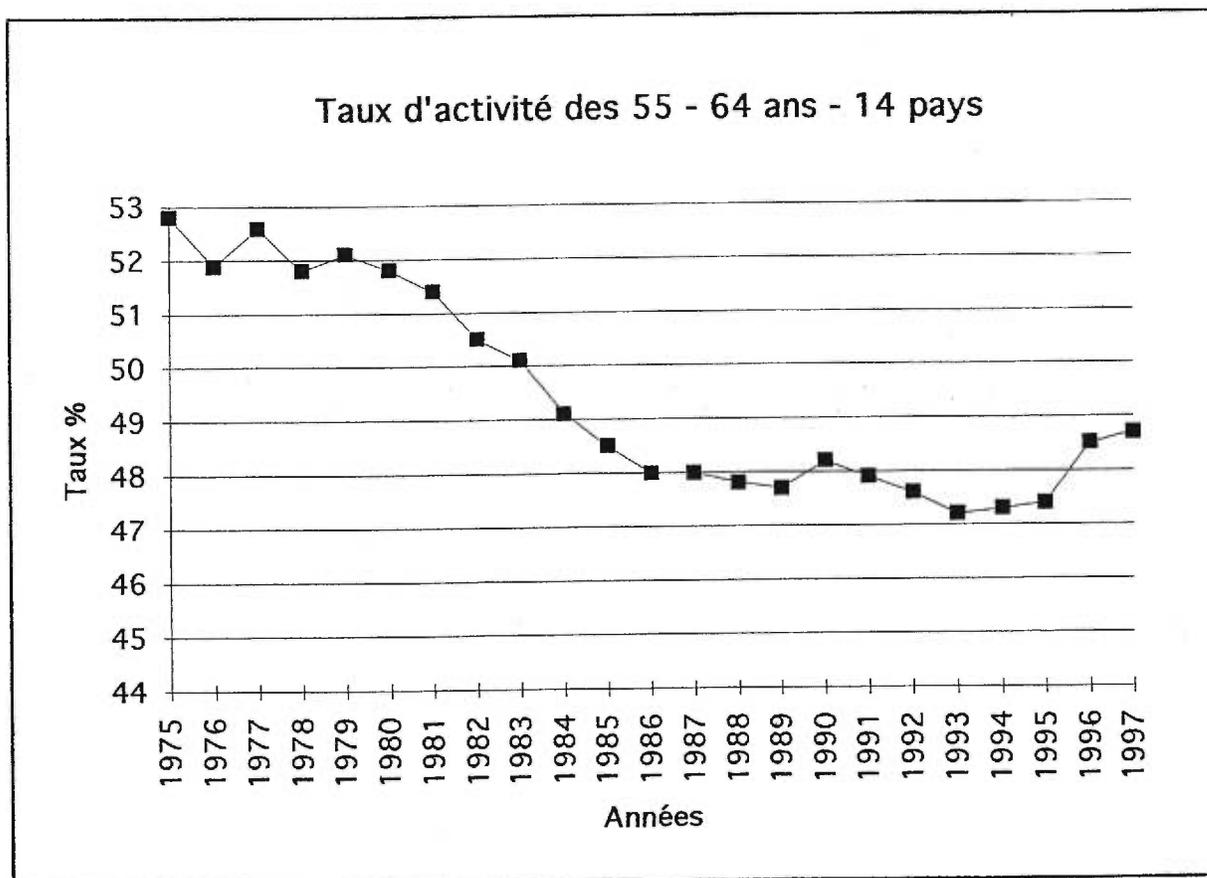
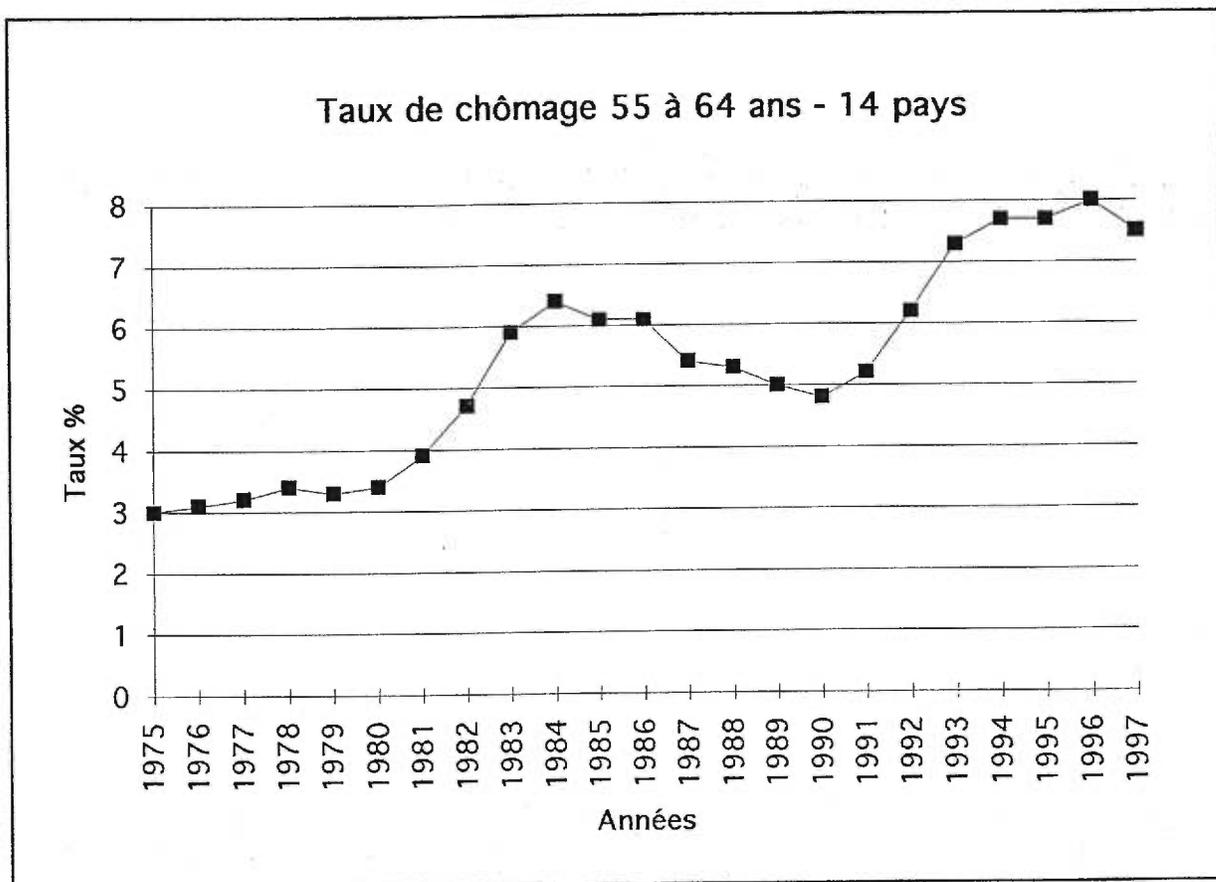
GRAPHIQUE 7:

Évolution des taux de chômage et d'activité
dans les 14 pays

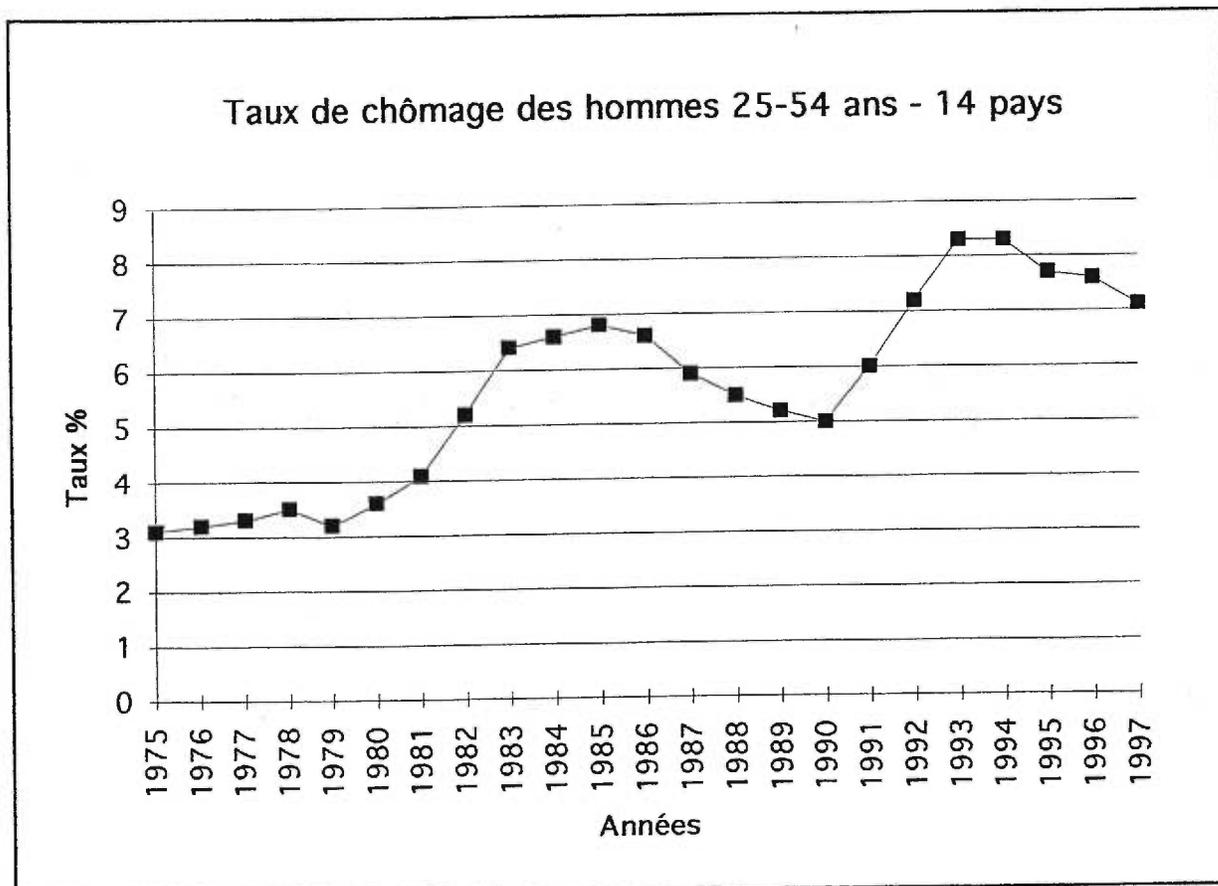
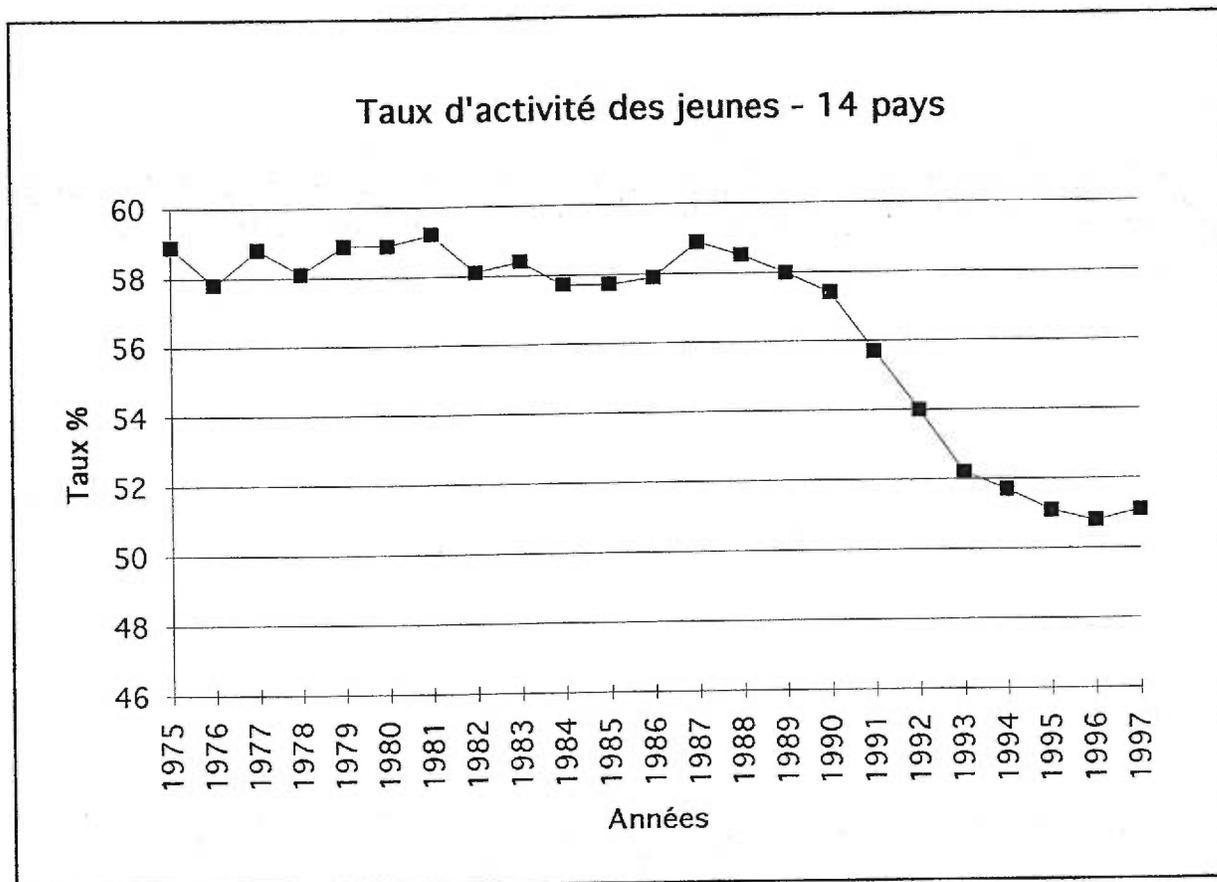
Graphique 7



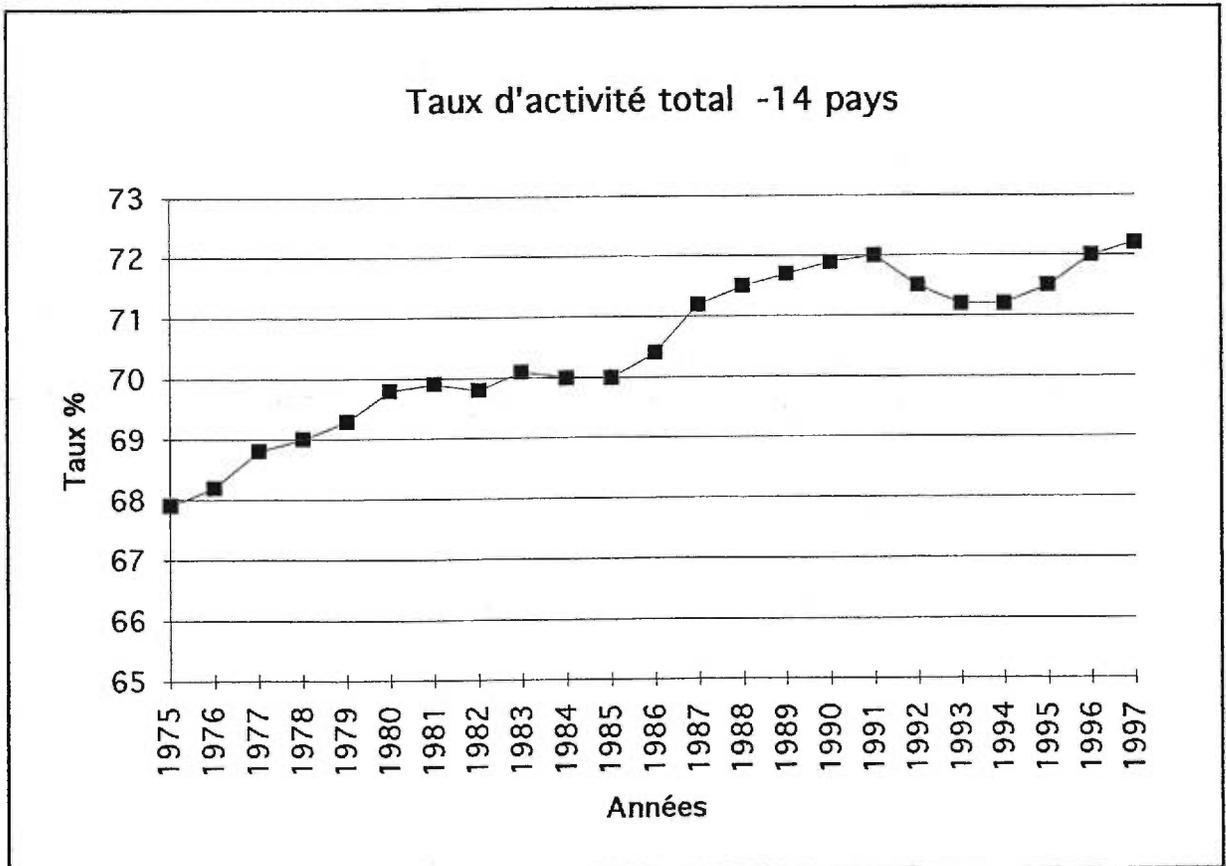
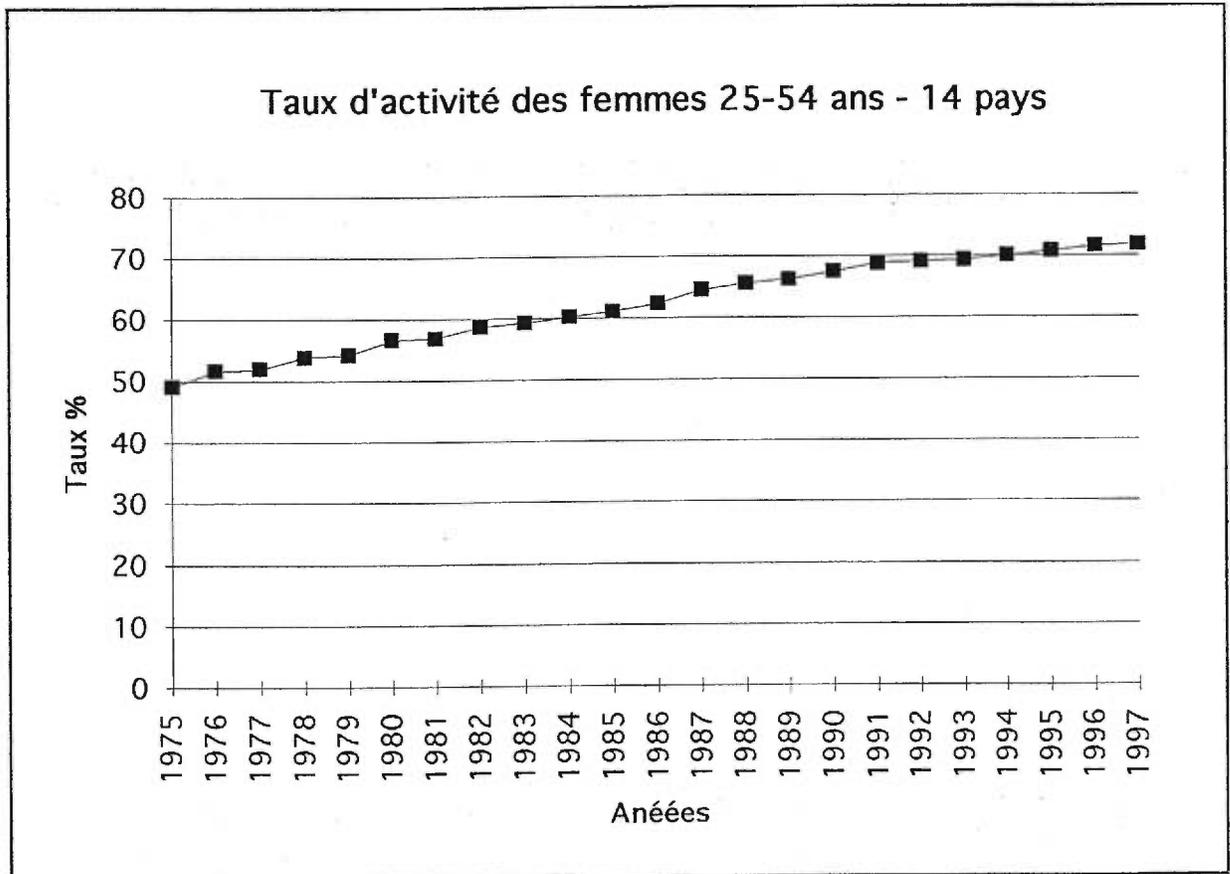
Graphique 7



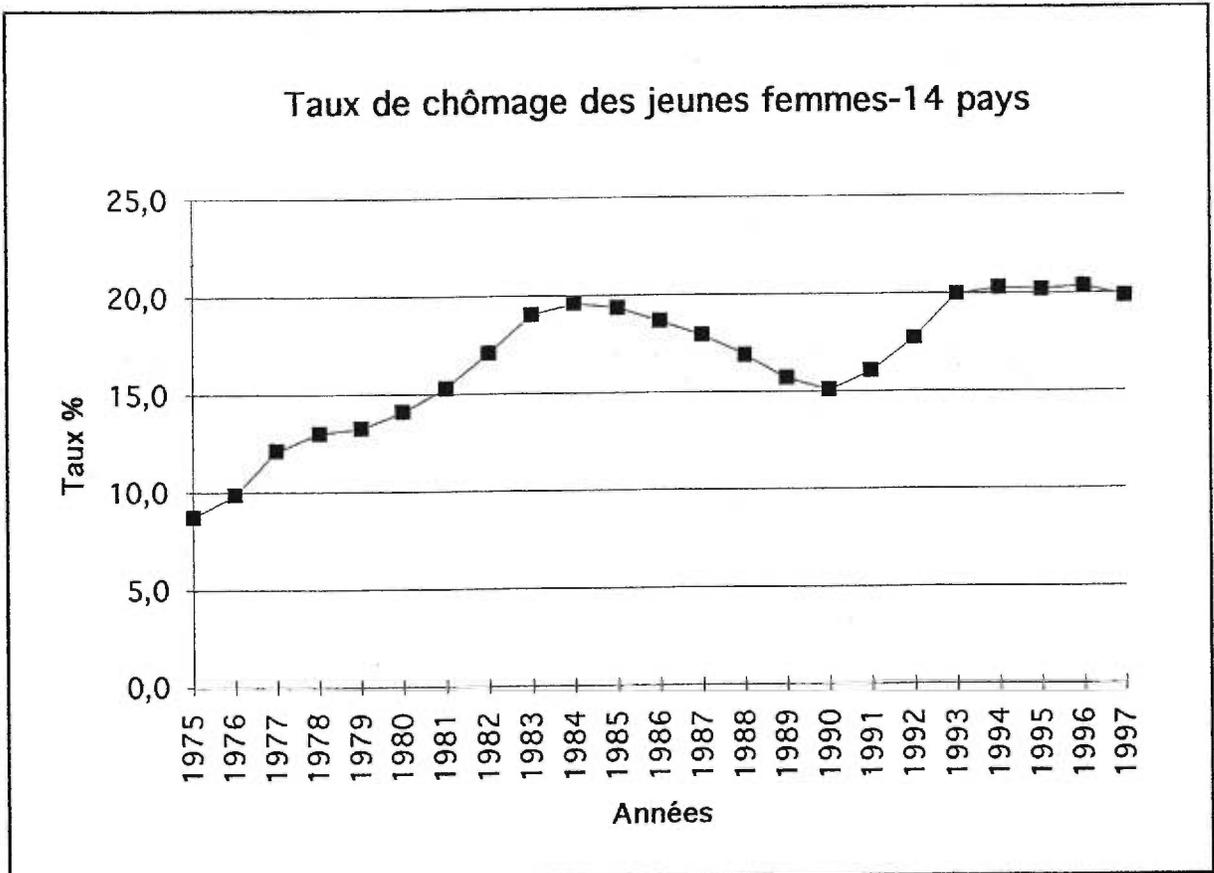
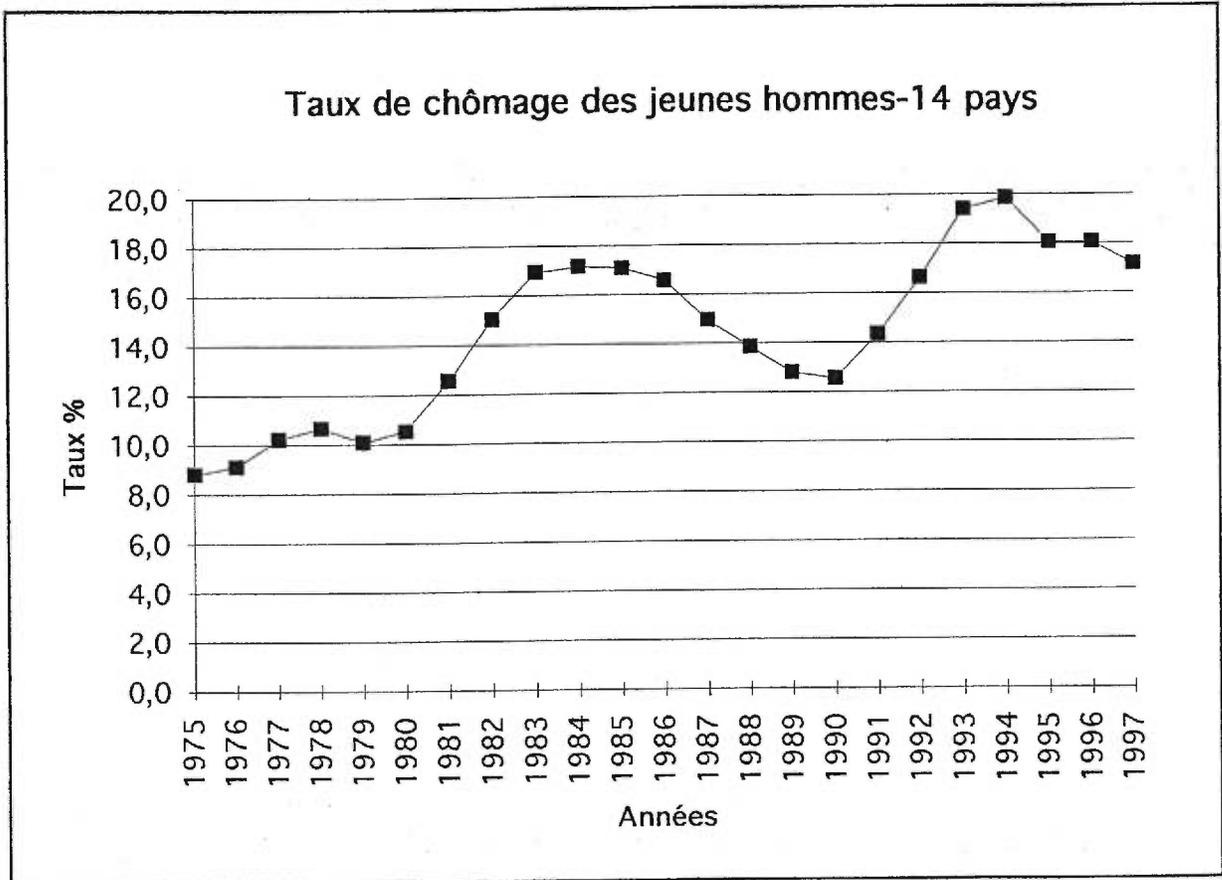
Graphique 7



Graphique 7



Graphique 7



ANNEXE IV

Calculs et résultats des estimations
de données.

CALCULS ET RÉSULTATS DES ESTIMATIONS DE DONNÉES

Le principe des calculs de nos estimations consiste à multiplier le coefficient estimé (obtenu par une régression) par le taux de chômage total ou le taux d'activité total du pays en question pour l'année correspondante à la donnée estimée. Nous additionnons ensuite à ce résultat la valeur du terme constant. Nous présentons d'abord les résultats des estimations de données pour l'Irlande puis pour l'Italie.

A. ESTIMATIONS DE DONNÉES POUR L'IRLANDE:

- Taux de chômage des jeunes:

Coefficient de régression: 1,3060 Terme constant: 2,2804

$$1976: 1,3060 * 9,0 + 2,2804 = 14,034$$

$$1978: 1,3060 * 8,2 + 2,2804 = 12,989$$

$$1980: 1,3060 * 7,3 + 2,2804 = 11,814$$

$$1982: 1,3060 * 11,4 + 2,2804 = 17,169$$

- Taux de chômage des jeunes hommes:

Coefficient de régression: 1,4247 Terme constant: 2,6230

$$1976: 1,4247 * 9,0 + 2,6230 = 15,445$$

$$1978: 1,4247 * 8,2 + 2,6230 = 14,306$$

$$1980: 1,4247 * 7,3 + 2,6230 = 13,023$$

$$1982: 1,4247 * 11,4 + 2,6230 = 18,865$$

- Taux de chômage des jeunes femmes:

Coefficient de régression: 1,1351 Terme constant: 2,1057

$$1976: 1,1351 * 9,0 + 2,1057 = 12,322$$

$$1978: 1,1351 * 8,2 + 2,1057 = 11,414$$

$$1980: 1,1351 * 7,3 + 2,1057 = 10,392$$

$$1982: 1,1351 * 11,4 + 2,1057 = 15,046$$

- Taux de chômage des personnes de 55 à 64 ans:

Coefficient de régression: 0,4282 Terme constant: 3,3170

$$1976: 0,4282 * 9,0 + 3,3170 = 7,171$$

$$1978: 0,4282 * 8,2 + 3,3170 = 6,828$$

$$1980: 0,4282 * 7,3 + 3,3170 = 6,443$$

$$1982: 0,4282 * 11,4 + 3,3170 = 8,198$$

- Taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans:

Coefficient de régression: 0,84185 Terme constant: 1,3438

$$1976: 0,84185 * 9,0 + 1,3438 = 8,920$$

$$1978: 0,84185 * 8,2 + 1,3438 = 8,247$$

$$1980: 0,84185 * 7,3 + 1,3438 = 7,489$$

$$1982: 0,84185 * 11,4 + 1,3438 = 10,941$$

- Taux d'activité total:

1976: Coefficient de régression: 1,0099 Terme constant: -0,39590
 $1,0099 * 63,3$ (Taux d'activité total en 1975) + (-0,39590) = 63,531

1978: Coefficient de régression: 1,0389 Terme constant: -2,5001
 $1,0389 * 62,1$ (Taux d'activité total en 1977) + (-2,5001) = 62,016

1980: Coefficient de régression: 1,0191 Terme constant: -0,8663
 $1,0191 * 62,5$ (Taux d'activité total en 1975) + (-0,8663) = 62,827

1982: Coefficient de régression: 1,0086 Terme constant: -0,7661
 $1,0086 * 62,6$ (Taux d'activité total en 1975) + (-0,7661) = 62,372

- Taux d'activité des jeunes:

Coefficient de régression: -1,1813 Terme constant: 126,86

$$1976: -1,1813 * 63,5 + 126,86 = 51,847$$

$$1978: -1,1813 * 62,0 + 126,86 = 53,619$$

$$1980: -1,1813 * 62,8 + 126,86 = 52,674$$

$$1982: -1,1813 * 62,4 + 126,86 = 53,147$$

- Taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans:

Coefficient de régression: 1,1485 Terme constant: -26,268

$$1976: 1,1485 * 63,5 + (-26,268) = 46,662$$

$$1978: 1,1485 * 62,0 + (-26,268) = 44,939$$

$$1980: 1,1485 * 62,8 + (-26,268) = 45,858$$

$$1982: 1,1485 * 62,4 + (-26,268) = 45,398$$

- Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans:

$$\text{Coefficient de régression: } 3,4586 \quad \text{Terme constant: } -175,06$$

$$1976: 3,4586 * 63,5 + (-175,06) = 44,561$$

$$1978: 3,4586 * 62,0 + (-175,06) = 39,373$$

$$1980: 3,4586 * 62,8 + (-175,06) = 42,140$$

$$1982: 3,4586 * 62,4 + (-175,06) = 40,757$$

B. ESTIMATIONS DE DONNÉES POUR L'ITALIE:

- Taux de chômage des personnes de 50 à 64 ans:

$$\text{Coefficient de régression: } 0,2913 \quad \text{Terme constant: } -0,1993$$

$$1975: 0,2913 * 5,8 + (-0,1993) = 1,490$$

$$1976: 0,2913 * 6,6 + (-0,1993) = 1,723$$

- Taux d'activité des personnes de 50 à 64 ans:

$$\text{Coefficient de régression: } 0,3621 \quad \text{Terme constant: } 22,432$$

$$1975: 0,3621 * 53,9 + 22,432 = 41,949$$

$$1976: 0,3621 * 54,2 + 22,432 = 42,058$$

ANNEXE V

Tableau 17:

Résultats de régression de l'équation optimale pour les variables dichotomiques.

Tableau 17: Résultats de régression de l'équation optimale du Taux de chômage des jeunes pour les variables dichotomiques représentant les pays étudiés (Canada exclu).

| Varia. dichotomi. | Coef. estimé | Écart-type | Statisti. T | Valeur P |
|-------------------|--------------|------------|-------------|----------|
| D1 (Australie) | 1,994 | 0,811 | 2,459 | 0,014 |
| D3 (Finlande) | -0,738 | 0,782 | -0,943 | 0,346 |
| D4 (France) | 8,464 | 1,118 | 7,571 | 0,000 |
| D5 (Allemagne) | -3,642 | 0,903 | -4,033 | 0,000 |
| D6 (Irlande) | -5,3084 | 0,810 | -6,551 | 0,000 |
| D7 (Italie) | 20,785 | 1,125 | 18,470 | 0,000 |
| D8 (Japon) | 2,479 | 1,246 | 1,990 | 0,047 |
| D9 (Pays-Bas) | -0,359 | 1,206 | -0,298 | 0,766 |
| D10 (Norvège) | 4,562 | 1,032 | 4,419 | 0,000 |
| D11 (Portugal) | 7,405 | 0,789 | 9,390 | 0,000 |
| D12 (Espagne) | 10,547 | 0,824 | 12,810 | 0,000 |
| D13 (Suède) | 2,831 | 1,085 | 2,609 | 0,010 |
| D14 (États-Unis) | 2,847 | 0,723 | 3,937 | 0,000 |

ANNEXE VI

Tableau 18:

Matrice des corrélations entre les
variables étudiées.

